



2

Ce volume fait suite à un volume précédent dont les inscriptions vont du N° 1. de l'année 1876 au N° 27, de l'année 1888. Ce que nous certifions.

L'Officier de l'état civil.



*A. Courmont*

## REGISTRE DES MARIAGES

### A

CÉLÉBRÉS

de l'arrondissement d'état civil d' Aigle.

Le Département de Justice et Police  
déclare  
que le présent registre renferme deux cent quatre pages.  
Lusarne, le 5 juillet 1888.



P. le Département.  
Le Secrétaire,  
*L. Favre*

1915

N° 28.

*Denoreat-Deladoey*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt cinq Septembre* mil huit cent quatre-vingt-

*huit* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Denoreat, Samuel Henri, agriculteur*

de *Aigle* domicilié à *Aigle*

*célibataire*

né à *Aigle le vingt cinq Aout* mil huit cent *soixante trois*

fils de *Denoreat, Jacques Samuel, agriculteur, domicilié à Aigle*

et de *Sophie Dubuis, défunte*

2° *Deladoey, Louise Pauline, sans profession*

de *Aigle & Yvoine* domiciliée à *Aigle*

*célibataire*

née à *Aigle le dix Décembre* mil huit cent *soixante un*

fille de *Deladoey, Emile, agriculteur, domicilié à Aigle*

et de *Pauline Drapeau, défunte*

Les publications ont eu lieu à *Aigle & à Yvoine le premier Septembre*  
de *cette année*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*certificat de publication d'aigle.*

Signatures des époux :

*Samuel Denoreat*  
*Louise Denoreat*

Signatures des témoins :

*Denoreat Charles, à Aigle*  
*C. Rouge à Aigle*

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

*L. Chaurom*  
3

N° 29.

*Schärer-Ringggenberg*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui deux Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Schärer, Jean, Jardinier* \_\_\_\_\_  
de *Obersteckholz, Berne,* \_\_\_\_\_ domicilié à *Plainpalais, Genève,*  
*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Untersteckholz, le quatre Août* mil huit cent *soixante six* \_\_\_\_\_  
fils de *Schärer, Jacob, agriculteur, domicilié à Obersteckholz* \_\_\_\_\_  
et de *Elisabeth née Meyer, domiciliée au même lieu.* \_\_\_\_\_

2° *Ringggenberg, Elise cuisinière* \_\_\_\_\_  
de *Leissigen (Berne)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne* \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Leissigen le cinq Février* mil huit cent *soixante sept* \_\_\_\_\_  
fille de *Ringggenberg, Pierre, défunt* \_\_\_\_\_  
et de *Matharina née Bohren, défunte* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Plainpalais, le Lotzwyl pour Obersteckholz*  
*le dix, à Lausanne le onze et à Leissigen le treize septembre*  
*de l'année courante* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Autorisation de l'officier de l'état*  
*civil de Plainpalais pour la*  
*célébration du mariage* \_\_\_\_\_

Communiqué: *aux officiers des*

*l'état civil de Plainpalais, de Lotzwyl,*  
*de Leissigen et de Lausanne.*

Signatures des époux:

*Jean Schärer*  
*Elise Schärer*

Signatures des témoins:

*Aug Dufour* *à droite*  
*A. Gellier* *à gauche*

L'officier de l'état civil:

*Chavren*

N<sup>o</sup> 39.

Brun-Genillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux Octobre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*huit* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Brun, Saul Louis Adolphe, pâtissier-confiseur* \_\_\_\_\_

de *S. Eaux-Vives, (Genève)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Genève* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Genève le vingt six Octobre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante deux* \_\_\_\_\_

filz de *Brun, Louis François abdiel, confiseur, domicilié à Genève* \_\_\_\_\_

et de *Lina Genton, domiciliée au même lieu* \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> *Genillard, Jeanne Marie Augusta, sans profession* \_\_\_\_\_

de *Ormont de Sus* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Villars sur Ollon* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Aigle le vingt quatre Aout* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante huit* \_\_\_\_\_

fille de *Genillard, Gabriel Auguste, Instituteur, domicilié à Aigle,* \_\_\_\_\_

et de *Julie Marie Philippine Bertholet, domiciliée au même lieu.* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *aux Eaux-Vives, à Genève, à Ormont-dessus,*  
*à Ollon, le vingt sept, à Huesigny, le vingt neuf Septembre de l'année*  
*courante.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'officier de l'état civil de la ville de Genève, pour la célébration du mariage.* \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état civil  
des *Eaux-Vives, de Genève, d'Ormont-*  
*dessus, d'Ollon & de Huesigny.* \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Saul Brun* \_\_\_\_\_

*Augusta Brun* \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

*Ch. Bellet à Genève* \_\_\_\_\_

*H. Massis à Aigle.* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*E. Chauven* \_\_\_\_\_  
3

N° 31.

Mattei-Gavillet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui Seizi Novembre mil huit cent quatre-vingt-

huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Mattei, Louis Alexandre, agriculteur

de Teccia (Bessin) domicilié à Aggle

célibataire

né à Aggle le neuf Octobre mil huit cent soixante-deux

fils de Mattei, Gustave Frédéric, agriculteur, à Aggle

et de Marie Marguerite veuve Hamon, domiciliée au même lieu

2° Gavillet, Elvire, sans profession

de Vucherens et de Tenoy domiciliée à Vucherens

célibataire

née à Vucherens le vingt Octobre mil huit cent soixante-sept

fille de Gavillet, Pierre Louis, agriculteur à Vucherens

et de Suzanne Tasches, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Aggle le vingt quatre, à Teccia et à Vucherens le vingt sept et à Tenoy le vingt huit Octobre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publications d'Aggle, de Teccia, de Houdon et de Corcelles.

Communiqué: aux Officiers de l'état

Civil de Teccia, de Houdon et de Corcelles-le-Jorah.

Signatures des époux:

Louis Mattei  
Elvire Mattei

Signatures des témoins:

A. Mathieu à Aggle,  
E. Nuge à Aggle

L'officier de l'état civil:

L. Lecomte

N° 32.

*Terriaz, Paris*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt trois* Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Terriaz, Marc Samuel, agriculteur* \_\_\_\_\_

de *Aigle* \_\_\_\_\_ domicilié à *Aigle* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Aigle* \_\_\_\_\_ le *huit Février* mil huit cent *soixante quatre* \_\_\_\_\_

fils de *Terriaz, Marc Anne Jean Pierre, défunt* \_\_\_\_\_

et de *Barie Elise Denoréaz, défunte* \_\_\_\_\_

2° *Paris, Sophie Barie, sans profession* \_\_\_\_\_

de *Leysin* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Aigle* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Aigle* le *douze Juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante quatre* \_\_\_\_\_

fille de *Paris, Jean François, agriculteur, domicilié à Aigle* \_\_\_\_\_

et de *Sophie Rodieux, au même lieu.* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Aigle* le *deux* et à *Leysin* le *quatre*  
*Novembre* de l'année *courante* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à Aigle*  
*et de Leysin* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Marc Terriaz*  
*Sophie Terriaz*

Signatures des témoins :

*Samuel Volige* <sup>a</sup>  
*Joseph Genzer* <sup>a</sup>

Communiqué : à l'Officier de l'état

civil de *Leysin* . \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*L. Chauvin*  
3



N° 33.

Leyraz Morier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Leyraz, Jules Louis, agriculteur \_\_\_\_\_de Rivaz \_\_\_\_\_ domicilié à Corbeyrier \_\_\_\_\_célibataire \_\_\_\_\_né à Corbeyrier le six Mars mil huit cent soixante-sept \_\_\_\_\_fils de Leyraz, Frédéric Louis Gabriel, agriculteur à Corbeyrier \_\_\_\_\_et de Suzanne Augustine Corbali, au même lieu \_\_\_\_\_2° Morier, Adèle Marie, sans profession \_\_\_\_\_de Château d'Oex, \_\_\_\_\_ domiciliée à Aigle \_\_\_\_\_Célibataire \_\_\_\_\_née à Château d'Oex le dix Octobre mil huit cent soixante-cinq \_\_\_\_\_fille de Morier, Gustave David, agriculteur à Château d'Oex \_\_\_\_\_et de Henriette Richard, au même lieu \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Aigle & à Corbeyrier le vingt-un Octobre,  
à Rivaz, à Château d'Oex & à L'Étiévoz le deux novembre de l'année  
courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication d'Aigle,  
de St Saphorin, de Château d'Oex  
et Pétivaz. \_\_\_\_\_Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de St Saphorin (Lavaux) de  
Château d'Oex et de L'Étiévoz. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Leyraz Jules  
Morier Adèle Marie

Signatures des témoins :

Samuel Borge à  
Aigle  
Joseph Jenzler à  
Aigle

L'officier de l'état civil :

Chauron

N<sup>o</sup> 34.

Dupertuis, Ansermoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Dupertuis, Henri, Agriculteur \_\_\_\_\_

de Yvorne & Ormont-dessous \_\_\_\_\_ domicilié à Yvorne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Yvorne le sept Novembre mil huit cent soixante-trois \_\_\_\_\_

fils de Dupertuis, François Frédéric, agriculteur à Yvorne \_\_\_\_\_

et de Susanne Marie Marguerite Borlot, au dit lieu \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Ansermoz, Lina Louise, sans profession \_\_\_\_\_

de Yvorne & d'Aigle \_\_\_\_\_ domiciliée à Yvorne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Yvorne le seize Avril mil huit cent soixante-quatre \_\_\_\_\_

fille de Ansermoz, Pierre Abraham français, défunt \_\_\_\_\_

et de Thérèse Henriette Dupertuis, domiciliée à Yvorne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Aigle & à Yvorne le vingt deux, à Ormont-dessous le vingt cinq novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication d'Aigle & d'Ormont-dessous. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'officier de l'état civil d'Ormont-dessous \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Henri Dupertuis \_\_\_\_\_

Lina Dupertuis \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

et Rouge d'Aigle  
Jean Briol d'Aigle \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Chauron \_\_\_\_\_

N° 35

*Briol-Rittener-Ruff*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Briol, Jean, agriculteur* \_\_\_\_\_

de *Sainte-Croix* \_\_\_\_\_ domicilié à *Aigle* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Aigle* le dix-sept Décembre mil huit cent cinquante trois \_\_\_\_\_

fils de *Briol, Elie Frédéric, défunt* \_\_\_\_\_

et de *Susanne Marie Genillard, défunte* \_\_\_\_\_

2° *Rittener-Ruff, Elisa, sans profession* \_\_\_\_\_

de *Château d'Oex* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Aigle* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *L'Étiyaz, Château d'Oex*, le vingt-quatre Novembre mil huit cent soixante neuf \_\_\_\_\_

fille de *Marie Louise Rittener-Ruff, domiciliée à Chesalles* \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Aigle le vingt-deux, à Sainte-Croix et à*  
*L'Étiyaz le vingt-trois et à Château d'Oex le vingt-quatre Novembre*  
*de l'année courante.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *certificat de publication d'Aigle,*  
*de Sainte-Croix, de L'Étiyaz et de*  
*Château d'Oex.* \_\_\_\_\_

2° *autorisation du tuteur de l'épouse*  
\_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de *S<sup>te</sup> Croix, de Château d'Oex*  
*et de L'Étiyaz.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Jean Briol*  
*Elisa Briol*

Signatures des témoins :

*Rouge Aigle*  
*Henri Dupertuis - yver*

L'officier de l'état civil :

*Chauron*  
3

N° 36.

*Höchlin - Münster*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *vingt deux Décembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*huit* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Höchlin, Louis Charles, docteur* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Karlsruhe* \_\_\_\_\_ domicilié à *Bon-Tort, Montreux*

Etat civil :

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à *Karlsruhe le vingt six Septembre* mil huit cent cinquante six \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de *Höchlin, Adolphe Charles, défunt* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Elisabeth née Böhme, défunte* \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° *Münster, Julienne Augusta, dame de compagnie* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Hambourg* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Bon-Tort, Montreux*

Etat civil :

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à *Hambourg le onze Juillet* mil huit cent cinquante sept. \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de *Marie Thérèse Caroline Münster, défunte* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu aux *Stanches Montreux le vingt quatre, à Karlsruhe le vingt six novembre et à Hambourg le onze Décembre de l'année courante,* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'officier de l'état civil de Montreux pour la célébration du mariage.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Louis Höchlin.* \_\_\_\_\_

*Julienne Höchlin* \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

*Thérèse Münster* \_\_\_\_\_

*Luce Fuchs à Montreux* \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'officier de l'état

*civil de Montreux et à la chancellerie du Conseil d'Etat à Lausanne.* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*L. Lauren*  
3

N° 37.

Dubuis - Terret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dubuis, Louis Henri, agriculteur \_\_\_\_\_

de Corbeyrier \_\_\_\_\_ domicilié à Yverne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Roche le quatorze Août mil huit cent soixante \_\_\_\_\_

fils de Dubuis, Pierre Louis, agriculteur à Yverne \_\_\_\_\_

et de Marie Marguerite Clerc, au même lieu \_\_\_\_\_

2° Terret, Marie Julie, sans profession \_\_\_\_\_

de Yverne \_\_\_\_\_ domiciliée à Yverne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Yverne le douze Novembre mil huit cent soixante trois \_\_\_\_\_

fille de Terret, Henri Jean Adolphe Auguste, agriculteur à Yverne \_\_\_\_\_

et de Marie Elisa Dupertuis, au même lieu. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Yverne et à Corbeyrier le onze Décembre  
de l'année courante. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

certificat de publication d'origine.

Communiqué : \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

H. Dubuis  
Marie Terret

Signatures des témoins :

A. Z. Wahlm a. a. g. l.  
et F. J. S. a. g. l.

L'officier de l'état civil :

L. Hauser

N°

Aujourd'hui

mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

1°

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

de

domicilié à

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

né à

mil huit cent

Noms, profession et

fils de

domicile des parents :

et de

Nom et profession de l'épouse :

2°

Lieu d'origine et de domicile :

de

domiciliée à

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

née à

mil huit cent

Noms, profession et

filles de

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

*Le n° 37, de la page 10, et celui de la dernière inscription faite dans l'année 1888. Les deux doubles du présent se trouvent enregistrés sont conformes. Ce que nous certifions. Aigle le 31 Décembre 1888. L. Officier de l'état civil.*



*Aigle le 12.1.89*  
*Le préfet*  
*J. J. J.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

N° 1.

Cheralley Briol

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cheralley, Louis Frédéric, agriculteur \_\_\_\_\_de Horrens \_\_\_\_\_ domicilié à Aigle \_\_\_\_\_célibataire \_\_\_\_\_né à Aigle le vingt huit septembre mil huit cent soixante six \_\_\_\_\_fils de Cheralley, Pierre François Louis, domicilié à Aigle \_\_\_\_\_et de Marie Sylvie Ferrer, au même lieu \_\_\_\_\_2° Briol, Jenny Sylvie, sans profession \_\_\_\_\_de Sainte Croix \_\_\_\_\_ domiciliée à Aigle \_\_\_\_\_célibataire \_\_\_\_\_née à Aigle \_\_\_\_\_ le huit Mars mil huit cent soixante quatre \_\_\_\_\_fille de Briol, Elie Frédéric, défunt \_\_\_\_\_et de Suzanne Marie Genillard, défunte \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Aigle le quatre, à Sainte Croix le cinq,  
et à Horrens le six jours de l'année courante. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications  
d'Aigle, de Sainte Croix et de  
Pottens. \_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de  
l'état civil de Sainte Croix et de  
Pottens, à Solig-le-grand. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Cheralley Frédéric  
Briol Sylvie

Signatures des témoins :

Samuel Amiguet à ouon  
F. Raugel à Aigle

L'officier de l'état civil :

Shaum  
3

N° 2

*Chevalley-Reichenbach*

Nom et profession de l'époux :

1° *Chevalley, Jean Louis, agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Morrens* domicilié à *Aigle*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Aigle* le *vingt deux Août* mil huit cent *soixante neuf*

Noms, profession et

fil de *Chevalley, Pierre François Louis, domicilié à Aigle*

domicile des parents :

et de *Marie Sylvie Ternet, au même lieu*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Reichenbach, Bertha Louisa, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Gessenay (Berne)* domiciliée à *Aigle*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Aigle* le *trente Octobre* mil huit cent *soixante sept*

Noms, profession et

fille de *Reichenbach, Ulrich, domicilié à Aigle*

domicile des parents :

et de *Susanne Catherine Raaflaub, au même lieu*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Aigle* le *quatre*, à *Morrens* et à *Gessenay* le *six* dit de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Certificats de publication d'Aigle, de Bollens, et de Gessenay.*  
2° *autorisation du père de l'époux.*

Signatures des époux :

*Louis Chevalley*  
*Bertha Reichenbach*

Signatures des témoins :

*Samuel Amiguet à Bollens*  
*E. F. Pöschel à Aigle*

Communiqué : *aux Officiers de*

*l'état civil de Bollens, à Solignat-*

*-grand et de Gessenay*

L'officier de l'état civil :

*H. Braun*



N<sup>o</sup> 3.Bauxe-Ogney

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui huit Février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

-neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Bauxe, Louis Philippe, agriculteur \_\_\_\_\_de Leyson, Aigle & Ormont-dessous domicilié à Aigle \_\_\_\_\_célibataire \_\_\_\_\_né à Leyson le dix-sept Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quatre \_\_\_\_\_fils de Bauxe, Louis Philippe, domicilié à Leyson \_\_\_\_\_et de Julie Albertine Dupresne, au même lieu \_\_\_\_\_2<sup>o</sup> Ogney ou Dumusque, Louise Adèle, sans profession \_\_\_\_\_de Ormont-dessous \_\_\_\_\_ domiciliée à Aigle \_\_\_\_\_veuve de Ogney, David François dès le 28 Octobre 1885. \_\_\_\_\_née à Remaz le dix-neuf Mars mil huit cent cinquante deux \_\_\_\_\_fille de Dumusque, François, défunt \_\_\_\_\_et de Esther Helgenen, domiciliée à Gausanne \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Aigle le cinq, à Leyson le six & à Ormont-  
dessous le sept Janvier de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1<sup>o</sup> Certificats de publication d'Aigle, de Leyson, & d'Ormont-dessous.
- 2<sup>o</sup> acte de décès du mari de l'épouse

Communiqué: aux Officiers de l'état  
civil de Leyson & d'Ormont-dessous.

Signatures des époux:

L. P. Bauxe  
L. O. Dumusque

Signatures des témoins:

J. M. ... Aigle  
C. ... Aigle

L'officier de l'état civil:

L. ...

N<sup>o</sup> 4.

*Monod-Kautz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit Février* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Monod, Baptiste Frédéric, agriculteur* \_\_\_\_\_

de *Ormont-dessous* \_\_\_\_\_ domicilié à *Aigle* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Aigle* \_\_\_\_\_ le *vingt-neuf Août* mil huit cent *soixante-six*. \_\_\_\_\_

fils de *Monod, François défunt* \_\_\_\_\_

et de *Marie française Dorsey, domiciliée à Aigle* \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> *Kautz, Louise, sans profession* \_\_\_\_\_

de *Byssachengraben (Berne)* domiciliée à *Ollon* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Ollon* \_\_\_\_\_ le *quatre janvier* mil huit cent *soixante-six* \_\_\_\_\_

fille de *Kautz, Jean domicilié à Ollon* \_\_\_\_\_

et de *Marie Julie Buffete, au même lieu* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Aigle le huit*, à *Byssachengraben le neuf*, à *Ollon* et à *Ormont-dessous le dix* & à *Huémoy le onze* *Janvier* de l'année *courante*. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication d'Aigle  
d'Ériswyl, d'Ormont-dessous,  
d'Ollon & de Huémoy* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Frédéric Monod*  
*Louise Monod Kautz*

Signatures des témoins :

*[Signature]*  
*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

*L. Krauer*  
3

Communiqué : aux Officiers des  
l'état civil d'Ériswyl, d'Ormont-  
dessous, d'Ollon et de Huémoy.

N<sup>o</sup> 5Briol-Rochat

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quinze Février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Briol, Elie Auguste, agriculteur \_\_\_\_\_de Sainte-Croix \_\_\_\_\_ domicilié à Aigle \_\_\_\_\_célibataire \_\_\_\_\_né à Aigle, le onze Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante six \_\_\_\_\_fils de Briol, Elie Frédéric, défunt \_\_\_\_\_et de Susanne Marie Genillard, défunte \_\_\_\_\_2<sup>o</sup> Rochat, Marie Louise Françoise, sans profession \_\_\_\_\_de L'abbaye et du lieu \_\_\_\_\_ domiciliée à Aigle \_\_\_\_\_célibataire \_\_\_\_\_née à Lausanne, le vingt trois Décembre mil huit cent soixante sept \_\_\_\_\_fille de Rochat, Charles Frédéric, menuisier, domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_et de Louise Sophie Françoise Dupont, au même lieu \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Aigle le vingt deux, à Sainte-Croix et au lieu,  
le vingt trois, à l'abbaye le vingt six dans le courant de l'année courante. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication d'Aigle,  
de Sainte-Croix, du lieu et de l'abbaye

Signatures des époux:

Briol Elie Auguste  
M<sup>me</sup> Briol

Signatures des témoins:

Mossier à Aigle  
Frédéric Savary  
à Aigle

Communiqué: aux officiers de l'état  
civil de Sainte-Croix, du lieu et de  
l'abbaye \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil:

Chauron  
3

N° 6

*Genillard-Hehly*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze Février* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*neuf* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Genillard, Louis Emile, Sardinier* \_\_\_\_\_

de *Ormont-dessus* \_\_\_\_\_ domicilié à *Aigle* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Antegnès Canton de Vaud le vingt quatre Janvier* mil huit cent *soixante-un* \_\_\_\_\_

fil de *Genillard, Jean Louis, agriculteur, domicilié à Villars & Olton*

et de *Sophie Aviolat, défunte* \_\_\_\_\_

2° *Hehly, Marie Sophie Elisabeth, sans profession* \_\_\_\_\_

de *Schwanden près Brienz (Berne)* domiciliée à *Aigle* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Aigle* \_\_\_\_\_ le *Sept Noval* mil huit cent *soixante quatre* \_\_\_\_\_

filles de *Hehly, Jacob, Suisse, domicilié à Aigle* \_\_\_\_\_

et de *Elise Wandflüh, les deux domiciliés à Aigle* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Aigle le vingt-un, à Ormont-dessus le vingt,*  
*tenis, à Schwanden le vingt quatre Janvier de l'année courante.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication d'Aigle,*  
*de Ormont-dessus et de Brienz*

Communiqué : *Ormont-dessus et*  
*de Brienz.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Louis Emile Genillard*  
*Marie Genillard*

Signatures des témoins :

*J. H. Froesehl, Aigle*  
*L. Girardier, Aigle*

L'officier de l'état civil :

*L. Chaurom*  
3

N° 7.

*Gillieron - Maret*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gillieron, Jules, agriculteur,* \_\_\_\_\_

de *Servion,* \_\_\_\_\_ domicilié à *Yverne* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Yverne le vingt quatre Novembre* mil huit cent *soixante six,* \_\_\_\_\_

fil de *Gillieron, Pierre Auguste Benjamin, agriculteur, à Yverne* \_\_\_\_\_

et de *Uélanie Sylvie Chamorel, au même lieu.* \_\_\_\_\_

2° *Maret, Marie Catherine, sans profession* \_\_\_\_\_

de *Bagnes (Valais),* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Yverne* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Bagnes le dix huit Novembre* mil huit cent *soixante-six,* \_\_\_\_\_

fille de *Maret, Jean Joseph, agriculteur, à Yverne* \_\_\_\_\_

et de *Marie Catherine Vaudan, au même lieu,* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Yverne le vingt deux,* à *Servion le vingt trois* et à *Bagnes le vingt quatre* Février de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*certificat de publication d'Oron, d'Oron et de Bagnes.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Jules Gillieron*  
*Catherine Gillieron*

Signatures des témoins :

*Et Rouge* s'agit  
*Et Rouge* s'agit

Communiqué : aux officiers de l'état civil d'Oron et de Bagnes.

L'officier de l'état civil :

*Chauron*

N° 8.

*Maillard-Grosjean*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux Mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*neuf* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Maillard, Daniel Frédéric, agriculteur* \_\_\_\_\_

de *Chesalles et Dullit* \_\_\_\_\_ domicilié à *Yverne* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Aigle* \_\_\_\_\_ le *vingt neuf Mai* mil huit cent *soixante quatre* \_\_\_\_\_

fils de *Maillard, Jean Frédéric, agriculteur, domicilié à Yverne.* \_\_\_\_\_

et de *Emilie Fousà Favre, au même lieu* \_\_\_\_\_

2° *Grosjean, Julie Henriette, sans profession.* \_\_\_\_\_

de *Yverne* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Yverne* \_\_\_\_\_

*Célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Noville* le *septième Décembre* mil huit cent *soixante trois.* \_\_\_\_\_

fille de *Grosjean, Charles Auguste, défunt.* \_\_\_\_\_

et de *Henriette Louise Caroline Aimée Collomb, à Yverne* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Yverne le six, à Chesalles et à Dullit,*  
*le huit Mars de l'année courante.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication d'Aigle,*  
*d'Oron et de Gilly.* \_\_\_\_\_

Communiqué : *aux officiers de l'état*  
*civil d'Oron et de Gilly.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Frédéric Maillard*  
*Julie Maillard*

Signatures des témoins :

*A. Wahlen à Aigle*  
*Et Rouge à Aigle*

L'officier de l'état civil :

*Chauron*

N<sup>o</sup> 9.

Dupuis- Tantz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

-neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Dupuis, François Louis, tisserand, \_\_\_\_\_

de Echallens \_\_\_\_\_ domicilié à Aigle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Orbe \_\_\_\_\_ le treize Février mil huit cent cinquante six \_\_\_\_\_

fils de Dupuis, Charles François, défunt \_\_\_\_\_

et de Susette Dufour, domiciliée à Yverdon \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Tantz, Elisabeth, sans profession \_\_\_\_\_

de St Sépahan ( Berne ) \_\_\_\_\_ domiciliée à Aigle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à St Sépahan \_\_\_\_\_ le treize Juillet mil huit cent soixante deux \_\_\_\_\_

fille de Marie Tantz, domiciliée à Mouton, Berne, \_\_\_\_\_

~~et de~~ \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Aigle le cinq, à Echallens et à St Sépahan  
le six Mars de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication d'Aigle,  
d'Echallens et de St Sépahan.Communiqué : au officier de l'état  
civil d'Echallens et de St Sépahan.

Signatures des époux :

Dupuis François Louis  
Tantz Elisabeth

Signatures des témoins :

Friedrich Barmann  
Jean Hebaner. a. aigle

L'officier de l'état civil :

Chamon

N<sup>o</sup> 10.

*Cheralley - Rigoud*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Avril* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*neuf* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Cheralley, Emile, vigneron* \_\_\_\_\_

de *Tuidoux* \_\_\_\_\_ domicilié à *Aigle* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Saint-Saphorin le vingt sept Mai* mil huit cent *soixante-six* . \_\_\_\_\_

fil de *Cheralley, Louis Samuel, vigneron, domicilié à Aigle* \_\_\_\_\_

et de *Jeanne Louise Henriette Clémence Leyvraz, au même lieu* \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> *Rigoud, Célestine Rosine Louise, sans profession* \_\_\_\_\_

de *Chardonne* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Aigle* \_\_\_\_\_

*célibataire* . \_\_\_\_\_

née à *Aigle le deux Novembre* mil huit cent *soixante-trois* . \_\_\_\_\_

fille de *Rigoud, Henri, défunt* \_\_\_\_\_

et de *Rosine Aneth, domiciliée à Aigle* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Aigle le treize, à Tuidoux et à Chardonne*  
*le quatorze Mars de l'année courante* . \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication d'Aigle,*  
*de St Saphorin & de Corsier.*

Signatures des époux :

*Emile Cheralley*

*Rosine Cheralley.*

Signatures des témoins :

*Scrapino Romerio, à Aigle*

*Emile Chappuis, à Aigle*

L'officier de l'état civil :

*L. Couron*

Communiqué : aux Officiers de l'état  
Civil de *St Saphorin (Savaux)* et de  
*Corsier* . \_\_\_\_\_



N° 11.

Tollen - Oquey.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui seize avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Tollen, Louis, corbernier \_\_\_\_\_de Yvoine \_\_\_\_\_ domicilié à Asgle \_\_\_\_\_célibataire \_\_\_\_\_né à Asgle le huit Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-sept \_\_\_\_\_fils de Tollen, Louis, corbernier \_\_\_\_\_et de Rose Marguerite Guillemier, domiciliée à Asgle \_\_\_\_\_2° Oquey, Marie Augustine, sans profession \_\_\_\_\_de Ormont-Dessous \_\_\_\_\_ domiciliée à Asgle \_\_\_\_\_célibataire \_\_\_\_\_née à Asgle le neuf Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-six \_\_\_\_\_fille de Oquey, Jean Vincent Félix, agriculteur \_\_\_\_\_et de Françoise Bauby, domiciliée à Asgle \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Asgle et à Yvoine le vingt-huit et à  
Ormont-Dessous le trente Mars de l'année courante. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication à Asgle  
Yvoine et Ormont-Dessous. \_\_\_\_\_

Communiqué: à l'officier de l'état  
civil d'Ormont-Dessous \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Louis Tollen  
Marie Tollen

Signatures des témoins:

Auguste Riéder  
à Asgle  
Et. Rouge  
à Asgle

L'officier de l'état civil:

Aug Dufour  
à Asgle

N° 121.

Aujourd'hui Seize Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rieder, Alfred Auguste, agriculteur \_\_\_\_\_

de Vevey \_\_\_\_\_ domicilié à Sigle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Sigle le quinze Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-deux \_\_\_\_\_

fils de Rieder, Henri, défunt \_\_\_\_\_

et de Hermine Escobé, domiciliée à Sigle \_\_\_\_\_

2° Serret, Célestine Sylvie, sans profession \_\_\_\_\_

de Yverne \_\_\_\_\_ domiciliée à Yverne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Yverne le six Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq \_\_\_\_\_

fille de Serret, Henri, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Mme Andremoz, domiciliée à Yverne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sigle et à Yverne le vingt-sept et à Vevey le quinze Mars de l'année courante. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Sigle  
à Yverne et à Vevey \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Alfred Rieder  
Célestine Rieder

Signatures des témoins :

Louis Pollet à Sigle  
Ernest Rouge à Sigle

Communiqué : à l'officier de l'état  
civil de Vevey \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Aug Dufour  
Subst

N<sup>o</sup> 13.

*Crosasse-Anbernoz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Seize Avril* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*neuf* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Crosasse, Jean Francois, agriculteur* \_\_\_\_\_

de *Morges* \_\_\_\_\_ domicilié à *Yverne* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Yverne le dix Avril* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-quatre* \_\_\_\_\_

fils de *Crosasse, Michel Pierre, défunt* \_\_\_\_\_

et de *Marie Ferret, domiciliée à Yverne* \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> *Anbernoz, Marie Rosalie, sans profession* \_\_\_\_\_

de *Sigle et Yverne* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Yverne* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Yverne le vingt-trois Août* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-quatre* \_\_\_\_\_

fille de *Anbernoz, Charles Auguste Francois* \_\_\_\_\_

et de *Marie Soube Delacétag, défunte* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Sigle et à Yverne le vingt-sept et à Morges le trente Mars de l'année courante* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à Sigle, à Yverne et à Morges.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Crosasse*  
*Rosalie Crosasse*

Signatures des témoins :

*Louis Pollen, à Sigle*  
*Auguste Riéder à Sigle*

Communiqué : à l'officier de l'état civil à *Morges* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*Aug. Dufour*  
*subst.*

N<sup>o</sup> 111  
 Berthod - Favre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre avril mil huit cent quatre-vingt-  
neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Berthod, Paul, agriculteur

de Château - d'Or domicilié à Château - d'Or.

célibataire

né à Château - d'Or le quatre août mil huit cent soixante un

fil de Berthod, Adolphe David, maître de pension

et de Marie Louis Favre - Courne, à Château - d'Or

2<sup>o</sup> Favre, Louise Amélie, ménagère

de Château - d'Or domiciliée à Château - d'Or

célibataire

née à Château - d'Or le vingt neuf janvier mil huit cent soixante cinq

fille de Favre, Vincent Marc, agriculteur

et de Louise Amélie Lenoir, à Château - d'Or

Les publications ont eu lieu à Château - d'Or et à l'Étiog le vingt-  
 huit Mars de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état  
 civil de Château - d'Or pour  
 la célébration du mariage.

Signatures des époux :

Paul Berthod  
Louise Amélie Berthod

Signatures des témoins :

L. Favre  
E. Roux

Communiqué : aux officiers de  
 l'état civil de Château - d'Or et  
 de l'Étiog

L'officier de l'état civil :  
Aug Lufour

N° 15.

Roussy - Buffat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Novembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Roussy, Auguste Francois, Ecrivain

de Aigle domicilié à Aigle

célibataire

né à Aigle le huit Décembre mil huit cent soixante-cinq

fils de Roussy, Vincent Louis, agriculteur

et de Esther Jeanne Alice Lulau, domiciliée à Aigle

2° Buffat, Marie Elise, Institutrice

de Aigle et d'Ellon domiciliée à Aigle

célibataire

née à Aigle le premier Septembre mil huit cent soixante-sept

fille de Buffat, Francois Felix, défunt

et de Suzette Adèle Delapraz, domiciliée à Aigle

Les publications ont eu lieu à Aigle et à Flühémoy le six et à Ellon le huit civil de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication d'Aigle d'Ellon et de Flühémoy

Signatures des époux :

[Signature] Elise Roussy

Signatures des témoins :

[Signature] [Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué: aux Officiers de l'état civil d'Ellon et de Flühémoy.

N° 16

Martin - Hnebel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Heu \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Martin, Emile Alexandre, agriculteur,

de Ormont-dessous, domicilié à Aigle

veuf de Marie Susanne Henriette Martin née Bisset dès le 30. Septembre 1876.

né à Ormont-dessous le vingt deux Août mil huit cent trante cinq

fil de Martin, David Benjamin, défunt

et de Marie Marguerite Rouiller, défunte

2° Hnebel, née Caux, Rose Marianne Marie Armande, sans profession.

de la Sarraz domiciliée à Aigle

veuve de Henri Hnebel dès le 8 Février 1885

née à Aigle le neuf Août mil huit cent quarante quatre

fille de Caux, Jean Charles Georges Benjamin, agriculteur à Villeneuve

et de Marianne Marguerite Caux, défunte

Les publications ont eu lieu à Aigle le cinq, à la Sarraz le six et à Ormont-dessous le sept Août de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Certificats de publication d'Aigle, de la Sarraz & d'Ormont-dessous.

2° Actes de décès de la femme du mari et du mari de l'épouse.

Communiqué : aux officiers de l'état civil d'Ormont-dessous et de la Sarraz.

Signatures des époux :

Emile Alex Martin  
Marie Martin

Signatures des témoins :

Pouge à Aigle  
Spaefael à Aigle

L'officier de l'état civil :

Lehmann  
3

N° 17.

Weiss - Regord

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Weiss, Antoine, comptable, \_\_\_\_\_de Sulz (Argovii) \_\_\_\_\_ domicilié à Aigle \_\_\_\_\_célibataire \_\_\_\_\_né à Sulz, le vingt-quatre août \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-cinq \_\_\_\_\_fils de Weiss, Gaspard défunt \_\_\_\_\_et de Kreszenzia \* Puerde, défunte \_\_\_\_\_2° Regord, Marie Amélie, sans profession \_\_\_\_\_de Charammes sur Ecublens \_\_\_\_\_ domiciliée à Aigle \_\_\_\_\_célibataire \_\_\_\_\_née à Aigle \_\_\_\_\_ le douze Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-huit \_\_\_\_\_fille de Marie Louise Regord, domiciliée à Aigle. \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Aigle le seize, à Charammes le dix sept et à Sulz  
le dix huit Avril de l'année courante. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication d'Aigle, d'Ecublens  
et de Sulz. \_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil d'Ecublens et de Sulz. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Ant. Weiss  
Elisa Weiss

Signatures des témoins :

Martin Kaelin d'Aigle  
H. Rey d'Aigle

L'officier de l'état civil :

L. Jauchon  
3

N° 18

*Décosterd - Byrde*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-cinq Mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*neuf* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Décosterd, Jules Louis, charpentier* \_\_\_\_\_

de *Chioleyres* \_\_\_\_\_ domicilié à *Vernez-Monheur* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né aux *Chioleyres* le *deux-sept Décembre* mil huit cent *cinquante-cinq*. \_\_\_\_\_

fils de *Décosterd, Jean Pierre Louis Daniel, agriculteur* \_\_\_\_\_

et de *Elsie née Fayet, domiciliés à Chailly* \_\_\_\_\_

2° *Byrde, Françoise Annette Cécile Marie, sans profession* \_\_\_\_\_

de *Château-d'Oex* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Brent-rive la châtelaud* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Brent* le *vingt-huit Juillet* mil huit cent *soixante-quatre* \_\_\_\_\_

fille de *Byrde, Abraham Louis, Agriculteur,* \_\_\_\_\_

et de *Françoise Marie née Itoz, domiciliés à Brent* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu aux *Chioleyres et Château d'Oex* le *vingt-six* ;  
au *Châtelaud* le *vingt-cinq Avril* de l'année *courante*. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'état civil de*  
*Monheur pour la célébration du*  
*mariage* \_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état  
*civil d'Oram, de Château d'Oex et*  
*de Monheur.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Jules Louis Décosterd*  
*Annette Décosterd*

Signatures des témoins :

*Jacott-Desurber, aigle*  
*Erault 2 aigle*

L'officier de l'état civil :

*L. Caumont*



N° 19.

Rieder - Tinard

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui Sept Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Rieder, Henri Joseph, agriculteur \_\_\_\_\_

de Frutigen (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Aigle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Aigle \_\_\_\_\_ le dix Octobre mil huit cent quarante quatre \_\_\_\_\_

fils de Rieder, Jean Louis, défunt \_\_\_\_\_

et de Rose Marguerite Cathérine Bournoud, défunte \_\_\_\_\_

2° Tinard née Briol, Marie Louise Rosalie, Sans profession \_\_\_\_\_

de Rances \_\_\_\_\_ domiciliée à Aigle \_\_\_\_\_

veuve de David Louis Tinard, de le quatre Avril mil huit cent quatre-vingt-  
-huit \_\_\_\_\_

née à Aigle le vingt trois Février mil huit cent quarante six \_\_\_\_\_

fille de Briol, Elie Frédéric, défunt \_\_\_\_\_

et de Genillard, Susanna Marie, défunte \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Aigle le deux, à Frutigen & à Rances le quatre  
Mai de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Certificats de publication d'Aigle,  
de Frutigen & de Baulmes. \_\_\_\_\_  
2° acte de décès du mari de l'épouse  
\_\_\_\_\_

Communiqué: aux officiers de l'état  
civil de Frutigen & de Baulmes.  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Henri Rieder  
Rosalie Rieder

Signatures des témoins:

Georges \_\_\_\_\_ à Aigle,  
Joseph Dufour \_\_\_\_\_ à Aigle

L'officier de l'état civil:

Shannon

N° 20.

Muhammad - Andersmoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Muhammad, Jean, écrivain \_\_\_\_\_

de Wyl (Zürich) \_\_\_\_\_ domicilié à Aigle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Schöfflisdorf (Zürich) le cinq Mars mil huit cent cinquante-sept

fils de Muhammad, Jean, serrurier, domicilié à Stellegu

et de Marquise née Meier, défunte \_\_\_\_\_

2° Andersmoz, Eugénie Anna, sans profession \_\_\_\_\_

de Aigle, Yverne et Corbeyrier \_\_\_\_\_ domiciliée à Aigle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Aigle le six Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quatre

fille de Andersmoz, Eugène François Félix, serrurier à Aigle

et de Abèle Augustine née Byrde, défunte \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Aigle, Yverne et Corbeyrier le cinq, et à Wyl le huit, juin de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Aigle, Yverne, Corbeyrier et Wyl.

Signatures des époux :

J. Muhammad  
A. Andersmoz

Signatures des témoins :

Houssy Vincent  
scrapino Romerio

Communiqué : à l'officier de l'état civil de Wyl (Zürich)

L'officier de l'état civil :

Chaux

N° 21.

Gétaz - Ansermoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gétaz, Louis Henri, charpentier \_\_\_\_\_

de Château-d'Or \_\_\_\_\_ domicilié à Versoy sur Yverne

veuf de Rose Marie Louis Gétaz née Muller, née le quinze Juin mil huit cent quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

né à Ternier (Château-d'Or) le vingt Décembre mil huit cent soixante-quatre

fils de Gétaz, David Louis, domicilié à Versoy \_\_\_\_\_

et de Julia Marianne Bertholet, veuve \_\_\_\_\_

2° Ansermoz, Louise Emma, sans profession \_\_\_\_\_

de Aigle et Yverne \_\_\_\_\_ domiciliée à Aigle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Aigle le vingt-six Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-un \_\_\_\_\_

fille de Ansermoz, Jean Pierre \_\_\_\_\_

et de Julia Louis Victorine Marguerite Walther, domiciliée à Aigle \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Aigle et à Yverne le cinq, à l'Étiwaz le six et à Château-d'Or le sept Juin de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Certificat de publication à Aigle, Yverne, l'Étiwaz et Château-d'Or
- 2° Acte de décès de la femme de l'époux
- 3° Autorisation du père de l'époux

Communiqué : aux Officiers de l'état civil de l'Étiwaz et Château-d'Or

Signatures des époux :

Louis Henri Gétaz  
Emma Gétaz

Signatures des témoins :

J. Froeschli à Aigle  
Emile Genillard à Yverne

L'officier de l'état civil :

L. Chauvin

N° 212.

*Duthoex - Gillieron*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux Août* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*neuf* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Duthoex, Auguste, agriculteur* \_\_\_\_\_

de *Aigle et de Corbeyrier* \_\_\_\_\_ domicilié à *Aigle* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Aigle le quinze Août* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-deux* \_\_\_\_\_

fils de *Duthoex, Henri François, agriculteur* \_\_\_\_\_

et de *Catherine Susanne Trachtel, domiciliée à Aigle* \_\_\_\_\_

2° *Gillieron, Marie Louise, sans profession* \_\_\_\_\_

de *Servion* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Yverne* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Yverne le vingt-neuf Juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-neuf* \_\_\_\_\_

fille de *Gillieron, Félix Auguste Benjamin, agriculteur* \_\_\_\_\_

et de *Mélanie Sylvie Chamorel, domiciliée à Yverne* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Aigle, Yverne et Corbeyrier le vingt-huit*  
*et à Servion le trente Juin de l'année courante.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Certificat de publication à Aigle*  
*Yverne, Corbeyrier et Servion*  
2° *Substitution du père de l'épouse*  
*mineure.* \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'officier de l'état  
civil d'Oron. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Duthoex Auguste*  
*Louise Duthoex*

Signatures des témoins :

*D. Rouge*  
*Rossier, régt. civil*

L'officier de l'état civil :

*L. Couron*  
3

N° 23.

*Vaudroz-Veillard*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par ordonnance de Département de Justice et Police du Canton de Vaud, du 14 novembre 1922, l'acte inscrit ci-dessus est rectifié en ce sens qu'à la Commune de Corbeyrier, seule indiquée comme lieu d'origine du mari, est ajoutée celle de Seysin, mise par erreur

Inscrit le 20 novembre 1922  
L'Officier de l'Etat Civil:  
*A. Corey*  
Comm. à Seysin et au Dép. J.P. le 20.11.22

Aujourd'hui *neuf* ~~soixante~~ *soixante* mil huit cent quatre-vingt-

*neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Vaudroz, Henri Frédéric Auguste, agriculteur*

de *Corbeyrier* domicilié à *Corbeyrier*

*célibataire*

né à *Corbeyrier le seize Mai* mil huit cent *soixante-quatre*

fils de *Stabelle Françoise Vaudroz, domiciliée à Velars (Côte d'Or et de France)*

2° *Veillard, Louise Rosalie, sans profession*

de *Corbeyrier* domiciliée à *Corbeyrier*

*célibataire*

née à *Rosinière le vingt-neuf Mai* mil huit cent *soixante-six*

fille de *Veillard, Jean Henri, défunt*

et de *Élie Marie née Berdy, défunte*

Les publications ont eu lieu à *Corbeyrier le six-neuf Juillet* de *l'année courante.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Certificat de publication de Corbeyrier*

Signatures des époux:

*Vaudroz Henri*  
*Louise Vaudroz*

Signatures des témoins:

*J. Chebanoz, à Seysin*  
*Es. Pange, à Seysin*

Communiqué: \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil:

*L. Braun*

N° 24.

Hennard - Siamont

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hennard, César, tapissier \_\_\_\_\_

de Cugy et de Boulens \_\_\_\_\_ domicilié à Aigle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Sausanne le premier Mars mil huit cent soixante huit \_\_\_\_\_

fil de Hennard, Marc Louis François, facteur-postal, à Sausanne \_\_\_\_\_

et de Marie Rosalie Bény, au même lieu \_\_\_\_\_

2° Siamont, Stéphanie Barbe, matelassière \_\_\_\_\_

de Hartigny \_\_\_\_\_ domiciliée à Aigle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Sière (Valais) le quatre Juillet mil huit cent soixante neuf \_\_\_\_\_

filles de Siamont, Louis, tapissier, domicilié à Montreux \_\_\_\_\_

et de Barbe Faust, matelassière, domiciliée à Vevey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Aigle le trois, à Cugy et à Hartigny le cinq, et à Boulens le six tout de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication d'Aigle de Boulens, de Hartigny, et de S-Cierges \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

César Hennard  
Stéphanie Hennard

Signatures des témoins :

A Gillieroy à Aigle.  
E. Rouge à Aigle.

L'officier de l'état civil :

L. Chauvin

Par jugement du Tribunal du district de Sausanne, en date du 10 juillet 1913, devenu exécutoire le 27 septembre 1913, le mariage ci-contre a été dissous par le divorce. Il est interdit à l'époux de se remarier avant l'expiration de deux années dès la date du jugement.  
Inscrit le 9 octobre 1913  
H. Derohodt  
Off. Etat Civil

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Boulens à Poliez-le-grand, de Hartigny, et de S-Cierges.

N<sup>o</sup> 25.*Balsiger - Burger*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre septembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-*neuf* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1<sup>o</sup> *Balsiger, Ferdinand, boulanger* \_\_\_\_\_de *Höniz (Berne) (Höniz)* — domicilié à *Aigle* \_\_\_\_\_*Célibataire* \_\_\_\_\_né à *Motiers (Valais) le dix Janvier* mil huit cent *soixante* \_\_\_\_\_fils de *Balsiger, Rodolphe, ouvrier parqueteur, domicilié à Aigle* \_\_\_\_\_et de *Marguerite Hänni, défunte* \_\_\_\_\_2<sup>o</sup> *Burger, Anna Louise, sans profession* \_\_\_\_\_de *Sumiswald (Berne)* — domiciliée à *Aigle* \_\_\_\_\_*Célibataire* \_\_\_\_\_née à *Masle, Berne, le quinze Avril* mil huit cent *soixante quatre* \_\_\_\_\_fille de *Burger, Jacques André Albert, défunt* \_\_\_\_\_et de *Anna Louise Henriette Clotz, domiciliée à Aigle* \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à *Aigle le (14) quatorze, à Höniz et à Sumiswald*  
*le septi Avril de l'année courante.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication d'Aigle,*  
*de Höniz & de Sumiswald* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*F Balsiger*  
*Louise Balsiger*

Signatures des témoins :

*Aug Dufour à Aigle*  
*E. Bolle à Aigle*Communiqué : *aux officiers de l'état civil**de Höniz & de Sumiswald* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*Chaumen*  
3

N° 26.

Gaberel-Luchuat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gaberel, Jules Louis, brosseur \_\_\_\_\_  
de Savagnier (Neuchâtel) \_\_\_\_\_ domicilié à Aigle \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Aigle le treize novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-sept \_\_\_\_\_  
fils de Gaberel, Jean Louis, défunt \_\_\_\_\_  
et de Marguerite Mabelaine Paris, à Aigle \_\_\_\_\_

2° Luchuat, Marie Louise, couturière \_\_\_\_\_  
de Savièze (Valais) \_\_\_\_\_ domiciliée à Aigle \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Aigle le Sept Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-six \_\_\_\_\_  
fille de Luchuat, Germain, défunt \_\_\_\_\_  
et de Marie Christine Suyet, à Aigle \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Aigle le quatorze, à Savagnier le  
seize et à Savièze le dix-sept Août de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
Certificats de publication d'Aigle,  
de Savagnier et de Savièze.

Signatures des époux :  
Jules Gaberel  
Louise Gaberel

Signatures des témoins :  
Auz Dufour à Aigle  
G. Pagny à Aigle

Communiqué : aux Officiers de  
l'état civil de Savagnier et  
de Savièze.

L'officier de l'état civil :  
Lehmann



N° 27.

*Deleysin - Fournier*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Octobre* mil huit cent quatre-vingt-*neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Deleysin, Eugène Frédéric Louis Benjamin, coiffeur*de *Villeruive* domicilié à *Sigle**célibataire*né à *Sigle le quatorze septembre* mil huit cent *soixante-un*fils de *Deleysin, François Louis, menuisier*et de *Alvina Feltzer, domiciliée à Sigle*2° *Fournier, Marie Victorine, sans profession*de *Salvan (Valais)* domiciliée à *Sigle**célibataire*née à *Martigny-Bouville cinq octobre* mil huit cent *soixante-un*fille de *Fournier, François, défunt*et de *Marie rue Guet, défunte*Les publications ont eu lieu à *Sigle le vingt-cinq, à Villeruive et à Salvan le vingt-six septembre de l'année courante*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à Sigle de Villeruive et de Salvan*

Signatures des époux :

*Deleysin Benjamin*  
*Victorine Deleysin*

Signatures des témoins :

*C. Rauge à Sigle*  
*C. Luchinat à Sigle*Communiqué : *aux officiers de l'état civil de Villeruive et de Salvan*

L'officier de l'état civil :

*Chavron*

N<sup>o</sup> 28.  
Kälin - Dupuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Kälin, Joseph Martin, retier \_\_\_\_\_

de Schwyz \_\_\_\_\_ domicilié à Nigle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Schwyz le vingt-sept novembre mil huit cent cinquante-huit \_\_\_\_\_

fils de Kälin, Melchior, défunt \_\_\_\_\_

et de Madelaine Marby, domiciliée à Schwyz \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Dupuis, Marie Virginie, sans profession \_\_\_\_\_

de Saubraz \_\_\_\_\_ domiciliée à Nigle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Nigle le vingt-deux juillet mil huit cent soixante-trois \_\_\_\_\_

fille de Dupuis, Louis \_\_\_\_\_

et de Marie Louise née Regord, domiciliée à Nigle \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Nigle le premier, à Schwyz et à Saubraz le quatre octobre de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications à Nigle Schwyz et Saubraz \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Martin Kälin  
Virginie Kälin

Signatures des témoins :

Jouy, Joseph, à Nigle  
Bonjon, à Nigle

Communiqué : aux Officiers de

l'état civil de Schwyz et de Saubraz \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Schwarz

N° 29

*Cardolfi - Klopferstein*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *cinq Novembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cardolfi, Paul Lion, cocher*  
de *Comolengo (Cestin)* domicilié à *Stigle*  
*célibataire*

né à *Stigle le premier Août* mil huit cent *cinquante-sept*  
fils de *Cardolfi, Guillaume Antoine, défunt*  
et de *Mari Françoise Cornioley, à Stigle.*

2° *Klopferstein née Schletti, Susanne Cathérine, pûkère*  
de *St Stéphan (Berne)* domiciliée à *Stigle*  
*veuve de Jacob Klopferstein des le deux novembre mil*  
*huit quatre vingt-sept*

née à *La Sionk le quinze Août* mil huit cent *cinquante-neuf*  
fille de *Schletti, Jean*  
et de *Susanne Cathérine Tristler, défunte*

Les publications ont eu lieu à *Stigle le trois, à St Stéphan le*  
*quatre et à Comolengo le huit Octobre de l'année courante.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Certificats de publication*  
*d' Stigle, St Stéphan & Comole-*  
*gno.*  
2° *Acte de décès du mari de l'épouse.*

Signatures des époux :

*Paul Cardolfi*  
*Susanne Klopferstein Cardolfi*

Signatures des témoins :

*Ch. Brügger à Stigle*  
*L. Amiet, à Stigle*

Communiqué : aux Officiers de  
l'état civil de *St Stéphan et*  
*de Comolengo*

L'officier de l'état civil :

*L. Chauvenet*

*Expédié en duplicata à la M<sup>re</sup> de Comolengo 24.11.94*

N° 30

Baud - Ranzoni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Baud, Jean, agriculteur

de Morzine (Dépt de Haute-Savoie) domicilié à Sigle

célibataire

né à Morzine le quatorze juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent vingt-neuf \_\_\_\_\_

fils de Baud, Claude

et de Jeanne Marie Richard, décédée.

2° Ranzoni née Sabbelli, Angelina, sans profession

de Bironico (Cesina) \_\_\_\_\_ domiciliée à Yverne

veuve de Pierre Ranzoni des le sept deux mil huit cent quatre-vingt-sept \_\_\_\_\_

née à Bironico le vingt septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent vingt-quatre \_\_\_\_\_

filles de Sabbelli, Mattia

et de Barbara Brentubrana, décédée.

Les publications ont eu lieu à Sigle et à Yverne le huit, à Bironico le dix et à Morzine le treize octobre de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Subrogation du Département de Justice et Police pour la célébration du mariage, en date du 2 novembre 1889.

Signatures des époux :

J Baud

L'épouse ne sait pas écrire. L. Haumont  
officier de l'état civil

Signatures des témoins :

L. Amiet, à Sigle

et L. Brugger, à Sigle

L'officier de l'état civil :

L. Haumont

Communiqué : à l'Officier de l'état civil de Bironico et à la Chancellerie du Conseil d'Etat, à Lausanne

N° 31.

Favrod-Coune - Siedler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Favrod-Coune, Samuel, boucher \_\_\_\_\_

de Aigle, et château d'Oex \_\_\_\_\_ domicilié à Aigle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Aigle le vingt-huit Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-un \_\_\_\_\_

fil de Favrod-Coune, François, défunt \_\_\_\_\_

et de Marianne Fayet, domiciliée à Aigle \_\_\_\_\_

2° Siedler, Marguerite, sans profession \_\_\_\_\_

de Ottenbach (Lucerne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Aigle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

"née le dix-neuf Février mil huit cent soixante-trois \_\_\_\_\_

née à Hettmenstetten (Lucerne) le 19 février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois \_\_\_\_\_

fille de Siedler, Henri, domicilié à Hettmenstetten \_\_\_\_\_

et de Susanne Gassmann, domiciliée au même lieu \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Aigle le vingt quatre, à l'Étiéraz le vingt cinq, à  
château d'Oex et à Ottenbach le vingt six Octobre de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications d'Aigle,  
de l'Étiéraz, de château d'Oex & de  
Ottenbach \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Samuel Favrod Coune  
Marguerite Favrod Coune

Signatures des témoins :

G. Fauge à Aigle  
Fredéric Gasser à Aigle

L'officier de l'état civil :

L. Chauvin

Par jugement du Tribunal  
du district d'Aigle, en date  
du 11 avril 1916, devenu ex-  
cutoire le 28 juin 1916, le  
mariage ci-contre a été  
dissous par le divorce.

Il a été interdit à l'époux  
de se remarier avant l'expira-  
tion d'une année de la date  
du jugement.

Inscrit le 6 juillet 1916

L'officier de l'état civil  
J. Bernholzer

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de l'Étiéraz, de château d'Oex &  
de Ottenbach \_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 32.

Gasser - Haldi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Gasser, Jean Frédéric, agriculteur \_\_\_\_\_

de Ruderswyl (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Aigle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Bellerive le trent-un Décembre mil huit cent septante \_\_\_\_\_

fils de Gasser, Jean, cordonnier d'Aigle \_\_\_\_\_

et de Anna Elisabeth Iseli, défunte \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Haldi, Louise, sans profession \_\_\_\_\_

de Saanen (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Aigle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Saanen le trente Juillet mil huit cent soixante-trois \_\_\_\_\_

filie de Catherine Haldi, domiciliée à Rougemont \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Aigle le seize, à Ruderswyl le dix-huit, et à Saanen le vingt septembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1<sup>o</sup> certificats de publication d'Aigle, de Ruderswyl, et de Saanen  
2<sup>o</sup> autorisation du père de l'époux.

Communiqué : aux officiers des  
l'état civil de Ruderswyl et de Saanen.

Signatures des époux :

Frédéric Gasser  
Louise Gasser

Signatures des témoins :

Samuel Furrer  
G. Raugel

L'officier de l'état civil :

L. Chauvin

N° 33.

Petitmermet-Arisermoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Petitmermet, David François, agriculteur \_\_\_\_\_

de Yverre \_\_\_\_\_ domicilié à Yverre \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Yverre le vingt deux octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante sept \_\_\_\_\_

fils de Petitmermet, François Auguste, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Angélique Louise Ranzoni, domiciliée à Yverre \_\_\_\_\_

2° Arisermoz, Louise Marie, sans profession \_\_\_\_\_

de Sigle et Yverre \_\_\_\_\_ domiciliée à Yverre \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Yverre le cinq août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante six \_\_\_\_\_

fille de Arisermoz, Charles Auguste François \_\_\_\_\_

et de Marie Louise Delacrellez, célibat. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sigle et à Yverre le six novembre de  
l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication à Sigle  
et à Yverre \_\_\_\_\_

Communiqué : \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Petitmermet François

Marie Petitmermet

Signatures des témoins :

Eugène Muller à Sigle

Eugène Muller à Sigle.

L'officier de l'état civil :

L. Laurant

N° 34.

*Vauxe Berthez*

Nom et profession de l'époux :

1° *Vauxe, Adrien, dessinateur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Aigle, Leysin & Ormont-dessous* — domicilié à *Aigle*.

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Aigle, le dix-huit Octobre* — mil huit cent *cinquante-trois*

Noms, profession et

fils de *Vauxe, Jean Rodolphe Samuel, domicilié à Aigle*

domicile des parents :

et de *Marie Françoise Olympe Deapel, domiciliée au même lieu.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Berthez, Adèle Clara Elisa, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lucens* — domiciliée à *Aigle*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Aigle, le vingt-un Mars* — mil huit cent *cinquante-cinq*

Noms, profession et

fille de *Berthez, Jean Henri Louis, domicilié à Aigle*

domicile des parents :

et de *Henriette Ruchel, défunte.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Aigle le quatorze, à Leysin le quinze, à Ormont-dessous et à Lucens le sept Novembre de l'année courante.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publications d'Aigle, de Leysin, d'Ormont-dessous et de Lucens.*

Signatures des époux :

*A. Vauxe*  
*Clara Vauxe*

Signatures des témoins :

*H. Wahlens d'Aigle*  
*Ch. Jaeger d'Aigle*

Communiqué : aux officiers de l'état

*Civil de Leysin, d'Ormont-dessous, et de Lucens.*

L'officier de l'état civil :

*L. Chauvenet*



N<sup>o</sup> 35.

Warpelin - Toud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Décembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Warpelin, Marc Frédéric, agriculteur

de Seysin domicilié à Seysin

célibataire

né à Seysin le deux Janvier mil huit cent soixante-sept

fils de Warpelin, Jean Frédéric

et de Louise Sylvia Oquey, à Seysin

2<sup>o</sup> Toud née Laurent, Marie Adèle, sans profession

de Sigle et Yvoine domiciliée à Sigle

veuve de David Samuel Louis Toud, dès le quatorze

Mars mil huit cent quatre-vingt-huit

née à Sigle le vingt-sept Juillet mil huit cent soixante-un

fille de Jean Jacob Laurent, à Sigle

et de Mariamne Françoise Delacour, défunte

Les publications ont eu lieu à Seysin, à Sigle et à Yvoine le seize novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation l'Officier de l'état civil de Seysin pour la célébration du mariage.

Signatures des époux :

Marc Warpelin  
Adèle Warpelin

Signatures des témoins :

H. Courcy, à Sigle  
Edouard, à Sigle

L'officier de l'état civil :

Ch. Courcy

Communiqué : à l'Officier de l'état civil de Seysin.

N° 36.

*Jaquerod-Cropt*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize Décembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Jaquerod, Louis Alexis, agriculteur* \_\_\_\_\_

de *Ormont dessus* \_\_\_\_\_ domicilié à *Tance sur Ollon* \_\_\_\_\_

*veuf de Judith Elisa veu Dulox, des le vingt deux août mil huit cent-  
quatre-vingt-sept* \_\_\_\_\_

né à *Huemoz sur Ollon le onze Février* mil huit cent cinquante deux \_\_\_\_\_

fil de *Jaquerod, David Elie, agriculteur, domicilié à Huemoz* \_\_\_\_\_

et de *Adèle veu Buxel, au même lieu.* \_\_\_\_\_

2° *Cropt, Amie Rosalie, agriculteur* \_\_\_\_\_

de *Ollon* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Tance sur Ollon* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Tance* \_\_\_\_\_ le *neuf Septembre* mil huit cent *soixante-sept* \_\_\_\_\_

fille de *Cropt, Jean David, agriculteur, domicilié à Tance* \_\_\_\_\_

et de *Suzanne Marie veu Jaquerod, au même lieu.* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Ormont-dessus le quatre, d'Ollon le deux,  
à Huemoz le premier Novembre de l'année courante.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'officier de l'état  
civil de Huemoz pour la célébration  
de mariage* \_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de *Ormont dessus, de Huemoz,  
et d'Ollon.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Louis Jaquerod*  
*Amie Jaquerod*

Signatures des témoins :

*Jacott-Descombel a. sigla.*  
*Chossier, veu a. sigla.*

L'officier de l'état civil :

*L. Auron*

N<sup>o</sup> 37.

Girard - Corrut

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Girard, Louis Samuel, Serrurier \_\_\_\_\_

de Roche \_\_\_\_\_ domicilié à Sigle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Sigle le douze novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-huit

fils de Girard, Louis, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Marie Sophie Roux, domiciliés à Sigle \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Corrut, Marie Eléonore, sans profession \_\_\_\_\_

de Tourry (Vatais) \_\_\_\_\_ domiciliée à Sigle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Tourry le neuf novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq \_\_\_\_\_

fille de Corrut, Eloi \_\_\_\_\_

et de Aluminie rue Furney, sœurs \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sigle le vingt-un, à Tourry le vingt-deux et à Roche le vingt-trois novembre de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications d'origine, Villeneuve et Tourry. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Louis Girard \_\_\_\_\_

Marie Girard \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

H. Emery \_\_\_\_\_ à Sigle

E. Martine \_\_\_\_\_ à Sigle

Communiqué : aux Officiers de l'état civil de Villeneuve et Tourry \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

L. Chauvin \_\_\_\_\_

N° 38.

*Chablot - Chappuis*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *vingt sept Décembre* mil huit cent quatre-vingt-

*neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Chablot, François, vigneron*

Etat civil :

de *Château d'Oex* et ~~domicilié~~ à *la Cour de Feitz, actuellement*

*célibataire* à *Agile*

Lieu et date de la naissance :

né à *la Cour de Feitz le vingt Juillet* mil huit cent *soixante-cinq*

Noms, profession et

fils de *Chablot, Louis défunt*

domicile des parents :

et de *Jeanne Louise Goutter, domiciliée à la Cour de Feitz*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Chappuis, Julie Louise, couturière*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Rivaz* domiciliée à *Vevey*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Vevey* le *trente Avril* mil huit cent *soixante-quatre*

Noms, profession et

fille de *Chappuis, Jean Samuel, défunt*

domicile des parents :

et de *Jeanne Françoise Susanne Louise Bron, domiciliée à Vevey*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Agile le trois, à la Cour de Feitz, et à l'Étiéaz le quatre, à Château d'Oex, à Rivaz & Vevey le cinq Décembre de l'année courante.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication de mariage d'Agile, de la Cour de Feitz, de l'Étiéaz, de Château d'Oex, de Rivaz (S. Saphorin) et de Vevey.*

Signatures des époux :

*Chablot François*  
*Julie Chablot*

Signatures des témoins :

*A. M. M. d'Agile*  
*G. P. d'Agile*

Communiqué : aux officiers de l'état

*civil de la Cour de Feitz, de l'Étiéaz, de Château d'Oex, de S. Saphorin & Chexbres, et de Vevey.*

L'officier de l'état civil :

*Chaurin*  
3

N° 39

Bleuler-Kaufmann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Bleuler, Jean, conciergede Zollikon (Zurich) domicilié à Crêt (Montreux)célibatairené à Chusis (Gruyères) le dix-neuf Juin mil huit cent cinquante cinqfils de Bleuler, Jacob, défuntet de Susanne nee Beck, à Chusis2° Kaufmann, Anna Elisabeth, sans professionde Hauwil (Lucerne) domiciliée à Don-Port, Montreuxcélibatairenée à Root, Lucerne le huit Avril mil huit cent soixante septfille de Kaufmann, Jacob, défuntet de Elisabeth nee Petermann, à GerswilLes publications ont eu lieu à Zollikon, le huit, à Hauwil le douze,  
à aux Planches-Montreux le sept Décembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état  
civil de Montreux pour la célébration  
du mariage.

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Zollikon de Hauwil et de  
Montreux.

Signatures des époux :

Jean Bleuler  
Anna Bleuler

Signatures des témoins :

Grisshalter à Montreux  
G. Ruge à Hylis

L'officier de l'état civil :

L. Haun

Aujourd'hui \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :


1<sup>o</sup> \_\_\_\_\_  
 de \_\_\_\_\_ domicilié à \_\_\_\_\_  
 Etat civil : \_\_\_\_\_  
 né à \_\_\_\_\_ mil huit cent \_\_\_\_\_  
 fils de \_\_\_\_\_  
 et de \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_  
 de \_\_\_\_\_  
 Etat civil : \_\_\_\_\_  
 née à \_\_\_\_\_ mil huit cent \_\_\_\_\_  
 fille de \_\_\_\_\_  
 et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

*Le n° 39. de la page 50. est celui de la dernière inscription faite dans l'annuaire 1889. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions. Aigle le 31. Décembre 1889.*

*L. Lavoiron*  
 L'officier de l'état civil.



*Seigneur*  
 Aigle le 11 Janvier 1890.  
*Seigneur*



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées : \_\_\_\_\_

Signatures des époux : \_\_\_\_\_

Signatures des témoins : \_\_\_\_\_

Communiqué : \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil : \_\_\_\_\_

N° 1.

Crausat-Monod

Nom et profession de l'époux:

1° Crausat, Henri Félix, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile:

de Lutry & Hermonches domicilié à Aigle

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Aigle le dix-huit Novembre mil huit cent soixante-sept

Noms, profession et

fils de Crausat, Jean Louis Frédéric, défunt

domicile des parents:

et de Caroline Brachsel, domiciliée à Aigle.

Nom et profession de l'épouse:

2° Monod, Elise, sans profession

Lieu d'origine et de domicile:

de Ormont-dessous domiciliée à Aigle

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Verrex (Montroy) le vingt Octobre mil huit cent soixante-trois

Noms, profession et

fille de Monod, Jean Vincent défunt.

domicile des parents:

et de Marie Philomène Crettet, domiciliée à Aigle.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Aigle le vingt-un, à Hermonches le vingt-trois,  
à Ormont-dessous le vingt-quatre et à Lutry le vingt-cinq Décembre  
de l'année dernière

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication d'Aigle,  
de Moudon, d'Ormont-dessous,  
et de Lutry.

Communiqué: aux officiers de l'état

civil de Moudon, de Lutry et  
d'Ormont-dessous.

Signatures des époux:

Félix Crausat  
Elise Crausat

Signatures des témoins:

J. H. V. M. Aigle  
C. P. Aigle

L'officier de l'état civil:

H. Aigle

N° 2.

Stalder - Fleuti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Janvier mil huit cent quatre-vingt-  
dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Stalder, Christian, agriculteur  
de la Serik (Berne) domicilié aux Blettawr sur Yverne  
veuf de Marie Louise Stalder née Schner, des le deux Mai mil  
huit cent quatre vingt-neuf

né à la Serik le six-huit novembre mil huit cent quarante trois  
fils de Stalder, Jean Jacob  
et de Suzanne Cathérine Trachsel, défunte

2° Fleuti, Lucia, sans profession  
de Gessenay (Berne) domiciliée aux Blettawr sur Yverne  
célibataire

née à G Steig le vingt-six Mars mil huit cent cinquante six  
fille de Fleuti, Jean  
et de Lucia née Russi, domiciliés à G Steig

Les publications ont eu lieu à Yverne le vingt-un, à Gessenay le  
vingt-trois et à la Serik le vingt-quatre Décembre de l'année  
dernière

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication d'Yverne  
de Gessenay et de la Serik

Signatures des époux :

Christian Stalder  
Lucia Fleuti

Signatures des témoins :

Hans Bock à sigle  
Conrad Bock à sigle

Communiqué : aux Officiers de

l'état civil de Gessenay et de la  
Serik

L'officier de l'état civil :

L. Maurer  
3



N° 3.

Streit-Guillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Streit, Charles, jardinier \_\_\_\_\_

de Chierachern (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Aigle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Steffisburg (Domay le quatre Mars mil huit cent soixante-sept) \_\_\_\_\_

fil de Streit, Christian, défunt \_\_\_\_\_

et de Anna née Schupbach, domiciliée à Chierachern \_\_\_\_\_

2° Guillard, née Rossier, Jeanne Marie Louise, sans profession \_\_\_\_\_

de Bex \_\_\_\_\_ domiciliée à Aigle \_\_\_\_\_

divorcée de Guillard, Gustave, dès le dix-neuf Décembre mil huit cent-  
quatre-vingt-huit \_\_\_\_\_

née à Aigle \_\_\_\_\_ le vingt-un Mars mil huit cent soixante-six \_\_\_\_\_

fille de Rossier, Jean, jardinier domicilié à Aigle \_\_\_\_\_

et de Marie Henriette Barman, au même lieu \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Aigle le vingt-sept, à Bex le vingt-huit et à Chierachern le trente Décembre de l'année dernière \_\_\_\_\_

*Selon extrait du jugement  
du Tribunal civil du district  
d'Aigle, du sept Décembre  
mil neuf cent neuf, devenu  
exécutif le quinze février  
mil neuf cent dix, le  
mariage Streit-Rossier  
inscrit ci-contre, a été dissous  
par le divorce sur la  
base de l'art 46 lettre  
A. de la loi fédérale sur  
l'état civil.*

*Inscrit le 7 Mars 1910  
L'officier de l'état civil  
L. Chauvin*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Certificats de publication d'Aigle  
de Bex et de Chierachern. \_\_\_\_\_
- 2° Acte de divorce de l'épouse; jugement  
du 19 Décembre 1888 \_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Bex et de Chierachern. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Charles Streit  
Marie Streit

Signatures des témoins :

Antoine G. Aigle  
M. Cause Aigle

L'officier de l'état civil :

L. Chauvin

N° 4.

*Senger, Christin*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

diè \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Senger, Frédéric Ernest, Commis de poste* \_\_\_\_\_

de *Soltwald (Berne)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Sion (Valais)* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Schaffhouse* \_\_\_\_\_ le *trois Avril* mil huit cent *soixante-deux* \_\_\_\_\_

fils de *Senger Henri, à Interlaken* \_\_\_\_\_

et de *Sophie Taiser, défunte* \_\_\_\_\_

2° *Christin, Emma Henriette Susanne, sans profession* \_\_\_\_\_

de *Sainte-Croix* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Aigle* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Aigle* \_\_\_\_\_ le *vingt-cinq Juillet* mil huit cent *soixante-huit* \_\_\_\_\_

fille de *Christin, Jean Daniel Louis, charretier à Aigle* \_\_\_\_\_

et de *Marquise Emma Guillermin, au même lieu.* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Sion, à Interlaken, à Aigle & à Sainte-Croix*  
le *vingt-trois* de l'année *courante.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'officier de l'état civil de Sion, pour la célébration du mariage.* \_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état civil de *Sion, de Interlaken et de Sainte-Croix.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*F. E. Senger*  
*Emma Senger*

Signatures des témoins :

*Chassier*  
*Rouge*

L'officier de l'état civil :

*L. Haum*

N° 5.

*Betty - Bruant*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *Sept Mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*diez* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Betty, Charles Alfred, Scieur* \_\_\_\_\_

de *Fisy* \_\_\_\_\_ domicilié à *Yvoine* \_\_\_\_\_

né à *Yvoine le vingt-trois avril* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-trois* \_\_\_\_\_

fils de *Betty, David Auguste, charpentier* \_\_\_\_\_

et de *Louise Adèle Moret, domiciliés à Yvoine* \_\_\_\_\_

2° *Bruant, Sophie, sans profession* \_\_\_\_\_

de *Cronay* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Yvoine* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Yvoine le vingt-trois juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-deux* \_\_\_\_\_

fille de *Bruant, Fernand* \_\_\_\_\_

et de *Louise d'Ormond, défunts.* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Yvoine le six, à Fisy le huit et à*  
*Cronay le dix février de l'année courante.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Certificats de publication à Sigle,*  
*de Gimel et de Donneloye* \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Betty Charles*  
*Sophie Betty*

Signatures des témoins:

*Jules Coridaz, à Sigle*  
*J. Fillel à Sigle*

Communiqué: aux officiers de l'état  
 civil de *Gimel et de Donneloye* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil:

*Aug Dufour*

N° 6.

*Borloy - Boven*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze Mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*die* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Borloy, Louis Abram Samuel, agriculteur* \_\_\_\_\_

de *Ormont-Dessous* \_\_\_\_\_ domicilié à *Yverne* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Yverne le treize Juin* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-six* \_\_\_\_\_

fils de *Borloy, Louis François Samuel, défunt* \_\_\_\_\_

et de *Louise Sophie Rosalie Anderson, domiciliée à Yverne.* \_\_\_\_\_

2° *Boven, Louise Henriette, sans profession* \_\_\_\_\_

de *Yverne et Nigle* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Yverne* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Yverne le cinq Septembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-six* \_\_\_\_\_

fille de *Boven, Pierre François, défunt* \_\_\_\_\_

et de *Jeanne Henriette Grosjean, domiciliée à Yverne* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Nigle, Yverne et Ormont-Dessous le*  
*vingt-deux février de l'année courante.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication d'Nigle*  
*et Ormont-Dessous.* \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Officier de l'état  
civil d'Ormont-Dessous. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Louis Borloy*  
*Louise Boven Borloy.*

Signatures des témoins :

*E. Raugel, Nigle*  
*Samuel Holler*  
à *Nigle*  
L'officier de l'état civil :

*Chauron*  
3

N° 7  
Neef- Deladoey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quarante-trois mil huit cent quatre-vingt-

diez par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Neef, Joseph, maréchal

de Wolfach, Michelringreis (Duché de Baden) domicilié à Sigle

célibataire

né à Wolfach le dix-neuf septembre mil huit cent soixante-six

fil ~~de~~ illégitime de Josépha Neef, domiciliée à Sigle, femme de

~~et de~~ Reymond Gissler.

2° Deladoey, Henriette Emilie, sans profession

de Sigle et Yvoine domiciliée à Sigle

célibataire

née à Sigle le cinq Janvier mil huit cent soixante-quatre

fil ~~le~~ de Deladoey, Jean Louis Emile, domicilié à Sigle

et de Fauline Orapel, défunte

Les publications ont eu lieu à Sigle et à Yvoine le vingt-huit février et à  
Wolfach le trois Mars de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Subrogation du Département  
de Justice et Police pour la célébra-  
tion du mariage, en date du 24  
Mars 1890

Communiqué : à la Chancellerie

du Conseil d'Etat, à Fontaine

Signatures des époux :

Joseph Neef,  
Emilie Neef

Signatures des témoins :

A. Wahlen à Sigle  
A. Gellieron à Sigle

L'officier de l'état civil :

Chauron

N° 8

Dubelbeiss, Schmid

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dubelbeiss, Edouard, Teinturier \_\_\_\_\_

de Schingnach (Argovie) \_\_\_\_\_ domicilié à Aigle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Aigle le trois Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante cinq \_\_\_\_\_

fil de Dubelbeiss, Jean Ulrich \_\_\_\_\_

et de Marie Brand, défunts \_\_\_\_\_

2° Schmid, Anna Caroline, blanchisseuse \_\_\_\_\_

de Frutigen (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Aigle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Aigle le sept Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante huit \_\_\_\_\_

fille de Schmid, Frédéric, défunt \_\_\_\_\_

et de Anna Eschanz, domiciliés à Aigle \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Aigle le treize, à Frutigen le quatorze et à Schingnach le quinze Mars de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication d'Aigle, Frutigen et Schingnach \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Edouard Dubelbeiss \_\_\_\_\_

Caroline Dubelbeiss \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

H. Wahlen à Aigle \_\_\_\_\_

J. Fouttes à Aigle \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

L. Hauser \_\_\_\_\_

Communiqué : aux Officiers de l'état civil de Frutigen et Schingnach \_\_\_\_\_

N° 9.

Dupertuis - Bonzon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Oril mil huit cent quatre-vingt-die par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Dupertuis, Henri Félix, agriculteurde Ormont-Bessous domicilié à Ormont-Bessous.célibatairené à Aigle le vingt-trois septembre mil huit cent soixante-unfils de Dupertuis, Louis Félix, défuntet de Jeanne Marie née Saladey, domiciliée à Aigle2° Bonzon née Mottier, Marie Constance, agriculteurde Ormont-Bessous domiciliée à Ormont-Bessous.veuve de Vincent-Théodore Bonzon, née le vingt-deux Décembre  
mil huit cent soixante-six.née à Ormont-Bessous le sept novembre mil huit cent cinquante-neuffille de Mottier, David Frédéric, défuntet de Marie Amélie née Gottraux, domiciliée à Ormont-Bessous.Les publications ont eu lieu à Ormont-Bessous et à Ormont-Bessous le  
vingt-deux Mars de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de  
l'état civil d'Ormont-Bessous,  
pour la célébration du mariageCommuniqué : aux Officiers de  
l'état civil d'Ormont-Bessous et  
d'Ormont-Bessous

Signatures des époux :

Henri Dupertuis  
Marie Constance Dupertuis

Signatures des témoins :

Arvablin à Aigle  
Quège à Aigle

L'officier de l'état civil :

Chauron

N° 10

Schibli - Barbey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt trois* mil huit cent quatre-vingt-  
*dix* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Schibli, Henri, corbornier*

de *Stelfingen (Lürich)* domicilié à *Sigle*

*célibataire*

né à *Stelfingen le vingt trois* mil huit cent *quarante cinq*

fils de *Schibli, Henri*

et de *Dorothea née Brunner, défunts*

2° *Barbey née Nicod, Susanne, sans profession*

de *Olton* domiciliée à *Sigle*

*veuve de François Barbey, de le dix novembre mil huit cent*  
*quatre vingt sept.*

née à *Sullins le vingt trois* mil huit cent *cinquante*

filles de *Nicod, Jacques Abram*

et de *Jeanne Louise née Gillieron, domiciliés à Tuvrens.*

Les publications ont eu lieu à *Sigle le quatorze, à Flühmoy le quinze,*  
*à Stelfingen le dix sept et à Olton le dix huit Mars de l'année*  
*courante.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à Sigle,*  
*Flühmoy, Stelfingen et Olton.*

Signatures des époux :

*Henri Schibli,*  
*Susanne Schibli.*

Signatures des témoins :

*Levacher à Sigle*  
*Fr. Bussat à Sigle*

Communiqué: avec Officiers de  
 l'état civil à *Olton, Flühmoy*  
 et *Stelfingen.*

L'officier de l'état civil :

*Lehmann*



N<sup>o</sup> 11  
Rouge Michaud

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Rouge, Henri Charles, agriculteur \_\_\_\_\_

de Aigle \_\_\_\_\_ domicilié à Verbovy rue Yvoine

célibataire \_\_\_\_\_

né à Verbovy le six février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq \_\_\_\_\_

fils de Rouge, Jean Louis \_\_\_\_\_

et de Rose Jeannette Louise Petitmermet, domiciliés à Verbovy \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Michaud, Alice, sans profession \_\_\_\_\_

de Roche \_\_\_\_\_ domiciliée à Roche \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Roche le vingt-six septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-neuf \_\_\_\_\_

filles de Michaud, Charles Francois, domiciliés à Roche \_\_\_\_\_

et de Henriette Meison, défunte \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Aigle et à Yvoine le neuf et à Roche le dix avril de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication d'Aigle  
d'Yvoine et de Roche \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Rouge Henri  
Rouge Alice

Signatures des témoins :

E. Porlos, Regor  
H. Lambert à Aigle

Communiqué : à l'officier de l'état  
civil de Villeneuve \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Aug Dufour  
Subst

N° 126.  
Martin - Henchoz.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Martin, Louis Emile, agriculteur \_\_\_\_\_

de Rossinière et Villeneuve \_\_\_\_\_ domicilié à Signe \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Signe le vingt-neuf Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-six \_\_\_\_\_

fils de Martin, Marc Edouard \_\_\_\_\_

et de Rose Louise née Beruex, domiciliés à Signe \_\_\_\_\_

2° Henchoz, Henriette Marguerite, sans profession \_\_\_\_\_

de Rossinière \_\_\_\_\_ domiciliée à L'Étiwaz \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à L'Étiwaz le vingt-huit Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-huit \_\_\_\_\_

fille de Henchoz, Pierre Abram \_\_\_\_\_

et de Suzanne Henriette née Mottet, domiciliés à L'Étiwaz \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à L'Étiwaz le douze, à Château-d'Or  
et à Rossinière le treize, à Villeneuve et à Signe le quatorze  
de l'année courante. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication de  
L'Étiwaz, Château-d'Or,  
Rossinière, Villeneuve et Signe

Signatures des époux :

Emile Martin

Henriette Martin

Signatures des témoins :

Errossier, régt. à Signe  
Marius Gaudy à Signe

Communiqué : avec l'officier de

l'état civil à L'Étiwaz, Château-  
d'Or, Rossinière et Villeneuve

L'officier de l'état civil :

Aug Dufour  
Subst

N° 13.

Ruchet - Chambaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Seize Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-deux \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Ruchet, Francois Souit, liquoriste \_\_\_\_\_de Ollon \_\_\_\_\_ domicilié à Signe \_\_\_\_\_célibataire \_\_\_\_\_né à Signe le vingt Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-sept \_\_\_\_\_fils de Ruchet, Souit, défunt \_\_\_\_\_et de Joséphine Souit Cézarine Grand, à Signe \_\_\_\_\_2° Chambaz née Arca, Alice Elise, couturière \_\_\_\_\_de Sutry et Cully \_\_\_\_\_ domiciliée à Signe \_\_\_\_\_divorcée de Samuel Eugène Chambaz, dès le six Décembre mil huit cent quatre-vingt-huit. \_\_\_\_\_née à Ollon le six Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq \_\_\_\_\_fille de Arca, Jules Alexis, défunt \_\_\_\_\_et de Souit Sophie née Herchoz, à Signe \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Signe le dix-sept, à Ollon le dix-huit, à Flumoz, à Sutry et à Cully le dix-neuf \_\_\_\_\_ de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Certificats de publication à Signe \_\_\_\_\_  
d'Ollon, de Flumoz, de Sutry et de \_\_\_\_\_  
Cully. \_\_\_\_\_2° Acte de divorce de l'épouse; juge- \_\_\_\_\_  
ment du 6 Décembre 1888. \_\_\_\_\_Communiqué : aux Officiers de l'état \_\_\_\_\_  
civil d'Ollon, de Flumoz, de Sutry \_\_\_\_\_  
et de Cully \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

François Ruchet  
Alice Ruchet

Signatures des témoins :

K. Z. wahl à Signe  
P. Roux à Signe

L'officier de l'état civil :

Aug. Dufour  
Sutry

N° 114

Dufour - Hubeli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal  
d'Appel de Lausanne en date du  
2 novembre 1917 déclaré définitif  
et exécutoire le 6 décembre 1917, le  
mariage inscrit ci-contre a été  
dissous par le divorce.  
Le Tribunal a fixé à trois  
ans le délai pendant lequel le  
mari ne pourra contracter un  
nouveau mariage.  
Inscrit le 22 décembre 1917  
L'Officier de l'état civil  
H. Meyer.

Aujourd'hui huit Mai mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dufour, Jules François, écrivain

de Châtelard, Montreux (Vaud) domicilié à Sigle

célibataire

né à Sigle le sept septembre mil huit cent soixante-sept

fils de Dufour, John Edoard, agriculteur

et de Sophie Marguerite Desfrère, domiciliés à Sigle

2° Hubeli, Marie, sans profession

de Effingen (Argovie) domiciliée à Stengelbach

célibataire

née à Rothrist le trente-un Juillet mil huit cent soixante-cinq

filles de Hubeli, Daniel, menuisier

et de Verena née Storz, domiciliés à Stengelbach

Les publications ont eu lieu à Stengelbach le six, à Effingen, au  
Châtelard et à Sigle le sept Mai de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication de Châtelard, de Sigle, de Effingen et de Stengelbach.

Signatures des époux :

Dufour  
Marie Hubeli Dufour.

Signatures des témoins :

M. De Pannozzi, à Sigle  
Johann Balthus, à Sigle

Communiqué : avec Officiers de l'état civil de Montreux, de Effingen et de Stengelbach.

L'officier de l'état civil :

Chauron  
3

N° 15.

Gattiker - Ferret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Mai mil huit cent quatre-vingt-deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Gattiker, Lucien Jean Ovide, agriculteurde Florgen (Suisse) domicilié à Yvernecélibatairené à Yverne le vingt-trois Mai mil huit cent soixante-sixfils de Gattiker, Jean Henriet de Marie Julie Louise Marriot, domiciliés à Yverne2° Ferret, Marie Emma, sans professionde Yverne domiciliée à Yvernecélibatairenée à Yverne le vingt-cinq Juin mil huit cent soixante-septfille de Ferret, Henri, défuntet de Marie Aubertoz, domiciliés à YverneLes publications ont eu lieu à Yverne le quatorze et à Florgen le seize  
Mai de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications à Yverne  
et à Florgen.

Communiqué : à l'officier de l'état  
civil de Florgen.

Signatures des époux :

Lucien Gattiker  
Emma Gattiker

Signatures des témoins :

G. Rouger à Sigle  
J. Chebanaz à Sigle

L'officier de l'état civil :

Delavenne

N° 16.

Bornet - Sinder

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui huit Mai mil huit cent quatre-vingt-

dit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Bornet, Paul Alexis, agriculteur

Etat civil :

de Château-d'Or domicilié à Château-d'Or.

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Château-d'Or le huit septembre mil huit cent soixante

Noms, profession et

fils de Bornet, Moïse David, domicilié à Château-d'Or

domicile des parents :

et de Hélène née Lulauff, veuve.

Nom et profession de l'épouse :

2° Sinder, Louise, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Reichenbach (Berne) domiciliée à Château-d'Or

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Château-d'Or le six avril mil huit cent soixante-neuf

Noms, profession et

fille de Sinder, Samuel

domicile des parents :

et de Marie Louise née Rosat, domiciliée à Château-d'Or

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Château-d'Or le neuf, à l'Étiog et à  
Reichenbach le six Mai de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Château-d'Or pour la célébration du mariage

Signatures des époux :

Paul Alexis Bornet  
Louise Bornet

Signatures des témoins :

Enjeu à signature  
Rossier, répt. à signature

Communiqué : aux officiers de

l'état civil de Château-d'Or, de  
l'Étiog et de Reichenbach.

L'officier de l'état civil :

L. Chaum  
3

N° 17.

Boulenaz - Gay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Boulenaz, Henri Jean, cuisinierde Corcier domicilié à Aiglecélibatairené à Teroy le vingt-quatre septembre mil huit cent soixante-quatrefils de Boulenaz, Samuelet de Augustine Marie Anne Mudy, défunte2° Gay, Louise Henriette, sans professionde Ormont-Dessous et Seysin domiciliée à Aiglecélibatairenée à Aigle le quatorze Juillet mil huit cent septante-unfille de Gay, Pierre François, et Marie Estève sui Uloneet de Marie Louise Portoz née Dupertuis dit Noeu, défunteLes publications ont eu lieu à Aigle le vingt-trois, à Corcier et Seysin  
le vingt-sept et à Ormont-Dessous le vingt-huit Mai de l'année  
courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications d'Aigle  
Corcier, Seysin et Ormont-Dessous.Autorisation du père de l'épouse  
mineureCommuniqué : aux Officiers de  
l'état civil de Corcier, de Seysin  
et d'Ormont-Dessous.

Signatures des époux :

Henri Boulenaz  
Louise Boulenaz

Signatures des témoins :

Chevalley Auguste  
Félic Dupertuis

L'officier de l'état civil :

Chauron

N° 18.  
Dubuis - Tollen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dubuis, Louis Emile, agriculteur \_\_\_\_\_  
de Corbeyrieux \_\_\_\_\_ domicilié à Corbeyrieux \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Corbeyrieux le premier Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-huit \_\_\_\_\_  
fils de Dubuis, Auguste Frédéric Henri \_\_\_\_\_  
et de Marie Henriette Dubuis, domiciliés à Corbeyrieux \_\_\_\_\_

2° Tollen, Ida Louise Marie, sans profession \_\_\_\_\_  
de Yvoare \_\_\_\_\_ domiciliée à Boveaux vers Corbeyrieux \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Boveaux le vingt-sept Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq \_\_\_\_\_  
fille de Tollen, Auguste \_\_\_\_\_  
et de Louise Sarahelle Marie Nottier, domiciliés à Boveaux \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Corbeyrieux et à Yvoare le vingt-cinq Mai \_\_\_\_\_  
de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication de \_\_\_\_\_  
Corbeyrieux et à Yvoare \_\_\_\_\_

Communiqué : \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Dubuis L. Emile \_\_\_\_\_  
Ida Dubuis \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

Chervalley Auguste à sigle \_\_\_\_\_  
E. Dange à sigle \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

L. Chaurom \_\_\_\_\_  
5



N° 19.

Cuany - Diserens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cuany, Charles François, genarmede Chevroux domicilié à Sautannecélibatairené à Chevroux le cinq Décembre mil huit cent soixante-cinqfils de feu David Louis Cuanyet de Marianne Sidelle née Girardat, à Chevroux.2° Diserens née Fier, Françoise Julie, charcutièrede Savigny domiciliée à Sautanneveuve de Charles Diserens des le deux avril mil huit cent quatre-vingt-septnée aux Morts de Pully le vingt-six Mai mil huit cent cinquantefille de Jérôme Fier, cobonneur, domicilié rue Sullyet de Jeanne Louise Migroz née Dentan, bécébe.

Les publications ont eu lieu à Sautanne le vingt-deux, à Savigny le vingt-quatre et à Chevroux le vingt-six avril de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de l'état civil de Sautanne pour la célébration du mariage

Communiqué: aux Officiers de l'état civil de Sautanne, de Savigny et de Chevroux.

Signatures des époux :

Cuany Charles François  
Julie Cuany

Signatures des témoins :

A. M. M. à Sautanne  
G. Carre à Sautanne

L'officier de l'état civil :

Chavron

N° 20.

*Brogli - Gillard*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier Juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*deux* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Brogli, Jean Maximilien, garçon-bouvier* \_\_\_\_\_

de *Stein (Reinfelden) Argovie* \_\_\_\_\_ domicilié à *Stigle* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Olten (Soloue) le vingt huit juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-six* \_\_\_\_\_

fils de *Brogli, Jean Baptiste* \_\_\_\_\_

et de *Sophie Hammer, domiciliée à Gère (Italie)* \_\_\_\_\_

2° *Gillard, Jenny Louise, sans profession* \_\_\_\_\_

de *Nevey* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Stigle* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Stigle le vingt deux Octobre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-huit* \_\_\_\_\_

fille de *Gillard, François Louis, défunt* \_\_\_\_\_

et de *Aèle Avolat, domiciliée à Stigle* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Stigle le six*, à *Nevey le sept* et à *Stein le huit* \_\_\_\_\_  
*juin de l'année courante.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à Stigle,*  
*de Nevey et de Stein* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Jean Jean Brogli*  
*Jenny Brogli*

Signatures des témoins :

*J. Müller à Stigle*  
*G. Rouge à Nevey*

Communiqué : aux Officiers de

*l'état civil de Nevey et de Stein*  
*(Reinfelden)* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*Chauron*

N<sup>o</sup> 21.

Haldi - Fernet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Haldi, Gottfrid, cocher \_\_\_\_\_de Saarren (Bour) \_\_\_\_\_ domicilié à Aigle \_\_\_\_\_célibataire \_\_\_\_\_né à Saarren le trente Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-six \_\_\_\_\_fils de Haldi, Jean \_\_\_\_\_et de Christina née Kohli, domiciliée à Saarren \_\_\_\_\_2<sup>o</sup> Fernet, Louise, sans profession \_\_\_\_\_de Ormont-Dessus \_\_\_\_\_ domiciliée à Aigle \_\_\_\_\_célibataire \_\_\_\_\_née à la Farraz le six-huit Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq \_\_\_\_\_fille de Fernet, Isaac Alexandre, défunt \_\_\_\_\_et de Françoise Louise née Boire, domiciliée à Aigle \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Aigle le vingt-six, à Ormont-Dessus le vingt-huit et à Saarren le vingt-neuf de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication d'Aigle,  
d'Ormont-Dessus et de Saarren

Signatures des époux :

Gottfrid Haldi  
Louise Haldi

Signatures des témoins :

Max Jean Brogli à Aigle  
G. Ruediger à Aigle

L'officier de l'état civil :

ChavronCommuniqué : aux Officiers de l'état  
civil d'Ormont-Dessus et de Saarren

N° 224.  
Arbermoz-Guillemain

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Arbermoz, Charles Auguste Jules, gendarme \_\_\_\_\_

de Highé et Yvoine \_\_\_\_\_ domicilié à Grandson \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Yvoine le neuf Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq \_\_\_\_\_

fils de Auguste Arbermoz, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Rose Marguerite née Gerillard, domiciliée à Yvoine \_\_\_\_\_

2° Guillemain, Lina Louise, femme de chambre \_\_\_\_\_

de Cottonay \_\_\_\_\_ domiciliée à Sautanne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Roche le quinze Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-trois \_\_\_\_\_

fille de feu François Auguste Guillemain \_\_\_\_\_

et de Marie Marguerite née Gerard, domiciliée à Roche \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Grandson, à Highé, à Yvoine, à Cottonay le quatre et à Sautanne le cinq Juillet de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autobation de l'Officier de l'état civil de Grandson pour la célébration du mariage. \_\_\_\_\_

Communiqué : aux Officiers de l'état civil de Grandson, de Cottonay et de Sautanne. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jules Arbermoz \_\_\_\_\_  
Lina Arbermoz \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

Bonjour Lénard à Highé \_\_\_\_\_  
E. Rouge à Highé \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Aug Dufour \_\_\_\_\_

N° 23.

*Rennaud-Denorez*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-huit Juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*dis* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rennaud, Aimé Frédéric, agriculteur* \_\_\_\_\_

de *Sigle* \_\_\_\_\_ domicilié à *Sigle* \_\_\_\_\_

*veuf de Marie Augustine Rennaud née Haÿder, au le sept Octobre*  
*mil huit cent quatre-vingt-six.* \_\_\_\_\_

né à *Sigle le onze février* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante* \_\_\_\_\_

fils de *Rennaud, Aimé Frédéric, défunt* \_\_\_\_\_

et de *Tenny Ferréaz, domicilié à Sigle* \_\_\_\_\_

2° *Denorez née Tebord, Marie Félix, sans profession* \_\_\_\_\_

de *Sigle* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Yvoine* \_\_\_\_\_

*veuve de Maxe François Denorez, au le vingt-deux Janvier mil huit*  
*cent huitante-huit.* \_\_\_\_\_

née à *Yvoine le seize Juin* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-trois* \_\_\_\_\_

fille de *Tebord, François Louis* \_\_\_\_\_

et de *Marie Henriette Octavie, domiciliée à Yvoine* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Sigle et à Yvoine le dix-neuf Juin de*  
*l'année courante.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à Sigle*  
*et à Yvoine.* \_\_\_\_\_

Communiqué : \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Aimé Rennaud*  
*Marie Denorez*

Signatures des témoins :

*H. Coeur, à Sigle*  
*L. Hamard, à Sigle*

L'officier de l'état civil :

*Aug Dufour*

N° 24.  
Hennard - Veillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hennard, Albert Marc, menuisier \_\_\_\_\_  
de Cugy et de Boulens \_\_\_\_\_ domicilié à Sigle \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Sautanne le vingt-deux avril mil huit cent soixante \_\_\_\_\_  
fils de Hennard, Marc Louis François, facteur-postal \_\_\_\_\_  
et de Marie Rosalie Bérnay, domiciliés à Sautanne \_\_\_\_\_

2° Veillard, Fanny Sophie, couturière \_\_\_\_\_  
de Corbeyriat \_\_\_\_\_ domiciliée à Sigle \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Sigle le huit novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-huit \_\_\_\_\_  
fille de Veillard, Frédéric, facteur-postal \_\_\_\_\_  
et de Mariannette Elise Gétay, domiciliés à Sigle \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sigle et à Corbeyriat le vingt, à Cugy et à Boulens le vingt-deux juin de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication d'origine de Corbeyriat, de Cugy et de Boulens \_\_\_\_\_

Communiqué : aux Officiers de l'état civil de Boulens et de St. Georges. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Albert Hennard  
Fanny Hennard

Signatures des témoins :

Rossier, résp. à Sigle  
Rouge à Sigle

L'officier de l'état civil :

Chauron

N° 25

Duplan - Eby

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze Août* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*dis* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Duplan, Jules, employé au chemin de fer* \_\_\_\_\_

de *Ormond-Dessus* \_\_\_\_\_ domicilié à *Aigle* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Villars/Ollon le vingt-deux février* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-six* \_\_\_\_\_

fils de *Duplan, Frédéric Alexis, agriculteur, à Ollon* \_\_\_\_\_

et de *Souise née Perret, à Ber.* \_\_\_\_\_

2° *Eby, Alice Cathérine, sans profession* \_\_\_\_\_

de *Bolleiller, Dép<sup>t</sup> Haut-Rhin (France)* domiciliée à *Aigle* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Aigle le quinze novembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-neuf* \_\_\_\_\_

fille de *Eby, Auguste, brosseur* \_\_\_\_\_

et de *Suzanne Henriette née Fournier, domiciliée à Aigle* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Aigle le quatorze, à Ormond-Dessus le*  
*seize et à Bolleiller le dix-sept Juillet de l'année courante.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publications d'Aigle,*  
*d'Ormond-Dessus et de Bolleiller.*

Signatures des époux :

*Jules Duplan*

*Alice Duplan*

Signatures des témoins :

*Charles Barnand Aigle*

*G. Raugel Aigle*

L'officier de l'état civil :

*Chauron*  
 \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'officier de l'état  
 civil d'Ormond-Dessus et à la  
 Chancellerie du Conseil d'Etat, à  
 Lausanne. \_\_\_\_\_

N° 26

Charannes Veillard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Charannes, Bernard Etienne, agriculteur

de Vevey domicilié à Champigny sur Olou

célibataire

né à Fayon le trois Mai mil huit cent soixante sept

fils de Chavannes Henri Louis avec M<sup>lle</sup> Partant

et de Rose Henriette un<sup>e</sup> Cornaz

2° Veillard, Cécile, sans profession

de Noville & Yverne domiciliée à Vevey

célibataire

née à Vevey le vingt sept Mars mil huit cent soixante six

fille de Veillard Alfred Jean François Charles, défunt

et de Emma Bernoulli, défunte

Les publications ont eu lieu à Olou le vingt sept, à Héricourt à Vevey, à Noville  
& à Yverne le vingt huit Juin mil huit cent quatre vingt dix.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état  
civil d'Olou pour la célébration  
de mariage.

Signatures des époux :

Bernard E Charannes  
Cécile Charannes

Signatures des témoins :

M. Cuendet Vevey  
J. N. Hoy & Stigle.

Communiqué : aux officiers de l'état civil  
de Vevey, d'Olou & de Villeneuve.

L'officier de l'état civil :

L. Chauvin



N° 27

Wüest - Haldi

Nom et profession de l'époux :

1° Wüest, Joseph, meunier

Lieu d'origine et de domicile :

de Büron, Lucerne domicilié à Aigle

Etat civil :

divorcé de Janny Michoud, dès le quinze Décembre mil huit cent quatre-vingt-six.

Lieu et date de la naissance :

né à Büron le quatorze Février mil huit cent cinquante cinq

Noms, profession et

fils de Wüest, Xavier, défunt

domicile des parents :

et de Barbara née Arnold, défunte.

Nom et profession de l'épouse :

2° Haldi, Madeleine, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Saanen, Berne domiciliée à Aigle

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Saanen le premier Novembre mil huit cent cinquante-neuf

Noms, profession et

fille de Haldi, Christian Gottlieb, domicilié à Vevey

domicile des parents :

et de Madeleine née Jaggi, défunte.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Aigle le dix, à Saanen le douze et à Büron le dix sept Juillet de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Certificats de publication d'Aigle, de Saanen & de Büron.  
 2° Acte de divorce de l'époux.

Signatures des époux :

Joseph Wüest  
Madeleine Haldi

Signatures des témoins :

Georges Aigle  
Mossier, rest. à Aigle

Communiqué : aux Officiers de l'étatcivil, de Saanen & de Büron

L'officier de l'état civil :

Chavron

N° 28

Meier - Ammann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Trois Octobre mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Meier, Jaques, Horloger

de Märstetten (Churgovie) domicilié à Aigle

célibataire

né à Frauenfeld le vingt quatre Août mil huit cent Soixante cinq

fils de Meier, Ulrich

et de Jusanne née Bischoff, défunte

2° Ammann, Emilie, modiste

de Ermatingen (Churgovie) domiciliée à Ermatingen

célibataire

née à Ermatingen le cinq Octobre mil huit cent Soixante neuf

fille de Ammann, Joseph, agriculteur

et de Alouisia née Sauerer, domiciliés à Ermatingen

Les publications ont eu lieu à Aigle le quatre, à Märstetten le six  
à Ermatingen le sept Septembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication d'Aigle,  
de Märstetten et de Ermatingen

Signatures des époux :

Jaques Meier  
Emilie Ammann Meyer

Signatures des témoins :

Schmidy à Aigle  
A. Burgath à Aigle

Communiqué : aux Officiers de

L'état civil de Märstetten et de  
Ermatingen

L'officier de l'état civil :

L. Courtem  
3

N° 29

Cauze - Favrod-Coune

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

- dix. \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Cauze, Henri Louis, agriculteurde Aigle, Ormont-dessous & Soyson domicilié à Aigle.

célibataire

né à Aigle le dix-huit Octobre mil huit cent soixante-sixfils de Cauze, Jacques Louis, agriculteur, à Aigleet de Suzanne Marie Chamorel, défunte2<sup>o</sup> Favrod-Coune, Albertine Honoriette Louise, blanchisseusede Aigle et château d'Oex domiciliée à Aigle.

célibataire

née à Aigle le six Avril mil huit cent septante.fille de Favrod-Coune, François, défuntet de Marienne Poyet, domiciliée à Aigle.Les publications ont eu lieu à Aigle le vingt, à Soyson le vingt-un, à Châteaux-  
d'Oex & à L'Étiwaz, le vingt-deux & à Ormont-dessous le vingt-cinq Septembre  
de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications d'Aigle,  
d'Ormont-dessous, de Soyson, de  
Château d'Oex et de L'Étiwaz.

Signatures des époux :

Louis CauzeLouise Cauze

Signatures des témoins :

P. Puygès, à Aigle  
P. Neyraud, à AigleCommuniqué : aux officiers de l'étatcivil d'Ormont-dessous, de Soyson,  
de Château d'Oex et de L'Étiwaz.

L'officier de l'état civil :

L. Chauvion

N° 30.

Tille - Dupertuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tille, Alexis Edouard, agriculteur \_\_\_\_\_

de Ormont-Dessous \_\_\_\_\_ domicilié à Ormont-Dessous \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Ormont-Dessous le vingt-cinq juillet mil huit cent soixante-neuf \_\_\_\_\_

fils de feu Jean Alexandre Tille \_\_\_\_\_

et de Suzanne Emilie née Delacretaz, sa veuve, à Ormont-Dessous \_\_\_\_\_

2° Dupertuis, Lydie, agriculteur \_\_\_\_\_

de Ormont-Dessous \_\_\_\_\_ domiciliée à Ormont-Dessous \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Ormont-Dessous le dix-sept Mars mil huit cent soixante-sept \_\_\_\_\_

filles de David Alexandre Dupertuis \_\_\_\_\_

et de défunte Julie Lydie née Ferrod \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Ormont-Dessous le douze à Ormont-Dessous le quinze octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil d'Ormont-Dessous pour la célébration du mariage.

Signatures des époux :

Alexis Tille  
Lydie Tille

Signatures des témoins :

E. Fernet  
Joseph François

Communiqué : aux officiers de

l'état civil d'Ormont-Dessous et d'Ormont-Dessous \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

L. Hauser

N° 31.

Ramuz Delacretaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Novembre mil huit cent quatre-vingt-  
dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ramuz, David, agriculteur

de Sullens domicilié à Sullens

célibataire

né à Sullens le dix-sept Janvier mil huit cent soixante-trois

fil de Ramuz, Jean Daniel

et de Sainte Rosine Bally, domiciliés à Sullens

2° Delacretaz, Sophie Jenny, couturière

de Yverne domiciliée à Vetroy vice Yverne

célibataire

née à Yverne le six Mai mil huit cent soixante-huit

fille de Delacretaz, Marc Louis

et de Marie Sainte Ramuz, les deux décédés.

Les publications ont eu lieu à Yverne le vingt-quatre et à Sullens le  
vingt-sept Septembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de l'état  
civil de Sullens pour la célébra-  
tion du mariage

Communiqué : à l'Officier de  
 l'état civil de Sullens, à Sullens

Signatures des époux :

David Ramuz  
Sophie Ramuz

Signatures des témoins :

César Culervay, Barris  
L. Binzon, S. Sige

L'officier de l'état civil :

L. Jaum  
 3

N° 32.  
 Oulevay - Ramuz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Novembre mil huit cent quatre-vingt-  
dis par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Oulevay, Oscar, agriculteur

de Barois domicilié à Barois

célibataire

né à Barois le quatorze Août mil huit cent soixante-cinq

fils de Oulevay, Ami, bûcheron

et de Suzanne Mabelaine Nicollet, à Barois

2° Ramuz, Claire Jenny, couturière

de Sullens domiciliée à Sullens

célibataire

née à Sullens le dix-neuf février mil huit cent soixante-sept

fille de Ramuz, Jean Daniel

et de Souise Rosine Bally, domiciliés à Sullens

Les publications ont eu lieu à Barois le neuf, et à Sullens le onze  
Octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de l'état civil de Chavornay, pour la célébration du mariage.

Signatures des époux :

Oscar Oulevay  
Jenny Oulevay

Signatures des témoins :

David Ramuz, Sullens  
L. Bonzon, à Sullens

Communiqué : aux Officiers de l'état civil de Chavornay et de Sullens.

L'officier de l'état civil :

H. Caurom

N° 33.

Dubuis - Borlat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Décembre mil huit cent quatre-vingt-  
die par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dubuis, Henri Félix, agriculteur

de Corbeyriat domicilié à Yverne

célibataire

né à Yverne le dix-sept août mil huit cent soixante-neuf

fils de Dubuis, Jacques François Henri

et de Marie Louise Drapel, domiciliés à Yverne

2° Borlat, Elisa, sans profession

de Ormont-Dessous domiciliée à Seysin

célibataire

née à Corbeyriat Seysin le sept Mars mil huit cent soixante-cinq

fille de Borlat, David, Vincent

et de Marie Louise Ousse, domiciliés à Seysin

Les publications ont eu lieu à Yverne et à Corbeyriat le treize, à  
Ormont-Dessous et à Seysin le quinze Novembre de l'année  
courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications de  
Yverne, Corbeyriat, Ormont-  
Dessous et Seysin.

Signatures des époux :

Dubuis Félix

Elisa Dubuis

Signatures des témoins :

Emile Marché, Yverne

G. Jaugel, Seysin

L'officier de l'état civil :

L. Courron  
 3

Communiqué : aux Officiers de  
 l'état civil d'Ormont-Dessous  
 et de Seysin

N° 34.  
Maret-Duperthuis.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Maret, Joseph Émile, agriculteur

de Bagnès (Valais) domicilié à Yverne

célibataire

né à Bagnès le vingt-huit Mai mil huit cent soixante-deux

fils de Maret, Jean Joseph

et de Marie Cathérine née Vaudan, domiciliés à Yverne

2° Duperthuis, Marguerite Rosalie, couturière

de Ormont-Dessous domiciliée à Yverne

célibataire

née à Yverne le vingt-cinq Mars mil huit cent soixante-six

fille de Duperthuis, Henri Francis

et de Sainte Marie Chaffrey, domiciliés à Yverne

Les publications ont eu lieu à Yverne le treize, à Bagnès et à Ormont-Dessous le quinze Novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication de Yverne, Bagnès et Ormont-Dessous.

Signatures des époux :

Emile Maret,  
Rosalie Maret

Signatures des témoins :

Jubius Pelin à Yverne  
E. Jaeger à Aigle

L'officier de l'état civil :

L. Courm  
3

Communiqué : aux Officiers de l'état civil de Bagnès et d'Ormont-Dessous.



N° 35

*Hallada-Favre*

Nom et profession de l'époux :

1° *Hallada, Henri, agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Aigle* domicilié à *Versvey rière Yonne*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Vienne (Autriche)* le *vingt trois* mil huit cent *soixante six*

Noms, profession et

fils de *Hallada, Matthieu, défunt*

domicile des parents :

et de *Marianne Henriette Cornioley, domiciliée à Vienne.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Favre, Ida Rosalie, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Ormont-dessus* domiciliée à *Roche*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Roche* le *vingt deux* mil huit cent *soixante deux*

Noms, profession et

fille de *Favre, Louis David, domicilié à Roche*

domicile des parents :

et de *Marie Françoise Elisabeth Fogelweid, défunte*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Aigle* le *quatorze*, à *Roche* le *quinze*, à *Ormont-dessus* le *vingt* novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication d'Aigle, de Villeneuve & d'Ormont-dessus.*

Signatures des époux :

*Henri Hallada*  
*Rosalie Hallada*

Signatures des témoins :

*A. ... d'Aigle*  
*E. ... d'Aigle*

Communiqué : aux officiers de l'état civil

de Villeneuve & d'Ormont-dessus.

L'officier de l'état civil :

*Chauron*

N° 36.

Wyss - Vaudroz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-

dix par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Wyss, Christian, scieur

de Gessenay (Berne) domicilié à Aigle

celibataire

né à Aigle le huit Septembre mil huit cent Septante

fils de Wyss, Christian, scieur

et de Marie Perri, domiciliés à Aigle

2° Vaudroz, Fanny, sans profession

de Aigle et Seysin domiciliée à Aigle

célibataire

née à Aigle le dix Décembre mil huit cent Septante

fille de Vaudroz, François Louis, agriculteur

et de Fanny Marie Vaudroz, domiciliés à Aigle

Les publications ont eu lieu à Aigle le vingt-deux, à Gessenay et à Seysin le vingt-trois Novembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Aigle, de Gessenay et de Seysin  
Autorisation du père de l'épouse  
mineure.

Signatures des époux :

Wyss Christian  
Fanny Wyss.

Signatures des témoins :

Arviolat Samuel à Aigle  
François Paris, à Aigle

L'officier de l'état civil :

Chauron

Communiqué : aux Officiers de  
l'état civil de Gessenay et de  
Seysin

Le N° 36 de cette page est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1890. Les deux doubles du présent registre sont conformes. En que nous certifions.

Aigle le 31 Décembre 1890.

L'officier de l'état civil.



Chauron  
ou  
Aigle le 31.12.91  
Le préfet  
Lognon

N° 1.

*Cornioley - Guérin*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *le jour* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cornioley, Louis Arien, serrurier* \_\_\_\_\_de *Aigle* \_\_\_\_\_ domicilié à *Aigle* \_\_\_\_\_*célibataire* \_\_\_\_\_né à *Aigle le vingt-neuf Mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-un* \_\_\_\_\_fils de *Cornioley, François Arien* \_\_\_\_\_et de *Fanny Louise Cherix, domiciliés à Aigle* \_\_\_\_\_2° *Guérin, Ombeline Athanaïs, cuisinière* \_\_\_\_\_de *Vionnaz (Valais)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Villy sur Ollon* \_\_\_\_\_*célibataire* \_\_\_\_\_née à *Vionnaz le vingt-cinq février* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-un* \_\_\_\_\_fille de *Guérin, Innocent, défunt* \_\_\_\_\_et de *Valérie née Frachetoud, domiciliés à Vionnaz* \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à *Aigle et à Huiroz le bouge, à Ollon*  
*et à Vionnaz le veiz Décembre de l'année écoulée* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à Aigle,*  
*de Huiroz, à Ollon et de*  
*Vionnaz.* \_\_\_\_\_Communiqué : aux Officiers de  
l'état civil de *Huiroz, à Ollon*  
*et de Vionnaz.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Louis Arien Cornioley*  
*Athanaïs Guérin*

Signatures des témoins :

*Borron Lionel à Aigle*  
*Jacott Descombes*  
*à Aigle*

L'officier de l'état civil :

*L. Chauvin*

N° 2.

*Cherix Dufour*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt neuf Janvier* mil huit cent quatre-vingt-

*onze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cherix, Aimé François Jacob, banquier*

de *Bex* domicilié à *Aigle*

*veuf de Marie Louise Elisa Cherix née Manuel des le 23 Février 1885.*

né à *Bex* le *sept Décembre* mil huit cent *trente six*

fils de *Cherix, Jacques Félix, défunt*

et de *Suzanne Françoise Henriette Nagueli, défunte*

2° *Dufour Marie née Monod, sans profession*

de *Chatelard* domiciliée à *Aigle*

*veuve de Dufour, Paul, des le 23 Avril 1882.*

née à *Aigle* le *quinze Janvier* mil huit cent *cinquante cinq.*

fille de *Monod, Louis Vincent, défunt.*

et de *Jeanne Suzanne Cherix, domiciliée à Aigle.*

Les publications ont eu lieu à *Aigle* le *huit*, au *chatelard* le *neuf* et à *Bex* le *dix Janvier* de l'année *courante*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *Certificats de publication d'Aigle, au chatelard et de Bex.*
- 2° *Ach de dénis de la femme de l'époux.*
- 3° *Ach de dénis du mari de l'épouse.*

Communiqué : aux officiers de l'état civil de *Bex* et de *Humbourg.*

Signatures des époux :

*A. Cherix*  
*M. Dufour*

Signatures des témoins :

*A. Wahlker d'Aigle*  
*E. Dufour d'Aigle*

L'officier de l'état civil :

*L. Chauvin*

N° 3.

Marro. Nansoz

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui Six Février mil huit cent quatre-vingt-onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1° Marro, Antoine Jacques, négociant en merceriede Chambéry, Savoie, France, domicilié à Aigle.veuf de Marie Augustine Delaloye, de le 28 Janvier 1889né à Faussemme le dix Décembre mil huit cent cinquante neuffils de Marro, François Jacques, défuntet de Louise Marie Avondo, domiciliée à Taverne2° Nansoz, Julie Mathilde, sans professionde Ardon, valais, domiciliée à AigleCélibatairenée à Ardon le premier Septembre mil huit cent soixante neuffille de Nansoz, Frédéric, domicilié à Ardonet de Véronique Delaloye, au même lieuLes publications ont eu lieu à Aigle le six, à Ardon le sept, à Chambéry le  
onze & dix huit Janvier de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Certificats de publications  
d'Aigle, et de Ardon.2° Autorisation du Département de  
Justice & Police du Canton en date du  
31 Janvier 1891.Communiqué: à l'Officier de l'état  
Civil d'Ardon et à la Chancellerie  
du Canton de Valais.

Signatures des époux:

A Marro  
Julie Marro

Signatures des témoins:

Martin Jaugge à Aigle  
Jacques Avondo à Aigle

L'officier de l'état civil:

Chavren  
3

N° 4.

*Descartier - Bonzon*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *dix Février* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*onze* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Descartier, Guillaume Antoine, cordonnier* \_\_\_\_\_

de *Château d'Ox* \_\_\_\_\_ domicilié à *Villeneuve* \_\_\_\_\_

*Célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Veroy* \_\_\_\_\_ le *vingt six Mars* mil huit cent *quarante-huit* \_\_\_\_\_

fils de *Descartier, Jacques David, domicilié à Villeneuve* \_\_\_\_\_

et de *Jeanne Jaquelme nee Richard, au dit lieu* \_\_\_\_\_

2° *Bonzon, Henriette, repasseuse* \_\_\_\_\_

de *Ormont, dessous* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Villeneuve* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Villeneuve* le *dix sept Décembre* mil huit cent *cinquante neuf* \_\_\_\_\_

filles de *Bonzon, Jean Pierre David, défunt* \_\_\_\_\_

et de *Marie Helie Eschbacher, à Villeneuve* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Villeneuve* le *dix*, à *Château d'Ox* le *douze*  
à *Ormont, dessous* le *treize* et à *l'Étiwy* le *dix sept Janvier* de  
l'année *courante* . \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'officier de l'état civil de Villeneuve pour la célébration du mariage.* \_\_\_\_\_

Communiqué : aux *officiers de l'état civil de Château d'Ox, de l'Étiwy de Villeneuve et de Ormont, dessous.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Descartier Guil. Antoine.*  
*Henriette Descartier* \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

*[Signature]*  
*[Signature]*

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

N° 5.

*Cottier - Colomb*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept février* mil huit cent quatre-vingt-

*un* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cottier, Henri, agriculteur*

de *Rougemont* domicilié à *Sigle*

*célibataire*

né à *Sigle le vingt-quatre novembre* mil huit cent *soixante-six*

fils de *Cottier, Francis-Samuel, agriculteur*

et de *Françoise Souise Eyet, domiciliés à Sigle*

2° *Colomb, Marie Souise*

de *Provence* domiciliée à *Sigle*

*célibataire*

née à *Sigle le vingt-huit Août* mil huit cent *cinquante-neuf*

fille de *Colomb, Auguste, agriculteur, à Sigle*

et de *Sophie Marguerite Vaudroz, défunte*

Les publications ont eu lieu à *Sigle le quatre*, à *Rougemont le six*  
à *Provence le sept février* de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à Sigle*  
*de Rougemont et de Provence.*

Signatures des époux :

*Cottier H<sup>rs</sup>*  
*Louise Cottier*

Signatures des témoins :

*A. Faber à Sigle*  
*A. Wahl à Sigle*

L'officier de l'état civil :

*Chauron*

Communiqué : aux Officiers de  
l'état civil de *Rougemont et de*  
*Provence.*

N° 6.

Dufour - Sulliger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

onze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dufour, Auguste Alfred, agriculteur \_\_\_\_\_

du Châtelard \_\_\_\_\_ domicilié à Sigle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Sigle le deux Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-six \_\_\_\_\_

fils de Dufour, Henri Auguste, bûcheron \_\_\_\_\_

et de Marie Sophie Lina Welter, domestique à Montreux \_\_\_\_\_

2° Sulliger, Sophie, couturière \_\_\_\_\_

de Sweisimmen (Berne) \_\_\_\_\_ domiciliée à Sigle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à S<sup>t</sup> Cyprien & Olten le quatre septembre mil huit cent septante-deux \_\_\_\_\_

filles de Sulliger, Charles Philippe, à Sigle \_\_\_\_\_

et de Fanny née Blanc, défunte \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sigle au Châtelard le vingt et à  
Sweisimmen le vingt-quatre Janvier de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Sigle,  
au Châtelard & de Sweisimmen.  
Autorisation du père de l'épouse  
mineure. \_\_\_\_\_

Communiqué : aux Officiers de  
l'état civil de Montreux & de  
Sweisimmen. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Alfred Dufour

Sophie Dufour

Signatures des témoins :

Sommerer fils à Sigle  
Julio Dreyer à Sigle

L'officier de l'état civil :

L. Baum



N° 7.

*Deladoey - Delacretaz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dit Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
onze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Deladoey, Henri Auguste, agriculteur* \_\_\_\_\_

de *Yvoine* \_\_\_\_\_ domicilié à *Yvoine* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Yvoine le quatre Janvier* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-trois* \_\_\_\_\_

fils de *Deladoey, Jean David, défunt* \_\_\_\_\_

et de *Mari Rosalie Cabard, domiciliée à Yvoine* \_\_\_\_\_

2° *Delacretaz, Adèle Herviette, sans profession* \_\_\_\_\_

de *Corbeyriat* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Corbeyriat* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Corbeyriat le vingt-sept Juin* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-cinq* \_\_\_\_\_

fille de *Delacretaz, Louis Albert, domicilié à Corbeyriat* \_\_\_\_\_

et de *Mari Marie Beaud, défunte* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Yvoine et à Corbeyriat le quatorze* \_\_\_\_\_  
*février de l'année courante.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à Yvoine*  
*et de Corbeyriat.* \_\_\_\_\_

Communiqué : \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Henri Auguste Deladoey*  
*Adèle Deladoey*

Signatures des témoins :

*Henri Baillif, notaire*  
*Rouge notaire*

L'officier de l'état civil :

*Chauron*

N° 8.

*Bally - Paris*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *die Mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*onze* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bally, Henry Francis, agriculteur* \_\_\_\_\_

de *Ormont. Dessus* \_\_\_\_\_ domicilié à *Oigle* \_\_\_\_\_

veuf de *Mari Joseph Philomène Bally* né *Varonne sur le* \_\_\_\_\_  
*vingt-six Août mil huit cent quatre-vingts.* \_\_\_\_\_

né à *Oigle le vingt-neuf Juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent *quatre-vingt-trois* \_\_\_\_\_

fils de *Bally, Jean David Francis* \_\_\_\_\_

et de *Marianne Duplan, les deux décédés* \_\_\_\_\_

2° *Paris née Kellner Kuff, Marie Louise, sans profession* \_\_\_\_\_

de *Seytin et Yvoine* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Oigle* \_\_\_\_\_

veuve de *Jean Paris, die le trois Mars mil huit cent quatre-* \_\_\_\_\_  
*vingt-cinq.* \_\_\_\_\_

née à *Château d'Oex le dix-neuf Mai* mil huit cent *quarante-cinq* \_\_\_\_\_

fille de *Kellner Kuff, Louis Colin* \_\_\_\_\_

et de *Rose Marie Louise Mottier, domiciliés à l'Etioz* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Oigle et à Yvoine le treize, à Seytin* \_\_\_\_\_  
*le quatorze et à Ormont. Dessus le quinze février de l'année* \_\_\_\_\_  
*courante.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publications d'Oigle,* \_\_\_\_\_  
*d'Yvoine, de Seytin et d'Ormont-* \_\_\_\_\_  
*Dessus.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Henry Bally* \_\_\_\_\_  
*Louise Bally* \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

*Auguste Deladogé à Oigle* \_\_\_\_\_  
*Kaufmann à Oigle* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*Chauron* \_\_\_\_\_

Communiqué : aux Officiers de  
l'état civil de *Seytin et d'Or-* \_\_\_\_\_  
*mont. Dessus.* \_\_\_\_\_

N° 9

*Cornioley. Fernet*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-*onze* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Cornioley, Jules Samuel, agriculteur* \_\_\_\_\_de *Aigle* \_\_\_\_\_ domicilié à *Aigle* \_\_\_\_\_*célibataire* \_\_\_\_\_né à *Aigle le quatorze Mai* mil huit cent *soixante* \_\_\_\_\_fils de *Cornioley, Jules Louis Théophile, défunt* \_\_\_\_\_et de *Susanne Marguerite Joris, domiciliée à Aigle.* \_\_\_\_\_2° *Fernet, Marie, sans profession* \_\_\_\_\_de *Ormont-dessus* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Aigle* \_\_\_\_\_*célibataire* \_\_\_\_\_née à *Saudanne le vingt huit Mai* mil huit cent *soixante* \_\_\_\_\_fille de *Fernet, Isaac Alex, défunt* \_\_\_\_\_et de *Françoise Louise Bron, domiciliée à Aigle* \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à *Aigle le deux, à Ormont-dessus le cinq*  
*Mars de l'année courante.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication d'Aigle*  
*à Ormont-dessus.* \_\_\_\_\_Communiqué : *au* \_\_\_\_\_  
*officier de l'état*  
*civil d'Ormont-dessus.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Jules Cornioley*  
*Marie Cornioley*

Signatures des témoins :

*J. Meahle à Aigle*  
*S. Bonnier fils à Aigle*

L'officier de l'état civil :

*Chauron*  
3

N° 10

Vaudroz-Roussy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
onze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vaudroz, Henri Louis Emile, agriculteur

de Aigle & Seysin domicilié à Aigle

célibataire

né à Aigle le neuf Juillet mil huit cent soixante

fils de Vaudroz, Charles Henri Lucien, agriculteur, domicilié à Aigle.

et de Henriette Marianne Cornu, défunte

2° Roussy, Jenny, sans profession

de Aigle domiciliée à Aigle

célibataire

née à Aigle le deux Janvier mil huit cent septante deux

fille de Roussy, François Auguste, agriculteur, domicilié à Aigle

et de Jenny Jetter, au même lieu

Les publications ont eu lieu à Aigle le vingt six, et à Seysin le vingt huit Janvier  
de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication d'Aigle & de Seysin.

Signatures des époux :

H. Vaudroz d'Aigle  
Jenny Vaudroz d'Aigle

Signatures des témoins :

Frd. Renaud  
Ch. Müller

Communiqué : à l'officier de l'état

civil de Seysin.

L'officier de l'état civil :

L. Luron

N° 11.

Borloz - Hozy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
unze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Borloz, Charles Auguste, agriculteur \_\_\_\_\_

de Ormont-Dessous \_\_\_\_\_ domicilié à Yverne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Yverne le quinze février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-deux \_\_\_\_\_

fil de Borloz, Louis Louis, agriculteur, à Yverne \_\_\_\_\_

et de Pauline Sophie Ducornier, bicée \_\_\_\_\_

2° Hozy, Amélie, sans profession \_\_\_\_\_

de Château-d'Or \_\_\_\_\_ domiciliée à Yverne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Villette le neuf octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-sept \_\_\_\_\_

fille de Hozy, Alexandre Samuel \_\_\_\_\_

et de Henriette Ferrisod, agriculteur, à Yverne \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Yverne le sept, à Château-d'Or le huit,  
à l'Étiroz et à Ormont-Dessous le neuf Mars de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication d'Yverne,  
de Château-d'Or, de l'Étiroz  
et d'Ormont-Dessous. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Auguste Borloz

Amélie Borloz

Signatures des témoins :

Zwaller à Sigle  
Sommerfeld à Sigle

L'officier de l'état civil :

Chauron

Communiqué : aux Officiers de  
l'état civil de Château-d'Or,  
de l'Étiroz et d'Ormont-Dessous.

N° 12.

*Dupertuis - Chabloz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux Ooit* mil huit cent quatre-vingt-  
*onze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Dupertuis, Charles Henri, brosseur*

de *Ormont-Dessous* domicilié à *Stigle*

*célibataire*

né à *Stigle le vingt-quatre février* mil huit cent *soixante-huit*

fils de *Dupertuis, Charles Auguste, brosseur*

et de *Louise Adèle Georges, domiciliés à Stigle*

2° *Chabloz, Emma, négociante en mercerie*

de *Château-d'Or* domiciliée à *Stigle*

*célibataire*

née à *Rougemont le vingt-un Décembre* mil huit cent *soixante-un*

fille de *Chabloz, Alexis Louis, corbonnier*

et de *Sophie Marie Cottier, domiciliés à Rougemont*

Les publications ont eu lieu à *Stigle le treize, à Ormont-Dessous, Château-d'Or et L'Étiogaz le quatorze Mars de l'année courante*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication d'Stigle, d'Ormont-Dessous, de Château-d'Or et de L'Étiogaz.*

Signatures des époux :

*Charles Dupertuis*  
*Emma Chabloz*

Signatures des témoins :

*J. H. Savane*  
*Hammereff*

Communiqué : aux Officiers de

*l'état civil d'Ormont-Dessous de Château-d'Or et de L'Étiogaz*

L'officier de l'état civil :

*Haurom*

N° 13.

*Schwendy-Kaufmann*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par ordre du département de justice et police du canton de Vaud, du 8 août 1929. L'inscription ci-dessus est rectifiée en ce sens que le nom de famille écrit par erreur, "Schwendy" sera orthographié "Schwendy".

Aigle, le 12 août 1929.  
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL  
*A. W. [Signature]*

Aujourd'hui *Sept Août* mil huit cent quatre-vingt-

*onze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Schwendy, Charles François, ouvrier à la Paqueterie*

de *Gessenay (Berne)* domicilié à *Aigle*

*célibataire*

né à *Leysin le vingt Sept Août* mil huit cent *soixante-cinq*

fils de *Schwendy, Jean Pierre*

et de *Henriette Rosalie Carroz, ses deux décédés.*

2° *Kaufmann, Marguerite Madeleine Sophie, sans profession*

de *Pfäffikon (Lucerne)* domiciliée à *Aigle*

*célibataire*

née à *Ringgerberg (Berne) le dix-huit Août* mil huit cent *soixante-un*

fille de *Kaufmann, Jean Henri, domicilié à Aigle*

et de *Madeleine Oehli, défunte*

Les publications ont eu lieu à *Aigle le cinq, à Pfäffikon le six et à*

*Gessenay le sept Mars de l'année courante.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Certificats de publication d'Aigle, de Gessenay et de Pfäffikon*

Signatures des époux:

*Charles Schwendy*  
*Sophie Schwendy*

Signatures des témoins:

*A. Halbfinger, Aigle*  
*W. Halbfinger, Aigle*

Communiqué: aux Officiers de

*l'état civil de Gessenay et de Pfäffikon*

L'officier de l'état civil:

*L. Braun*  
3

N° 114.

Schneeberguet - Moret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Sept Avril mil huit cent quatre-vingt-

orze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schneeberguet, Charles Henri, agriculteur

de Ursenbach (Basse) domicilié à Yvoine

célibataire

né à Yvoine le premier Octobre mil huit cent cinquante-sept

fils de Schneeberguet, Jean Pierre Louis, sans domicile connu

et de Marie Staline Blanc, domestique à Yvoine.

2° Moret, Julie Alice, sans profession

de Ollon domiciliée à Aigle

célibataire

née à Brocy et Ollon le Sept Avril mil huit cent soixante-neuf

fille de Moret, Charles Auguste, agriculteur

et de Louise Fanny Croset, à Aigle.

Les publications ont eu lieu à Aigle et à Yvoine le dix, à Ollon et à Ursenbach le onze et à Flühenz le quatorze Mars de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication d'Ursenbach, d'Yvoine, d'Ollon, de Flühenz et d'Aigle.

Signatures des époux :

Henri Charles Schneeberg  
Julie Alice Schneeberg.

Signatures des témoins :

Fried. Helbig à Aigle  
K. Ruge à Aigle

L'officier de l'état civil :

L. Haurom

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Ursenbach, d'Ollon et de Flühenz.

(1) Dans sa séance du 1 Mars 1898, le Conseil d'Etat a ordonné la rectification du nom de famille de l'époux qui doit être écrit comme suit : Schneeberger, ainsi que la commune d'origine qui est Dürrenoth, Basse, au lieu de Ursenbach.

Inscrit le 9 Mars 1898  
L'officier de l'état civil.  
L. Haurom



N° 15.

*Dufresne - Maricot*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *dix Ouit* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*onze* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Dufresne, Henri Emile Adolphe, agriculteur* \_\_\_\_\_

de *Seysin* \_\_\_\_\_ domicilié à *Seysin* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Seysin le dix-sept Octobre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante cinq* \_\_\_\_\_

fils de *Dufresne, Henri* \_\_\_\_\_

et de *Emilie Caroline née Coux, domiciliés à Seysin* \_\_\_\_\_

2° *Maricot, Rosalie Henriette, agriculteur* \_\_\_\_\_

de *Seysin* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Seysin* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Seysin le quatorze Octobre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante huit* \_\_\_\_\_

fille de *Maricot, François, dévot* \_\_\_\_\_

et de *Julie Marie Rosalie Steudroz, à Seysin* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Seysin le onze Mars mil huit cent*

*quatre vingt-onze* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Autorisation de l'officier de l'état civil de Seysin pour la célébration du mariage* \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Dufresne Emile*  
*Maricot Henriette*

Signatures des témoins:

*Rossier, recteur de Seysin*  
*L. Momary, hôte*

L'officier de l'état civil:

*L. Chauvin*

Communiqué: à l'officier de l'état civil de *Seysin* \_\_\_\_\_

*Le mariage a été dissous par le divorce le 25/31 Mars 1905 par jugement du Tribunal Civil du District d'Argenteuil en vertu de l'Art 46 lettre B. de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.*

*Inscrit le 2 Mai 1905. L'officier de l'état civil Hugues Dufresne*

N° 16  
 Fontannaz - Dufresne

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze avril mil huit cent quatre-vingt-  
 onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fontannaz, Charles Gustave, maréchal  
 de Setry et Epesses domicilié à Yvoine  
célibataire

né à Signe le vingt-un Décembre mil huit cent soixante-sept  
 fils de Fontannaz, Charles, agriculteur, à Yvoine  
 et de Élise Normand, défunte

2° Dufresne, Rose Julie Adèle, sans profession  
 de Seysin et d'Signe domiciliée à Yvoine  
célibataire

née à Seysin le huit Novembre mil huit cent soixante-neuf  
 fille de Dufresne, Louis, agriculteur, à Seysin  
 et de Louise Rosine Ardeur, défunte

Les publications ont eu lieu à Signe, à Yvoine et à Setry le dix-huit,  
à Seysin et à Epesses le dix-neuf Mars de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Signe  
Yvoine, Setry, Seysin et Epesses

Signatures des époux :

Gustave Fontannaz  
Julie Fontannaz

Signatures des témoins :

Dufour à Signe  
Ardeur à Signe

Communiqué : aux Officiers de l'état  
civil de Setry, de Seysin et de  
Oully.

L'officier de l'état civil :

L. Lamm

N° 17.

Dubois - Brélay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept avril mil huit cent quatre-vingt-

onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dubois, Gustave Henri, Commis de Poste

de Mézières domicilié à Sigle

célibataire

né à Cron-la-Ville le douze Juillet mil huit cent soixante-six

fils de Dubois, Charles Henri, défunt

et de Joséphine Marie Contesse, à Cron-la-Ville

2° Brélay, Jenny, sans profession

de Subry domiciliée à Sigle

célibataire

née à Sigle le vingt-quatre février mil huit cent soixante-huit

fille de Brélay, Jean François Isaac, défunt

et de Louise Hamon, à Sigle

Les publications ont eu lieu à à Sigle le vingt-six, à Mézières et à Subry le vingt-huit Mars de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication d'Sigle,  
de Mézières et de Subry

Signatures des époux :

Henri Dubois  
Jenny Dubois

Signatures des témoins :

Chenuy, à Sigle  
St Amiet, à SigleCommuniqué : aux Officiers de l'état  
civil de Mézières et de Subry

L'officier de l'état civil :

Chenuy

N° 18

*Crot - Saladey*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-huit Ocrois* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*onze* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Crot, Louis Felix Samuel, Sieur* \_\_\_\_\_

de *Suby et Epesses* \_\_\_\_\_ domicilié à *Stigle* \_\_\_\_\_

*veuf de Louise Crot née Creuthardt le six-dix-huit novembre*  
*mil huit cent nonante* \_\_\_\_\_

né à *Ollon le trois Mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-un* \_\_\_\_\_

fils de *Crot, Frédéric, cultivateur* \_\_\_\_\_

et de *Jeanne Susanne Depierreux, domiciliée à Stigle* \_\_\_\_\_

2° *Saladey, Rose Marguerite, sans profession* \_\_\_\_\_

de *Villeneuve* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Stigle* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Stigle le quinze Mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante-un* \_\_\_\_\_

fille de *Saladey, Henri Louis, défunt* \_\_\_\_\_

et de *Sina Sophie Collet, domiciliée à Stigle* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Stigle le sept*, à *Villeneuve et à Subry*  
*le huit* à *Epesses le neuf Ocrois de l'année courante* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publications à Stigle,*  
*de Subry, d'Epesses et de Villeneuve*

Signatures des époux :

*Petit Crot,*  
*Rose Crot*

Signatures des témoins :

*J. Mouton à Stigle*  
*E. Pange à Stigle*

Communiqué : aux Officiers de  
l'état civil de *Suby, de Cully et*  
*de Villeneuve* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*Chamon*

N° 19.

*Bischoff-Schwenker*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *huit Mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*onze* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Bischoff, Jules Robert, comptable* \_\_\_\_\_

de *Spiez (Berne)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Fayens* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Pierre (Berne)* le *sept Juin* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-cinq* \_\_\_\_\_

fils de *Bischoff, Jacob, marchand-tailleur* \_\_\_\_\_

et de *Rotine Niklaus, domiciliés à Vevey* \_\_\_\_\_

2° *Schwenker, Rosalie, sans profession* \_\_\_\_\_

de *Gettenay (Berne)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Ormont-Dessus* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Ormont-Dessus* le *quatorze Décembre* mil huit cent *soixante-huit* \_\_\_\_\_

fille de *Schwenker, Christian* \_\_\_\_\_

et de *Christine Meyner, domiciliés à Ormont-Dessus.* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Fayens* le *vingt-huit*, à *Spiez* le *vingt-*

*neuf*, à *Gettenay* le *huit* et à *Ormont-Dessus* le *huit* - un

*Mars* de l'année courante. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Substitution l'Officier de l'état civil de Fayens pour la célébration du mariage.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*J. Bischoff*  
*R. Bischoff*

Signatures des témoins:

*Rosier à Vevey*  
*P. Rochat à Vevey*

L'officier de l'état civil:

*Haum*

Communiqué: aux Officiers de l'état civil de *Spiez, de Fayens & Ormont-Dessus et de Gettenay*

Par arrêté du 13 avril 1917. le Conseil exécutif du Canton de Berne a donné acte à Bischoff, Jules Robert, directeur de fabrique domicilié à Kap. Gen. Broège, marié à Rosalie Schwenker, de sa renonciation à sa nationalité bernoise et à sa qualité de bourgeois de la Commune de Spiez. Inscrit le 29 août 1917. L'Officier de l'Etat Civil: *A. Woreth*

Le 16 mai 1917 les époux Jules Robert Bischoff et Rosalie Schwenker, mentionnés ci-dessus ont été réintégré dans le droit de cité du Canton de Berne et de la commune de Spiez. Inscrit le 28 mai 1917. L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL: *A. Woreth*

Communiqué à Spiez et au Dép. de D.S.P.

N<sup>o</sup> 20.  
*Drapel - Werren*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept Mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*orix* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Drapel, Aloys Samuel, agriculteur* \_\_\_\_\_

de *Seyzin* \_\_\_\_\_ domicilié à *Aigle* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Aigle le vingt-neuf Juin* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-sept* \_\_\_\_\_

fils de *Drapel, Louis Samuel, agriculteur* \_\_\_\_\_

et de *Amélie Sylvié née Poloz, domiciliée à Aigle* \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> *Werren, Suzanne Catherine, sans profession* \_\_\_\_\_

de *S<sup>t</sup> Stephan (Berne)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Aigle* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *S<sup>t</sup> Stephan le dix-huit Avril* mil huit cent *septante-quatre* \_\_\_\_\_

fille de *Werren, Jean Rodolphe, agriculteur* \_\_\_\_\_

et de *Élisabeth née Pivri, domiciliée à Aigle* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Aigle le vingt-un, à Seyzin et à*  
*S<sup>t</sup> Stephan le vingt-sept Avril de l'année courante.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1<sup>o</sup> *Certificats de publication à Aigle,*  
*de Seyzin et de S<sup>t</sup> Stephan* \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> *Autorisation du père de l'épouse.* \_\_\_\_\_

Communiqué : *aux Officiers de*

*l'état civil de Seyzin et de S<sup>t</sup>*  
*Stephan.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Alois Drapel* \_\_\_\_\_

*Catherine Drapel.* \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

*Félicie Crausatz à Aigle*  
*Chrossier, régt. à Aigle*

L'officier de l'état civil :

*L. Baum*  
 \_\_\_\_\_

N° 21

Gaffner - Marlitz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
oruz \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gaffner, Adolphe, ouvrier à la Taqueverie \_\_\_\_\_  
 de Saint-Beatenberg (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Stigle \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Matten (Berne) le neuf Septembre mil huit cent soixante-sept  
 fils de Gaffner, Jean, menuisier \_\_\_\_\_  
 et de Marquise née Steisler, domiciliés à Stigle \_\_\_\_\_  
 2° Marlitz, Céleste Augustine, sans profession \_\_\_\_\_  
 de Ormont-Dessous \_\_\_\_\_ domiciliée à Stigle \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

née à Ormont-Dessous le trois juin mil huit cent septante-deux  
 fille de Marlitz, Auguste, agriculteur \_\_\_\_\_  
 et de Julie Marie Céleste née Martin, domiciliés à Stigle \_\_\_\_\_  
 Les publications ont eu lieu à Stigle le vingt-sept, à St-Beatenberg  
et à Ormont-Dessous le vingt-huit de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Certificats de publication de  
Stigle, St-Beatenberg et d'Or-  
mont-Dessous \_\_\_\_\_

2° Autorisation du père de l'épouse  
mineure \_\_\_\_\_

Communiqué : aux Officiers de  
l'état civil de St-Beatenberg  
et d'Ormont-Dessous \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Adolphe Gaffner  
Augustine Gaffner

Signatures des témoins :

A. Wahl, à Stigle  
L. Sommerer fils, à Stigle

L'officier de l'état civil :

Chamm

N° 22

Chevalley - Dupertuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

onze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chevalley, Henri Louis, agriculteur

de Morrens \_\_\_\_\_ domicilié à Sigle \_\_\_\_\_

célibataire

né à Ellen le vingt neuf Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq \_\_\_\_\_

fils de Chevalley, Henri, à Morrens \_\_\_\_\_

et de Marie Elise Gallay, à Sigle \_\_\_\_\_

2° Dupertuis, Fanny Henriette Oline, sans profession

de Ormont-Dessous \_\_\_\_\_ domiciliée à Sigle \_\_\_\_\_

célibataire

née à Sigle le vingt-deux Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante-neuf \_\_\_\_\_

fille de Dupertuis, Louis Félix, défunt \_\_\_\_\_

et de Jeanne Marie Salervey, à Sigle \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sigle le seize, à Morrens le dix-huit, à Ormont-Dessous le vingt Mai de l'année courante.

Ce mariage a été dissous par le divorce le 24 Janvier 1894, par jugement du tribunal civil du district d'Origneville, en vertu de l'article 46. § 6. de la loi <sup>promulguée</sup> du 24 décembre 1874

Inscrit le 7 Mars 1894.

L'officier de l'état civil,

L. Haum

Pièces déposées :

Certificats de publications à Sigle, de Morrens et d'Ormont-Dessous.

Communiqué : aux Officiers de l'état civil de Botton et d'Ormont-Dessous.

Signatures des époux :

Henri Chevalley  
Aline Chevalley

Signatures des témoins :

Joseph Vincent à Sigle  
L'officier de l'état civil :

L. Haum



N° 23.

Curel-Reymond

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Juin* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-*onze* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Curel, Charles Auguste, agriculteur* \_\_\_\_\_de *Ollon* \_\_\_\_\_ domicilié à *Aigle* \_\_\_\_\_*célibataire* \_\_\_\_\_né à *Aigle le six Décembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-deux* \_\_\_\_\_fils de *Curel, Charles, agriculteur* \_\_\_\_\_et de *Marie Louise Cornioley, domiciliée à Aigle* \_\_\_\_\_2° *Reymond, Georgette Elisa Victorine, sans profession* \_\_\_\_\_de *S<sup>t</sup> Sulpice (Nuchâtel)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Suborne* \_\_\_\_\_*célibataire* \_\_\_\_\_née à *Suborne le six Septembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-six* \_\_\_\_\_fille de *Reymond, Jean-Baptiste Louis, charpentier, à Suborne* \_\_\_\_\_et de *Joséphine Desjardins, défunte* \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à *Aigle le quinze*, à *Ollon*, à *Flumoz*,  
à *S<sup>t</sup> Sulpice* et à *Suborne le seize Mai* de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication d'Aigle,  
d'Ollon, de Flumoz, de S<sup>t</sup> Sulpice  
(Nuchâtel) et d'Suborne.* \_\_\_\_\_Communiqué : aux Officiers de  
l'état civil d'Ollon, de Flumoz,  
de S<sup>t</sup> Sulpice et d'Suborne. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Ch. Curel**Elisa Curel*

Signatures des témoins :

*Ch. Huet d'Aigle**H. Gallier d'Aigle*

L'officier de l'état civil :

*L. Chauvin*  
3

N° 24.

*Favrod-Courne-Genillard*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *douze Juin* mil huit cent quatre-vingt-

*ony* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Favrod-Courne, François, agriculteur*

de *Château-d'Or et d'Aigle* domicilié à *Aigle*

*célibataire*

né à *Aigle le quatorze Janvier* mil huit cent *soixante*

fils de *Favrod-Courne, Jacques François, défunt*

et de *Marianne Poyet, domiciliée à Aigle*

2° *Genillard, Julie Alice, sans profession*

de *Ormond-Dessus* domiciliée à *Aigle*

*célibataire*

née à *Antagnès & Collon le dix-huit février* mil huit cent *soixante-huit*

fille de *Leptine née Aviolat femme divorcée de Jean Louis*

~~et de~~ *Genillard, défunte.*

Les publications ont eu lieu à *Aigle et à l'Étiwaz le vingt-six*, à *Ormond-Dessus et à Château-d'Or le vingt-sept Mai* de *l'année courante.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication d'Aigle, de Château-d'Or, de l'Étiwaz et d'Ormond-Dessus.*

Communiqué : aux Officiers de l'état civil de *Château-d'Or, de l'Étiwaz et d'Ormond-Dessus.*

Signatures des époux :

*F. Favrod-Courne*  
*Julie Genillard*

Signatures des témoins :

*Frid. Delabroy à Aigle*  
*Camille Dufour à Aigle*

L'officier de l'état civil :

*L. Haum*

N° 25.

*Josi-Beetschen*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *huit Juin* mil huit cent quatre-vingt-

*vingt* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Josi, Alexandre, agriculteur*

de *Adelboden (Berne)* domicilié à *Yverne*

*célibataire*

né à *Nidau (Berne)* le *vingt-cinq Juin* mil huit cent *cinquante-deux*

fils de *Josi, Abram*

et de *Anna Marie Gatti, les deux décédés.*

2° *Beetschen, Elisabeth, sans profession*

de *la Lenk (Berne)* domiciliée à *Yverne*

*célibataire*

née à *la Lenk* le *dix-sept Mai* mil huit cent *cinquante-huit*

fille de *Beetschen, Jean, défunt*

et de *Anna Maria Terzi, domiciliée à la Lenk*

Les publications ont eu lieu à *Yverne* le *vingt-cinq*, à *Adelboden* le *vingt-six* et à *la Lenk* le *vingt-sept* *de l'année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Certificats de publication d'Angle,  
d'Adelboden et de la Lenk*

Signatures des époux:

*Alexandre Josi*

*Elisabeth Josi*

Signatures des témoins:

*A. Wahlen d'Angle*  
*E. Gouge d'Angle*

L'officier de l'état civil:

*Chamm*

Communiqué: aux Officiers de  
l'état civil d'Adelboden et de  
la Lenk.

N° 26.

*Balif-Darbelay*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Sept Août* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*onze* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Balif, Émile Auguste, agriculteur* \_\_\_\_\_

de *Ormont-Dessus* \_\_\_\_\_ domicilié à *Asple* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Asple le quatorze Novembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-huit* \_\_\_\_\_

fils de *Balif, Émile Auguste* \_\_\_\_\_

et de *Marie Julie Richard, agriculteur, à Asple* \_\_\_\_\_

2° *Darbelay, Marie Céleste, sans profession* \_\_\_\_\_

de *Siddes (Valais)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Asple* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Siddes le vingt-trois Décembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante-neuf* \_\_\_\_\_

fille de *Darbelay, Jean Étienne* \_\_\_\_\_

et de *Marie Cézarie Dorbay, agriculteur, à Siddes* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Asple le seize, à Ormont-Dessus et à Siddes le dix-sept Juillet de l'année courante.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publications à Asple  
à Ormont-Dessus et de Siddes.*

Signatures des époux :

*Émile Auguste Balif  
Marie Céleste Darbelay*

Signatures des témoins :

*Ph. Petitmermet à Yverne  
E. Raugel à Asple*

L'officier de l'état civil :

*L. Lauron*

*Dans sa séance du 19  
Septembre 1903 le conseil  
d'état a ordonné que l'acte  
de mariage Balif Darbelay  
soit rectifié dans ce sens que  
le nom de famille de l'époux  
écrit par erreur Balif  
soit écrit Baillif.  
Inscrit le 26 Septembre 1903  
L'officier de l'état civil  
Eug. Rufresque  
communiqué à l'officier de  
l'état civil de Ormont-dessus*

Communiqué : aux Officiers de  
l'état civil d'Ormont-Dessus et de  
Siddes.

N<sup>o</sup> 27.  
 Huggler - Dubuis

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 onze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Huggler, Jean, seint \_\_\_\_\_

de Unterseen (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Aigle \_\_\_\_\_

veuf de Catherine Huggler née de Grüniger, des le deux janvier  
mil huit cent quarante \_\_\_\_\_

né à Unterseen le onze Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante quatre \_\_\_\_\_

fil de Huggler, Jean \_\_\_\_\_

et de Madelaine née Schiener, les deux décédés \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Dubuis née Vollet, Ida Arrière, sans profession \_\_\_\_\_

de Corbeaux et Rossinières \_\_\_\_\_ domiciliée à Corbeaux \_\_\_\_\_

divorcée de Charles Henri Dubuis, des le vingt six Septembre  
mil huit cent quatre vingt neuf \_\_\_\_\_

née à Corbeaux le dix sept Août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante cinq \_\_\_\_\_

fille de Vollet, Jean François Henri, défunt \_\_\_\_\_

et de Marie Suzanne née Morier, à Corbeaux \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Aigle le quatorze, à Unterseen, à  
Rossinières le quinze et à Corbeaux le dix huit juillet de  
l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1<sup>o</sup> Certificat de publication  
à Aigle, Unterseen, Corbeaux et  
Rossinières \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Acte de divorce de l'épouse  
 \_\_\_\_\_

Communiqué: aux Officiers de  
l'état civil de Unterseen, Corbeaux  
et Rossinières \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jean Huggler  
Ida Huggler

Signatures des témoins :

E. Rouge à Aigle  
Desjardins François à Aigle

L'officier de l'état civil :

L. Cham  
 3

N° 28.  
Knebel - Dorsaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
un \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Knebel, Charles Auguste Henri, agriculteur \_\_\_\_\_

de la Sarraz \_\_\_\_\_ domicilié à Aigle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Yverre le quatorze Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-deux \_\_\_\_\_

fils de Knebel, Louis Frédéric \_\_\_\_\_

et de Susanne Sylve Porloy, agriculteur, à Aigle \_\_\_\_\_

2° Dorsaz, Marie Lucie, sans profession \_\_\_\_\_

de Silled (Valais) \_\_\_\_\_ domiciliée à Aigle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Silled le neuf Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-deux \_\_\_\_\_

fille de Dorsaz, Marie Cathérine Philomine, épouse \_\_\_\_\_

~~et de~~ \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Aigle le dix, à la Sarraz et à Silled  
le onze Août, de l'année courante. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication d'Aigle,  
de la Sarraz et de Silled. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Henri Knebel  
Marie Knebel

Signatures des témoins :

Vuille Jean Pierre à Aigle  
Charles Gavillet à Aigle

Communiqué : aux Officiers de  
l'état civil de la Sarraz et de  
Silled. \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Aug Dufour

N<sup>o</sup> 29Martin-Tierrot

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui quinze Septembre mil huit cent quatre-vingt-onte par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> Martin, Louis Frédéric, agriculteur

Etat civil :

de Massonges (valais) domicilié à AigleCélibataire

Lieu et date de la naissance :

né à St Gingolphe, le vingt six Septembre mil huit cent soixante-deux

Noms, profession et

fils de Martin, Frédéric, agriculteur à Massonges

domicile des parents :

et de Marie née Cheralley, à St Maurice, valais

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Tierrot, Cathérine Céсарine, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Martigny-Bourg, valais domiciliée à Aigle

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Martigny-Bourg, le 27 Janvier mil huit cent soixante-deux (1862)

Noms, profession et

fille de Tierrot, François Joseph, agriculteur à Martigny

domicile des parents :

et de Marie Alexandrine Gay, au même lieu

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Aigle le vingt sept, à Martigny le vingt huit,  
et à Massonges le vingt neuf Août de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications à Aigle,  
de Martigny & de Massonges

Signatures des époux :

Frédéric MartinCéсарine Martin

Signatures des témoins :

P. Rouge à AigleHenri Mottier à AigleCommuniqué : au Officier de l'étatCivil de Martigny & de Massonges.

L'officier de l'état civil :

L. Courton  
3

N° 30.

*Golaz-Senzer*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *vingt-ue Septembre* mil huit cent quatre-vingt-

*onze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Golaz, Henri Julien, pharmacien*

Lieu d'origine et de domicile :

de *L'Abbaye (vaux)* domicilié à *Sainte-Croix*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Tenthéraz le neuf Juillet* mil huit cent *soixante-cinq*

Noms, profession et

fils de *Golaz, Jean Louis Samuel, défunt*

domicile des parents :

et de *Marie Susanne Teneveyre, défunte*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Senzer, Rosine Léna Jenny Marie, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Huttwyl, Berne* domiciliée à *Aigle*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Aigle le vingt sept Novembre* mil huit cent *soixante-sept*

Noms, profession et

fille de *Senzer, Ulrich, défunt*

domicile des parents :

et de *Rosalie Léna Jenny Rouge, défunte*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *S<sup>te</sup> Croix aux Granges de S<sup>te</sup> Croix le dix-huit,*  
*a Aigle et a Huttwyl le dix-neuf et a l'Abbaye le vingt deux tout de*  
*l'année courante.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'officier de l'état civil*  
*de S<sup>te</sup> Croix pour la célébration du mariage.*

Signatures des époux :

*Henri Golaz*  
*Marie Golaz*

Signatures des témoins :

*Eugène Muller, a Aigle*  
*E. Rouge, a Aigle*

Communiqué : *aux officiers de l'état civil*

*de S<sup>te</sup> Croix, des granges de S<sup>te</sup> Croix,*  
*de Huttwyl, et de l'Abbaye.*

L'officier de l'état civil :

*L. Mauron*



N<sup>o</sup> 31.

Causse-Ruchet

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Causse, Marc, Serrurier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Sigle, Feyssin &amp; Ormont-dessous — domicilié à Sigle

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Sigle le quatorze Septembre mil huit cent cinquante cinq

Noms, profession et

fils de Causse, Jean Rodolphe Samuel, défunt

domicile des parents :

et de Marie Françoise Olympie Grapel, à Sigle

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Ruchet, Marie Louise, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Sigle et Bea — domiciliée à Sigle

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Sigle le vingt trois Septembre mil huit cent soixante trois

Noms, profession et

fille de Ruchet, David Louis Auguste, serrurier domicilié à Sigle

domicile des parents :

et de Catherine Tost, défunte.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Sigle le vingt neuf, à Feyssin le trente Août, à Bea le trois et à Ormont-dessous le quatre Septembre se bornées courance

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications à Sigle, de Feyssin, d'Ormont-dessous et de Bea.

Signatures des époux :

Marc Causse  
Louise Causse

Signatures des témoins :

Cherrier à Sigle  
P. Heift à Sigle

Communiqué : aux Officiers de l'état

Civil de Feyssin, d'Ormont-dessous et de Bea.

L'officier de l'état civil :

A. Courty  
3

N° 32.

*Eby. Delacretaz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt neuf Septembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*onze* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Eby, Louis Auguste, brossier* \_\_\_\_\_

de *Belleriller, Dépt du Haut Rhin (France)* domicilié à *Aigle* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Aigle le vingt quatre Octobre* mil huit cent *soixante-deux* \_\_\_\_\_

fils de *Eby, Auguste, brossier, domicilié à Aigle* \_\_\_\_\_

et de *Suzanne Henriette née Jonnaz, au même lieu* \_\_\_\_\_

2° *Delacretaz, Alice, sans profession* \_\_\_\_\_

de *Yvorne* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Yvorne* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Aigle le vingt-deux Novembre* mil huit cent *soixante cinq* . \_\_\_\_\_

fille de *Delacretaz, Jean Francois Louis, domicilié à Aigle* \_\_\_\_\_

et de *Rose Sylvie née Jetter, au même lieu* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Aigle & à Yvorne, le trois à Belleriller le*  
*cinq tout à l'honneur les six & treize Septembre de l'année courante.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation délivrée par le*  
*Département de Justice et Police en*  
*date du 26. Septembre 1891 pour*  
*la célébration du mariage.*

Communiqué : *à la Chancellerie*  
*du Conseil d'Etat, à Faussemie.*

Signatures des époux :

*Louis Eby.*  
*Alice Eby*

Signatures des témoins :

*Eugène Bortz, à Aigle*  
*Fried. Deladon, à Aigle*

L'officier de l'état civil :

*L. Braun*  
 3

*En date du 6 avril 1926, le*  
*Département fédéral de Justice et*  
*Police a prononcé la réintégration*  
*ration de Mme Alice Eby née*  
*Delacretaz, veuve de Louis Auguste*  
*Eby né le 23 octobre 1875, ressortissant*  
*français, domicilié à Aigle,*  
*dans le chef de ville du Canton de*  
*Basle et de la Commune d'Yvorne.*

*Procès le 16 avril 1926*  
 L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL  
*NOTRE*

*(Ch. 2. Dépt. J. P. L. 4. 11. 26)*

N° 33.

Inäbruit - Billoud

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui deux Octobre mil huit cent quatre-vingt-

onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Inäbruit, Arnold Edouard, Seieur

de Grindelwald (Berne) domicilié à Aigle

célibataire

né à Aigle le dix-huit Juillet mil huit cent soixante-deux

fil de Inäbruit, Jean

et de Sophie Stutzmann, les deux célibés.

2° Billoud, Adèle Marie Louise, cuisinière

de Collombey-Muraz domiciliée à Collombey

célibataire

née à Collombey le deux Novembre mil huit cent septante

fille de Honorine Billoud, domiciliée à Collombey

et de

Les publications ont eu lieu à Aigle le huit, à Collombey-Muraz le neuf et à Grindelwald le quatorze septembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication à Aigle, à Collombey-Muraz et à Grindelwald

Signatures des époux:

Edouard Inäbruit

Adèle Inäbruit

Signatures des témoins:

Jacquemont Louis à Aigle

E. Raugel à Aigle

L'officier de l'état civil:

Chavron

Communiqué: aux Officiers de l'état civil de Grindelwald et de Collombey-Muraz

A l'heure de communication du Bureau Central de l'état civil à Paris du 4 décembre, Inäbruit Arnold Edouard a été reçu Citoyen Genevois, ressortissant à la Commune de Carouge. le 25 juillet 1916.  
Aigle le 18 Décembre 1916  
L'officier de l'état civil  
Chavron

N<sup>o</sup> 34.

*Aviolat - Petitmermet*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *deux Octobre* mil huit cent quatre-vingt-

*onze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Aviolat, Samuel Louis, agriculteur*

de *Ormont-Dessous* domicilié à *Sigle*

*célibataire*

né à *Sigle le seize septembre* mil huit cent *septante*

fils de *Aviolat, Félix, agriculteur, à Sigle*

et de *Marie Louise Veret, défunte*

2<sup>o</sup> *Petitmermet, Elise Marianne, sans profession*

de *Sigle et Yverne* domiciliée à *Sigle*

*célibataire*

née à *Sigle le douze Mars* mil huit cent *septante-deux*

fille de *Petitmermet, Henri, agriculteur*

et de *Elise Bergeret, domiciliée à Sigle*

Les publications ont eu lieu à *Sigle et à Yverne le sept et à Ormont-Dessous le douze septembre de l'année courante.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1<sup>o</sup> *Certificats de publication à Sigle  
à Yverne et à Ormont-Dessous*  
2<sup>o</sup> *Autorisation du père de l'épouse  
mineur*

Communiqué : *à l'officier de l'état  
civil à Ormont-Dessous.*

Signatures des époux :

*Aviolat Samuel*  
*Elise Aviolat*

Signatures des témoins :

*Jaymon Louis à Sigle*  
*E. Rouge à Sigle*

L'officier de l'état civil :

*L. Courton*

N° 35

*Fabre - Despont*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *six Octobre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*trois* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Fabre, Jean, agriculteur* \_\_\_\_\_

de *Montreal (Dpt. de l'Aude, France)* domicilié à *Villeneuve* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Montreal le huit février* \_\_\_\_\_ mil huit cent *cinquante* \_\_\_\_\_

fil de *Fabre, Pierre* \_\_\_\_\_

et de *Seanne Imbert, agriculteurs à Montreal* \_\_\_\_\_

2° *Despont, Emélie Henriette, sans profession* \_\_\_\_\_

de *Bioley-Orjulay* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Aigle* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Bioley-Orjulay le vingt-huit Octobre* mil huit cent *cinquante* \_\_\_\_\_

fille de *Despont, Jacques Francois Julien* \_\_\_\_\_

et de *Marie Gourmaz, les deux décédés.* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Aigle le dix, à Villeneuve le douze, à Echallens le quinze et à Montreal le vingt-trois* tout de l'année courante. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'officier de l'état civil de Villeneuve pour la célébration du mariage.*

Signatures des époux :

*Fabre Jean*  
*Emélie Fabre*

Signatures des témoins :

*Ch. Müller à Aigle*  
*L. Müller. à Aigle*

Communiqué : *à la Chancellerie*

*du Conseil d'Etat, à Lautanne*  
*et aux officiers de l'état civil*  
*d'Échallens et de Villeneuve.*

L'officier de l'état civil :

*Chauron*

N° 36.

*Baunaz-Buffat*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit Octobre* mil huit cent quatre-vingt-  
*onze* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Baunaz, Charles Félix Alexis, charbon*  
de *Signe et Roche* domicilié à *Signe*  
*célibataire*

né à *Signe le onze Mars* mil huit cent *soixante-neuf*  
fils de *Baunaz, Charles Marc, défunt*  
et de *Rosine Hautwirth, domiciliée à Signe*

2° *Buffat, Julie Marguerite, sans profession*  
de *Signe et Ollon* domiciliée à *Signe*  
*célibataire*

née à *Signe le onze Juin* mil huit cent *soixante-neuf*  
fille de *Buffat, François Félix, défunt*  
et de *Julie Adèle Delaproy, domiciliée à Signe*

Les publications ont eu lieu à *Signe le dix-sept, à Ollon le dix-huit,*  
*à Hélioz et à Roche le dix-neuf septembre de l'année courante.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à Signe*  
*à Ollon, de Hélioz et de Roche*

Signatures des époux :

*M Baunaz*  
*Marguerite Baunaz*

Signatures des témoins :

*J Dupour à Signe*  
*M J Schwan à Signe*

Communiqué : aux Officiers de

*l'état civil à Ollon, de Hélioz*  
*et de Villeneuve.*

L'officier de l'état civil :

*L. Accorom*

N° 37.

*Despland - Fleuti*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf* Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
-*onze* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Despland, François Frédéric Alfred, boucher* \_\_\_\_\_de *Rougemont* \_\_\_\_\_ domicilié à *Aigle* \_\_\_\_\_*célibataire* \_\_\_\_\_né à *Aigle* le *dix* Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixant-trois* \_\_\_\_\_fils de *Despland, Frédéric Alfred Aimé, cordonnier, à Aigle* \_\_\_\_\_et de *Marie Thérèse Léonine Coppez, au dit lieu.* \_\_\_\_\_2° *Fleuti née Wettler, Marie, sans profession* \_\_\_\_\_de *Saanen (Berne)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Aigle* \_\_\_\_\_*veuve de Fleuti, Emmanuel Théophile, des le vingt quatre Juin*  
*mil huit cent quatre-vingt dix* \_\_\_\_\_née à *Zweiselberg, Berne, le 4. Novembre* mil huit cent *soixante quatre* \_\_\_\_\_fille de *Marguerite Wettler, domiciliée à Choussay.* \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Aigle* le *douze*, à *Rougemont* et à *Saanen*,  
le *quatorze* tout de l'année *courante* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication d'Aigle,*  
*de Rougemont et de Saanen.*

Signatures des époux :

*François Despland*  
*Marie Fleuti*

Signatures des témoins :

*C. Lufour* à *Aigle*  
*E. V. Faige* à *Aigle*

L'officier de l'état civil :

*L. Lauron*

Communiqué : aux Officiers de  
l'état civil de *Rougemont* et de  
*Saanen.* \_\_\_\_\_

N° 38.

*Écuyer. Vuagniaux*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Sept Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ ont par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Écuyer, Constant, boulanger-pâtissier*

de *Emvy* domicilié à *Aigle*

*célibataire*

né à *Emvy le quinze Février* mil huit cent *soixante sept*

fils de *Écuyer, Louis défunt*

et de *Jusette née Roy, défunte*

2° *Vuagniaux, Isaline, sans profession*

de *Vucherens* domiciliée à *Yverne*

*célibataire*

née à *Olton* le vingt Sept Juin mil huit cent *septante-un*

fille de *Vuagniaux, Edouard, boulanger à Yverne*

et de *Louise née Cavin, au dit lieu*

Les publications ont eu lieu à *Aigle* & à *Yverne* le *vingt-neuf*, à *Emvy* le *trois* *Septembre* & à *Vucherens* le *premier* *Octobre* de l'année *courante*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication d'Aigle, de Romanirotier et de Moudon.*

Communiqué : aux officiers de l'état civil

de *Romanirotier et de Moudon.*

Signatures des époux :

*Constant Écuyer*  
*Isaline Vuagniaux*

Signatures des témoins :

*Schneberg Felice à Aigle*  
*Perret Péle à Yverne*

L'officier de l'état civil :

*Vucherens*



N° 39.

Borloz - Derroiaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Six Novembre mil huit cent quatre-vingt-onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Borloz, Eugène François, agriculteurde Ormont-Dessous domicilié à Aiglecélibatairené à Aigle le quatre avril mil huit cent soixante-troisfils de Borloz, Jean François Marc Adrien, agriculteuret de Staline Guignat, domiciliés à Aigle2° Derroiaz, Emma Elise, sans professionde Aigle domiciliée à Aiglecélibatairenée à Aigle le neuf juin mil huit cent soixante-quatrefille de Derroiaz, Louis Henriet de Jeanne Louise née Lequinet, les deux décédés.Les publications ont eu lieu à Aigle le deux à Ormont-Dessous  
le quatre octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Aigle  
à Ormont-Dessous.

Signatures des époux :

Eugène Borloz  
Elise Borloz

Signatures des témoins :

Henri Romy à Aigle  
E. Vauger à AigleCommuniqué : à l'officier de l'état  
civil d'Ormont-Dessous.

L'officier de l'état civil :

L. Hauser  
3

N° 40.

Dufresne. Massip

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui neuf Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
-unze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

1° Dufresne, Alexandre Eugène, écrivain  
de Foyson domicilié à Aigle  
célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Foyson le deux neuf Septembre mil huit cent soixante sept.  
fils de Dufresne, Henri agriculteur  
et de Caroline Coaux, domiciliés à Foyson.

2° Massip, Nery Sophie, couturière  
de Genève domiciliée à Aigle  
célibataire

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Aigle le deux Juillet mil huit cent soixante sept.  
fille de Massip, Henri, voiturier  
et de Fanny Emma Drapel, domiciliés à Aigle

Les publications ont eu lieu à Aigle le quinze, à Genève et à Foyson, le  
deux sept Octobre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Aigle,  
de Genève et de Foyson

Signatures des époux :

A. Dufresne  
M. Massip

Signatures des témoins :

H. Coaux M. Delattre  
à Aigle à Aigle

Communiqué : aux officiers de l'état

civil de Foyson et de Genève.

L'officier de l'état civil :

Chauron  
3

N° 41

Dubuis. Berger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-- onze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1<sup>o</sup> Dubuis, Paul Henri, agriculteur \_\_\_\_\_de Corbeyrier \_\_\_\_\_ domicilié à Corbeyrier \_\_\_\_\_célibataire \_\_\_\_\_né à Corbeyrier le douze octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante huit \_\_\_\_\_fils de Dubuis, Frédéric Henri Auguste, agriculteur à Corbeyrier \_\_\_\_\_et de Marie Henriette Dubuis, au même lieu \_\_\_\_\_2<sup>o</sup> Berger, Louise Anna, sans profession \_\_\_\_\_de Neftenbach (Zurich) \_\_\_\_\_ domiciliée à le Châtelard \_\_\_\_\_célibataire \_\_\_\_\_née à Veroy le vingt cinq Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent septante deux \_\_\_\_\_fille de Berger, Jean, mécanicien, à Glynon \_\_\_\_\_et de Susanne Catherine née Hurner, à Aigle \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Corbeyrier le deux, au Châtelard le trois,  
et à Neftenbach le quatre novembre de l'année courante. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1<sup>o</sup> Certificats de publication d'Aigle, de Montreux et de Neftenbach.
- 2<sup>o</sup> Autorisation du père de l'épouse.

Signatures des époux :

Henri DubuisLou Dubuis.

Signatures des témoins :

François Delacroix, a yverneEmile Châtelard, a yverne

Communiqué : aux officiers de

l'état civil de Montreux et de  
Neftenbach. \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Laumont

N° 42

*Delacretaz, Chuiillard*

Aujourd'hui *vingt sept novembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

*onze* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Delacretaz, François, agriculteur* \_\_\_\_\_

Etat civil :

de *Corbeyrier* \_\_\_\_\_ domicilié à *Yverne* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à *Yverne le vingt sept Nois* mil huit cent *soixante-sept* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fil de *Delacretaz, François Louis Félix, agriculteur à Yverne* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Jeanne Madelaine Veulle, au même lieu* \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° *Chuiillard, Pauline, sans profession* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Froideville* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Yverne* \_\_\_\_\_

Etat civil :

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à *Yverne le quinze novembre* mil huit cent *septante-un* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fille de *Chuiillard, Noire Samuel Julien, défunt* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Louise Schläppi, domiciliée à Yverne* \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Corbeyrier à Yverne le trois, et à Froideville le dix novembre de l'année courante.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Certificats de publication d'Aligle, et de Bottons.* \_\_\_\_\_

2° *autorisation de la mère de l'épouse* \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'officier de l'état civil de *Bottons, à Poliez-le-Grand.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*François Delacretaz* \_\_\_\_\_

*Pauline Delacretaz* \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

*Dubuis Henri à Corbeyrier* \_\_\_\_\_

*Emile Chalmers Yverne* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*Chausson* \_\_\_\_\_

N° 43.

Chesaux - AnsermozAujourd'hui vingt sept novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-onze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Chesaux, Emile, seieur \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de Lavey Morcles \_\_\_\_\_ domicilié à Yverne \_\_\_\_\_

Etat civil:

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

né à Lavey \_\_\_\_\_ le treize Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante cinq \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fils de Chesaux, François Vincent, défunt \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Marie Anne Coquolet, domiciliée à Yverne \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse:

2° Ansermoz, Rosalie Marie, sans profession \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de Yverne & Aigle \_\_\_\_\_ domiciliée à Yverne \_\_\_\_\_

Etat civil:

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

née à Yverne \_\_\_\_\_ le vingt Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante neuf \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fille de Ansermoz, Auguste, agriculteur à Yverne \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Rose Marguerite Genillard, au même lieu. \_\_\_\_\_

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Aigle & à Yverne le cinq, à Lavey le sept  
novembre de l'année courante. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication d'Aigle,  
et de Bex \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Emile Chesaux  
Rosalie Chesaux

Signatures des témoins:

Dubuis Henri à Corbovier  
Delacretay François, à Yverne

Communiqué: à l'officier de l'état

civil de Bex. \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil:

L. Courrom

N° 44

Dubuis - Hiem

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
onze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dubuis, Charles Edouard, agriculteur \_\_\_\_\_

de Corbeyrier \_\_\_\_\_ domicilié à Aigle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Aigle le dix-neuf Janvier mil huit cent soixante quatre \_\_\_\_\_

fils de Dubuis, Georges François Louis Samuel, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Marie née Jetter, domiciliés à Aigle \_\_\_\_\_

2° Hiem, Jenny, fleuriste \_\_\_\_\_

de Bursinel \_\_\_\_\_ domiciliée à Aigle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Bevaix le vingt cinq Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent septante un \_\_\_\_\_

fille de Hiem, Aimé Jacob, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Marie Louise Henriette née Michaud, domiciliés à Bevaix \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Aigle et à Corbeyrier le deux & à Bursinel  
le six novembre de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
d'Aigle et de Gilly. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'officier de l'état

civil de Gilly. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Dubuis Charles à côté

Jenny Dubuis

Signatures des témoins :

Bonjour Henri à yvonne

E. Fangey à côté

L'officier de l'état civil :

L. Chauvin

N° 45

*Bonjour-dit-Braray-Tollen*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

-onze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Bonjour-dit-Braray, Henri Samuel, agriculteur* \_\_\_\_\_de *la Chê'ssac, St-Léger et Yvonne* \_\_\_\_\_ domicilié à *Yvonne* \_\_\_\_\_*célibataire* \_\_\_\_\_né à *Yvonne le vingt huit Juin* \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante cinq \_\_\_\_\_fils de *Bonjour-dit-Braray, Jean Samuel, défunt* \_\_\_\_\_et de *Françoise Marianne Félicie Bornex, défunte* \_\_\_\_\_2° *Tollen, Marie Louise Georgine, sans profession* \_\_\_\_\_de *Yvonne* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Yvonne* \_\_\_\_\_*célibataire* \_\_\_\_\_née à *Yvonne le trente-un Octobre* \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante neuf \_\_\_\_\_fille de *Tollen, Abram Louis Félix, absent* \_\_\_\_\_et de *Jeanne Françoise Louré Minod, à Yvonne* \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à *Yvonne le dix, et à St-Léger la Chê'ssac*  
*le quatorze novembre de l'année courante.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de justification d'Aigle et*  
*de Corbois.* \_\_\_\_\_Communiqué : à l'officier de l'état  
civil de *St-Léger, à Blonay.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Bonjour Henri* \_\_\_\_\_*Bonjour Marie Louise* \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

*Dubuis Charles d'Aigle*  
*C. Royer d'Aigle* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*L. Chauvin*  
3

N° 46.

*Secretan - Fannod*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
- onze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Secretan, Charles-François-Marie-Auguste, docteur en droit*

de *Fausanne* \_\_\_\_\_ domicilié à *Fausanne* \_\_\_\_\_

*Célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Fausanne* le neuf novembre mil huit cent soixante-trois.

fils de *Secretan, François-Charles, rentier, à Fausanne* \_\_\_\_\_

et de *Julie Bertha Schneider, défunte* \_\_\_\_\_

2° *Fannod, Alice-Harry, sans profession* \_\_\_\_\_

de *Orny* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Yverne* \_\_\_\_\_

*Célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Fausanne* le dix Août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-cinq \_\_\_\_\_

fille de *Fannod, Jean-Fouis-Théodore, Tailleur à Yverne* \_\_\_\_\_

et de *Jeanne-Elisabeth-Fouie Blanchet, au même lieu* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Yverne* le treize, à *Fausanne* & à *Orny* le  
quatorze, novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'officier de l'état  
civil de Fausanne pour la célébration  
du mariage* \_\_\_\_\_

Communiqué : *aux officiers de l'état*

*civil de Fausanne et de la Sarraz.*

Signatures des époux :

*Charles Secretan, époux*  
*Alice Secretan*

Signatures des témoins :

*Louise Doret, aïeule*  
*Thérèse Fannod - aïeule*

L'officier de l'état civil :

*L. Fausanne*  
3



N° 47.

Vaudroz Anet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix huit décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

-onze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Vaudroz, Louis Félix, agriculteurde Aigle et Soyson domicilié à Aiglecélibatairené à Aigle le quinze novembre mil huit cent soixante-septfils de Vaudroz, François Louis, agriculteur à Aigleet de Fanny Marie Voulat, au même lieu2° Anet, Avery. Rosine, sans professionde Chailly commune du Chatelard domiciliée à Aiglecélibatairenée à Aigle le vingt-neuf novembre mil huit cent soixante-septfille de Anet, Henri Vincent, agriculteur, à Aigleet de Anna Blanc, au même lieuLes publications ont eu lieu à Aigle le vingt-trois, à Soyson et au Chatelard  
le vingt-sept novembre de la même année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publications d'Aigle,  
de Soyson et de Montceux.

Signatures des époux:

Félix Vaudroz  
Rosine Vaudroz

Signatures des témoins:

Jamud Demoréaz à Aigle  
Schmidy à AigleCommuniqué: au officier de l'état  
civil de Soyson et de Montceux.

L'officier de l'état civil:

L. Courton

N° 48

*Cheralley-Rossier*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
onze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cheralley, Edouard, agriculteur,*

de *Morrens* \_\_\_\_\_ domicilié à *Aigle* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Morrens le vingt sept octobre* mil huit cent *septante-un* \_\_\_\_\_

fils de *Cheralley, Henri, domicilié à Morrens* \_\_\_\_\_

et de *Elise née Gallaz domiciliée à Aigle* \_\_\_\_\_

2° *Rossier, Louis Séraphin, sans profession* \_\_\_\_\_

de *Orsières (Valais),* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Aigle* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Orsières le dix sept septembre* mil huit cent *soixante-cinq* \_\_\_\_\_

fille de *Rossier, Pierre Nicolas, agriculteur à Orsières* \_\_\_\_\_

et de *Marie Antonine Michelod, au même lieu,* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Aigle le vingt cinq, à Orsières le vingt six et à*  
*Morrens le vingt sept novembre de l'année courante* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publications à Aigle,*  
*de Bottem et d'Orsières* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Edouard Cheralley*

*Rosine Josephine Cheralley*

Signatures des témoins :

*Hermann à Aigle*

*Pierre Desjardins à Aigle*

Communiqué : *au l'officier de l'état*

*civil de Bottem et d'Orsières.* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*L. Hauser*

*Le mariage a été dissous*  
*par le divorce le 29 Mai 1901*  
*par jugement du tribunal civil*  
*du district d'Aigle en vertu*  
*de l'art 46 B. de la loi*  
*fédérale du 24 Décembre 1874*  
*Inscrit le 12 Août 1901*  
*L'officier de l'état civil*  
*Eug. Duprez*

N° 49.

Bonzon-Bertholet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-onze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Bonzon, François Alexis, agriculteurde Ormont-dessous domicilié à la Forelay & Ormont-dessousCélibatairené à la Forelay le douze Avril mil huit cent cinquante Septfils de Bonzon Jean Alexandre, défuntet de Suzanne Cathérine Bonzon, défunte2° Bertholet, Emma-Virginie, sans professionde Aigle, Villeneuve & Roche domiciliée à CorbeyriorCélibatairenée à Aigle le quinze Avril mil huit cent soixante-neuffille de Bertholet, Richard Louis Samuel, défuntet de Louis Aloni Taux, domicilié à CorbeyriorLes publications ont eu lieu à Aigle, à Corbeyrior, à Villeneuve, à Roche,le vingt trois et à Ormont-dessous le vingt cinq novembre de l'annéecourante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil  
d'Ormont-dessous pour la célébration du  
mariage.

Communiqué : aux officiers de l'état

civil de Ormont-dessous et de Villeneuve.

Signatures des époux :

François Alexis Bonzon  
Emma Virginie Bonzon

Signatures des témoins :

J. G. Wablen, à Aigle  
E. H. G. G. à Aigle

L'officier de l'état civil :

L. Chauvin  
3

N° 50.

*Rieder, Raaflaub*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux décembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*onze* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rieder, François Henri Auguste, agriculteur* \_\_\_\_\_

de *Grindelwald, Berne* \_\_\_\_\_ domicilié à *Aigle* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Aigle* \_\_\_\_\_ le *dix-neuf Août* mil huit cent *cinquante trois*.

fils de *Rieder, Jean, défunt* \_\_\_\_\_

et de *Marianne Chamorel, défunte* \_\_\_\_\_

2° *Raaflaub, Anna Cathérine, sans profession* \_\_\_\_\_

de *Saanen (Berne)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Aigle* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Saanen* \_\_\_\_\_ le *cinq Juin* mil huit cent *soixante* \_\_\_\_\_

fille de *Raaflaub, Jean Pierre, domicilié à Genérey* \_\_\_\_\_

et de *Elisabeth née Reitelox, défunte* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Aigle le quatre*, à *Saanen et à Grindelwald* le *cinq* *Décembre* de l'année *courante*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publications d'Aigle, de Grindelwald et de Saanen.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*François Rieder*

*Anna Cathérine Raaflaub*

Signatures des témoins :

*J. Reibel, Aigle*  
*A. Kugel, Aigle*

L'officier de l'état civil :

*Chavrem*

Communiqué : aux officiers de l'état civil de *Grindelwald et de Saanen*.

*Extrait du jugement du Tribunal civil du district d'Aigle du vingt janvier mil neuf cent onze, devenu exécutoire le vingt huit Mars, mil neuf cent onze le mariage Rieder Raaflaub, inscrit ci-contre a été dissous par le divorce aux torts de la femme, sur la base de l'art 117 de la loi fédérale sur l'état civil.*

*Inscrit le 11 avril 1911. L'officier de l'état civil*  
*Mig. Dupuis*

N° \_\_\_\_\_

Aujourd'hui \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de \_\_\_\_\_

domicilié à \_\_\_\_\_

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

né à \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de \_\_\_\_\_

domicile des parents:

\_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse:

2° \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de \_\_\_\_\_

domiciliée à \_\_\_\_\_

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

née à \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ mil huit cent

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de \_\_\_\_\_

domicile des parents:

\_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

*N° 50, à la page 132, et celui de la dernière inscription faite dans l'année 1891. Les deux doubles du présent registre sont conformes. A que nous certifions*

*L'officier de l'état civil.*



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des témoins:

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

N° 1.  
Fellay - Crolliet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Cinq février mil huit cent quatre-vingt-  
douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fellay, Joseph Edoard, agriculteur

de Bagnes (Valais) domicilié à Yverne

célibataire

né à Bagnes le deux Janvier mil huit cent septante-deux

fils de Fellay, Francois, défunt

et de Julie née Morerod, domiciliée à Bagnes.

2° Crolliet, Ernestine Philippine, sans profession

de Henriey domiciliée à Yverne

célibataire

née à Yverne le dix Janvier mil huit cent soixante-cinq

fille de Crolliet, Louis, défunt.

et de Julie Henriette Vaudroz, domiciliée à Yverne.

Les publications ont eu lieu à Yverne le treize, à Bagnes et à  
Henriey le quinze Janvier de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Yverne  
à Bagnes et à Henriey.

Signatures des époux :

Fellay Edoard  
Philippine Fellay

Signatures des témoins :

H. Wahlen à sigle  
E. F. F. à sigle  
L'officier de l'état civil :

Communiqué : aux Officiers de  
l'état civil de Bagnes et de  
Granges.

Chauron

N° 2.

Cordey - Löss.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf février mil huit cent quatre-vingt-douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Cordey, Paul Charles Auguste, serrurierde Savigny domicilié à Sigledivorcé d'avec Georgine Wuitay au le vingt-trois Décembre  
mil huit cent quatre-vingt-dix.né à Sigle le sept Juillet mil huit cent soixante-unfils de Cordey, Francois Louis, défuntet de Fanny Louis Cornioley, domiciliée à Sigle2° Löss, Emma Élie, couturièrede Oberburg (Berne) domiciliée à Siglecélibatairenée à Sigle le huit Décembre mil huit cent soixante-neuffille de Löss, Théophile, défuntet de Élie Gugot, domiciliée à SigleLes publications ont eu lieu à Sigle le huit, à Savigny et à  
Oberburg le onze Janvier de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Sigle, de Savigny et d'Oberburg

Signatures des époux :

Paul Cordey  
Emma Löss

Signatures des témoins :

Al. Wahl à Sigle  
Ant. Löss à Sigle

Communiqué : aux Officiers de  
l'état civil de Savigny et  
d'Oberburg.

L'officier de l'état civil :

Chaurom  
3

N° 3.

*Borloy-Yersin née Oquey*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-trois février* mil huit cent quatre-vingt-

*deux* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Borloy, Jean Francois, agriculteur*

de *Ormont-Dessous* domicilié à *Ormont-Dessous.*

*veuf de Amélie Lylois née Martin des le trois janvier mil huit cent quatre vingt huit.*

né à *la Venance rive Hérimoz le huit septembre mil huit cent quarante-sept*

fils de *Jean Emmanuel Borloy, décédé.*

et de *Suzanne Marie née Fichard, décédée.*

2° *Yersin née Oquey, Louise Félicie, agriculteur*

de *Rougemont* domiciliée à *Ormont-Dessous.*

*veuve de Henri Vincent Yersin des le vingt-cinq Décembre mil huit cent quatre vingt-cinq.*

née à *Ormont-Dessous le vingt-trois juillet mil huit cent cinquante-huit*

fille de *Friedrich Alexandre Oquey, décédé*

et de *Suzanne Amélie née Byrbe, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Ormont-Dessous le cinq et Rougemont le six Décembre mil huit cent quatre vingt-cinq.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'Officier de l'état civil d'Ormont-Dessous pour la célébration du mariage.*

Signatures des époux :

*Borloy Francois*  
*Louise Borloy*

Signatures des témoins :

*E. Hoerig & sigle*  
*L. Simon & sigle*

Communiqué: aux Officiers de

*l'état civil d'Ormont-Dessous et de Rougemont.*

L'officier de l'état civil :

*L. Haumont*  
3



N° 4.

Causse - Majeux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

doux \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Causse, Louis Samuel, agriculteur \_\_\_\_\_

de Sigle, Seysin et Ormont-Dessous domicilié à Sigle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Sigle le vingt-sept Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quatre \_\_\_\_\_

fils de Causse, Lucien Frédéric, Sournut \_\_\_\_\_

et de Jenny née Marnaud, domiciliés à Sigle \_\_\_\_\_

2° Majeux, Marie Henriette, femme de chambre \_\_\_\_\_

de Font (Gistinet de la Croix) Fribourg domiciliée au Châtelard, Montreux \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Sauterne le treize Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-huit \_\_\_\_\_

fille de Françoise Marie Majeux, domiciliée à Sigle \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sigle, à Seysin et au Châtelard le dix-neuf, au Font le vingt-un et à Ormont-Dessous le vingt-trois Janvier de l'année courante. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Sigle,  
de Seysin, d'Ormont-Dessous,  
de Font et de Montreux. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

L. Causse  
Henriette Causse

Signatures des témoins :

Bazzoni Louis à Sigle  
Froh Serrano à SigleCommuniqué : aux Officiers de  
l'état civil de Seysin, d'Ormont-  
Dessous, de St-Martin et de  
Montreux. \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Aug Dufour  
subst

N° 5.

Fernand - Roch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Mars mil huit cent quatre-vingt-  
douze par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Fernand, Aimé, agriculteur

de Ormonville-Dessous domicilié à Ormonville-Dessous.

célibataire

né à Corbeyrin-le-Six-Croix mil huit cent septante-trois.

fil de feu Jean-François Fernand

et de Caroline née Berckhem

2° Roch, Adèle Augustine, agriculteur

de Château-d'Orx domiciliée à Ormonville-Dessous

célibataire

née à La Cornballay-le-vingt-cinq-Juillet mil huit cent soixante-neuf

filles de David, Auguste Roch

et de Marianne née Guigot, domiciliés à Ormonville-Dessous.

Les publications ont eu lieu à Ormonville-Dessous le douze, à Ormonville-Dessous et à Château-d'Orx le treize février de l'année courante.

Par jugement du Tribunal de Lonsanné, rendu en date du 7 novembre 1918 déclaré définitif et exécutoire le 10 décembre 1918, le mariage usuel ci-dessus a été dissous par le divorce.  
Inscrit le 31 décembre 1918  
l'Officier de l'Etat Civil:  
M. Mery

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'Officier de l'état civil d'Ormonville-Dessous.

Signatures des époux :

Aimé Fernand  
Adèle Fernand

Signatures des témoins :

E. Fougère à titre  
M. L. C. à titre

L'officier de l'état civil :

L. Mery

Communiqué : aux Officiers de l'état civil d'Ormonville-Dessous, d'Ormonville-Dessous et de Château-d'Orx.

N° 6.

*Delerse - Chabloz*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quinze Mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*douze* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Delerse, Jules Louis, ouvrier-boulangier* \_\_\_\_\_

de *Monthey (Valais)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Sigle* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *St Maurice le dix-sept Octobre* mil huit cent *soixante-huit* \_\_\_\_\_

fil de *Delerse, Emile, employé au chemin de fer* \_\_\_\_\_

et de *Louis Josephine Dixce, domiciliés à Taron* \_\_\_\_\_

2° *Chabloz, Anna Sophie, sans profession* \_\_\_\_\_

de *Château-d'Œx* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Sigle* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Rougemont le premier Décembre* mil huit cent *soixante-neuf* \_\_\_\_\_

filles de *Chabloz, Louis Alexis, corbonnier, à Rougemont* \_\_\_\_\_

et de *Luis Bovay, défunte* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Sigle le premier, à Château-d'Œx le deux, à l'Étiyaz le trois et à Monthey le vingt-cinq février de l'année courante.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication à Sigle de Monthey, de Château-d'Œx et de l'Étiyaz.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Delerse Jules*  
*Anna Delerse*

Signatures des témoins :

*J. Girard à Sigle*  
*E. Rouge à Sigle*

L'officier de l'état civil :

*Levaux*  
5

Communiqué : aux Officiers de l'état civil de *Monthey, de Château-d'Œx et de l'Étiyaz.* \_\_\_\_\_

*Le mariage a été dissous par le divorce par jugement du Tribunal de première instance du canton de Genève le 13 Novembre 1903 en vertu de l'art 46 lettre B de la loi fédérale du 24 Décembre 1874.*  
*Inscrit le 14 Janvier 1904*  
*L'Officier de l'état civil*  
*Eug. Despresmes*

N<sup>o</sup> 7.  
Rieder - Tittier

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui dix-huit Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
doute \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> Rieder, Alois Louis, agriculteur \_\_\_\_\_  
de Frutigen (Berne) \_\_\_\_\_ domicilié à Aigle \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Aigle le vingt-huit Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-huit \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Rieder, Louis Philippe, agriculteur à Aigle \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Marianne Gerwin, défunte \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Tittier, Aline, sans profession \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Bex \_\_\_\_\_ domiciliée aux Devens rière Bex \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née aux Devens rière Bex le premier Décembre mil huit cent soixante-six \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Tittier, Jean Pierre, agriculteur aux Devens rière Bex \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Elisabeth née Fühler, au même lieu, \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Aigle le dix-sept, à Frutigen et à Bex le dix-huit Mars de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication d'Aigle,  
de Frutigen et de Bex \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Alois Rieder \_\_\_\_\_  
Aline Rieder \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

Jules Louis Felix Buffet \_\_\_\_\_  
à Aigle. à Aigle

Communiqué : aux officiers de l'état

civil de Frutigen et de Bex. \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

L. Lauron  
3

N° 8.

Rouge - Depallens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

doux \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rouge, François Samuel, facteur-postal \_\_\_\_\_

de Sigle \_\_\_\_\_ domicilié à Sigle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Sigle le dix-sept Août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-six \_\_\_\_\_

fils de Rouge, Jean David, défunt \_\_\_\_\_

et de Marie Moret, domiciliée à Sigle \_\_\_\_\_

2° Depallens, Louise Henriette, sage-femme \_\_\_\_\_

des Châtellars, \_\_\_\_\_ domiciliée à Sigle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Moret le premier Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-huit \_\_\_\_\_

fille de Depallens, Jean Louis, agriculteur \_\_\_\_\_

et de Henriette Sophie Besençon, domiciliés à Moret \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sigle le premier Mars Châtellars, le  
trois Mars de l'année courante. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication  
à Sigle et de Moret \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Rouge Samuel  
Rouge Louise

Signatures des témoins :

L. Bonnet, à Sigle  
J. Basset à SigleCommuniqué : à l'Officier de  
l'état civil de Moret. \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Chaurom  
3

N<sup>o</sup> 9  
Mühlener - Mamin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Cinq Avril mil huit cent quatre-vingt-

douy par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Mühlener, Henri Alphonse, agriculteur

de Gessenay (Bern) domicilié à Yverne

célibataire

né à Yverne le neuf Janvier mil huit cent soixante-cinq

fils de Mühlener, François Louis, agriculteur

et de Madelaine Marie Trebet, domiciliés à Yverne

2<sup>o</sup> Mamin, Louise Marguerite, sans profession

de Bloray domiciliée à Bloray

célibataire

née à Bloray le vingt-neuf Novembre mil huit cent cinquante-huit

fille de Mamin, Leon Francois Louis, défunt

et de Louise Henriette Boryout, domiciliée à Bloray

Les publications ont eu lieu à Yverne le vingt-quatre, à Gessenay le vingt-six et à Bloray le vingt-sept février de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à triple de Gessenay et de Bloray.

Signatures des époux :

Mühlener Henri

Louise Mamin

Signatures des témoins :

L. Besson à triple

H. Dupertuis à triple

Communiqué: aux Officiers de

l'état civil de Gessenay et de St-Légier.

L'officier de l'état civil :

L. Lauron

N° 10.

Laurent Capré

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-douze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Laurent, Henri Louis Félix, agriculteur \_\_\_\_\_de Foy \_\_\_\_\_ domicilié à Aigle \_\_\_\_\_célibataire \_\_\_\_\_né à Aigle \_\_\_\_\_ le Sept Novembre mil huit cent soixante-neuf \_\_\_\_\_fils de Laurent, Jean Jacob, juge de paix à Aigle \_\_\_\_\_et de Marianne Fanchette Delacretaz, défunte. \_\_\_\_\_2° Capré, Sophie Marie, sans profession \_\_\_\_\_de Aigle \_\_\_\_\_ domiciliée à Aigle \_\_\_\_\_Célibataire \_\_\_\_\_née à Aigle \_\_\_\_\_ le Sept Septembre mil huit cent septante-un \_\_\_\_\_fille de Capré, Charles François, agriculteur à Aigle \_\_\_\_\_et de Sophie Bauxe, au même lieu \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Aigle le dix-huit et à Foy le dix-neuf -  
Mars de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication d'Aigle  
& de Foy. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'officier de l'état

Civil de Foy. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

H LaurentS Capré Laurent

Signatures des témoins :

M Wahlun à Aigle  
Bonnet à Aigle

L'officier de l'état civil :

Lauron  
3

N<sup>o</sup> 11.

*Veillard. Cherix*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *dix-neuf Avril* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
-*douze* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> *Veillard, Louis Alphonse, employé de banque* \_\_\_\_\_

Etat civil :

de *Yvorne* \_\_\_\_\_ domicilié à *Sausanne* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à *Yvorne* \_\_\_\_\_ le *quatre Mai* mil huit cent *soixante quatre* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de *Veillard, François Abram Louis, agriculteur à Yvorne* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Genier, Rose Henriette, sa femme au même lieu* \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> *Cherix, Alice, sans profession* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bez* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Aigle* \_\_\_\_\_

Etat civil :

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à *Sausanne* \_\_\_\_\_ le *dix sept Avril* mil huit cent *soixante cinq* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de *Cherix, Ami François Jacob, agent de la Douane Cantonale Vaudoise* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Marie-Louise Elvira Maurer, sa femme décédée* \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Aigle* & à *Yvorne* le *vingt huit*, à *Sausanne*  
le *vingt-neuf* et à *Bez* le *trente-un Mars* de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'Officier de l'état civil de Sausanne pour la célébration du mariage* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*A. Veillard*  
\_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

*H. Cour* *A. Huberman*  
\_\_\_\_\_ / à *Aigle* \_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état civil

de *Bez* et de *Sausanne* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*L. Chaurom*  
\_\_\_\_\_



N° 12.

*Dufrene-Maquet*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux Avril* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-*douze* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Dufrene, Francois Louis, maréchal* \_\_\_\_\_de *Aigle et Feysin* \_\_\_\_\_ domicilié à *Aigle* \_\_\_\_\_*célibataire* \_\_\_\_\_né à *Aigle* \_\_\_\_\_ le *trois Juillet* mil huit cent *septante* . \_\_\_\_\_fils de *Fanny Louise Dufrene, ménagère, domiciliée à Aigle* \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

2° *Maquet, Sophie, sans profession.* \_\_\_\_\_de *Dommartin* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Olton* \_\_\_\_\_*célibataire* \_\_\_\_\_née à *Poney* \_\_\_\_\_ le *seize Juillet* mil huit cent *soixante-sept* . \_\_\_\_\_fille de *Maquet Jean Daniel, maréchal à Olton* \_\_\_\_\_et de *Adèle Louise Philippine Rieder, au même lieu* \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à *Aigle le vingt quatre, à Feysin, à Olton et Hucimoz*  
*le vingt cinq à Dommartin le vingt sept Mars de l'année courante.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication d'Aigle,*  
*de Feysin, de Olton, de Hucimoz et de*  
*Bottens.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Francois Dufrene*  
*Sophie Dufrene*

Signatures des témoins :

*As Baus à Feysin*  
*Eng. Desarzens à Aigle*

Communiqué : aux officiers de l'état

*civil de Feysin, d'Olton, de Hucimoz,*  
*et de Bottens, à Poligny-le-Grand.*

L'officier de l'état civil :

*L. Hauw*

N° 13.

*Guérin-Légeret*

Nom et profession de l'époux :

1° *Guérin, Joseph Marie, garçon d'hôtel*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Vionnaz (Valais)* domicilié à *Fribourg*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Sion* le *vingt cinq juillet* mil huit cent *soixante huit*

Noms, profession et

fils de *Guérin, Joseph, boulanger*

domicile des parents :

et de *Marie née Werlen, décédée*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Légeret, Henriette, femme de chambre*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Chexbres* domiciliée à *Fribourg*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Tuidoux* le *treize juillet* mil huit cent *soixante-neuf*

Noms, profession et

fille de *Légeret, Jean François*

domicile des parents :

et de *Jeanne Françoise Marie née Haldy*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Fribourg le quatre, à Chexbres et à Vionnaz le six Avril de l'année courante.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'officier de l'état civil de Fribourg, pour la célébration du mariage*

Signatures des époux :

*Joseph Guérin*  
*Henriette Guérin*

Signatures des témoins :

*Jay J. Benjamin*  
*H. Kauge*

Communiqué : aux officiers de l'état civil de *Fribourg, de Vevey, et de Saphorin à Chexbres.*

L'officier de l'état civil :

*L. Laurom*

N° 14.

*Grosjean-Courajoud*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-*-douze* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Grosjean, Louis François Auguste, seieur* \_\_\_\_\_de *Yvorne* \_\_\_\_\_ domicilié à *Aigle* \_\_\_\_\_*célibataire* \_\_\_\_\_né aux *Iles d'Olton le 24 Janvier* mil huit cent *septante deux* \_\_\_\_\_fils de *Grosjean, Charles François, seieur, domicilié à Aigle* \_\_\_\_\_et de *Fanny née Saussay, au même lieu* \_\_\_\_\_2° *Courajoud, Sophie, sans profession* \_\_\_\_\_de *Neeris, H<sup>te</sup> Savoie, France* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Yvorne* \_\_\_\_\_*célibataire* \_\_\_\_\_née à *Genève* \_\_\_\_\_ le *vingt Janvier* mil huit cent *septante cinq* \_\_\_\_\_fille de *Courajoud, Janvier, décédé* \_\_\_\_\_et de *Julie Sophie Rièder, domiciliée à Sausanne* \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à *Aigle et à Yvorne le vingt deux Mars à Neeris le dix sept & vingt quatre Avril de l'année courante* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1<sup>re</sup> *Certifications de publications d'Aigle et de Neeris ; 2<sup>e</sup> autorisation de la mère de l'épouse, père qui est resté à l'état civil de Neeris.* \_\_\_\_\_

Communiqué : *à la chancellerie de* \_\_\_\_\_*Comité d'état à Sausanne.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Louis Grosjean*  
*Sophie Grosjean*

Signatures des témoins :

*W. M. ... à Aigle*  
*L. Dupertuis à Yvorne*

L'officier de l'état civil :

*L. Mauron*

N° 15.

Capré - Monney

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

douze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Capré, François Henri, charron

de Aigle domicilié à Aigle

célibataire

né à Aigle le huit septembre mil huit cent soixante-huit

fils de Capré, Charles-François, agriculteur, domicilié à Aigle

et de Sophie née Cauze, au même lieu

2° Monney, Anna, sans profession

du Chatelard domiciliée à Aigle

célibataire

née à Aigle le vingt quatre Juin mil huit cent septante-deux

fille de Monney, Pierre-François-Louis, agriculteur, domicilié à Aigle

et de Janny Emma née Burrett, au même lieu

Les publications ont eu lieu à Aigle le vingt six au chatelard le vingt huit  
Avril de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication d'Aigle  
et de Montreux et autorisation du  
père de l'épouse

Signatures des époux :

François Capré  
Anna Monney

Signatures des témoins :

E. Koenig à Aigle  
Ant. Laurent à Aigle

Communiqué : à l'officier de l'état

civil de Montreux.

L'officier de l'état civil :

L. Hauser  
3

N° 16.

Crausaz-Helten

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-sept mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-- douze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Crausaz, Henri Frédéric, maçon \_\_\_\_\_de Sutry et Hermenches \_\_\_\_\_ domicilié à Aigle \_\_\_\_\_veuf de Jeanne-Suzanne Crausaz née Abougaraz de le onze Octobre  
mil-huit-cent-quatre-vingt-onze \_\_\_\_\_né à Aigle le vingt-neuf Octobre mil huit cent trois-sept \_\_\_\_\_fils de Crausaz, Jean-François Louis, défunt \_\_\_\_\_et de Louise née Rouge, défunte \_\_\_\_\_2° Helten, Elie Marie, sans profession \_\_\_\_\_de Gessenay, Berne \_\_\_\_\_ domiciliée à Aigle \_\_\_\_\_célibataire \_\_\_\_\_née à Aigle \_\_\_\_\_ le trois juillet mil huit cent cinquante-cinq \_\_\_\_\_fille de Helten, Jean Samuel, vigneron à Aigle \_\_\_\_\_et de Marie Julie née Cottier, au même lieu. \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Aigle le dix-huit, à Sutry, Hermenches et à  
Gessenay le vingt-trois de l'année courante. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Certificats de publications à Aigle,  
de Sutry, de Moudon, et de Gessenay.  
2° Acte de décès de la femme de l'époux  
\_\_\_\_\_• Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Sutry, de Moudon et de  
Gessenay. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Henri Crausaz  
Elie Crausaz

Signatures des témoins :

Elie Crausaz  
J. Lichaire  
Ant. Saurembert

L'officier de l'état civil :

L. Lauron  
3

N<sup>o</sup> 17.

*Buffat-Delacrétax*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *vingt-quatre mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*deux* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> *Buffat, Charles-Eugène, agriculteur* \_\_\_\_\_

Etat civil :

de *Ollon et Aigle* \_\_\_\_\_ domicilié à *Ollon* \_\_\_\_\_

*Divorcé de Elisa Fanny Saussay des le vingt six Jauris mil huit cent huitante-deux*

Lieu et date de la naissance :

né à *Ollon* \_\_\_\_\_ le *quatre janvier* mil huit cent *cinquante-deux* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

de *Buffat, David Samuel* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Fanny née Alex, domiciliés à Ollon* \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> *Delacrétax, Julie-Léa, sans profession* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Yverne* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Aigle* \_\_\_\_\_

Etat civil :

*Célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à *Aigle* \_\_\_\_\_ le *trente novembre* mil huit cent *soixante-deux* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

de *Delacrétax, Jean-François Louis* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de *Rose-Sylvie Fetter, domiciliés à Aigle* \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Ollon, à Aigle, à Yverne, et à Hucimoz le neuf*  
*juin de l'année courante* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'officier de l'état civil*  
*d'Ollon pour la célébration du mariage*

Communiqué : aux officiers de l'état civil

*d'Ollon et de Hucimoz* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Charles Buffat*  
*Julie Buffat*

Signatures des témoins :

*Frid. Delacretax à Aigle*  
*P. Koege à Aigle*

L'officier de l'état civil :

*L. Couron*

N° 18.

Vurlod-Bonzon

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui dix juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

-dix-sept \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vurlod, Henri-Alexis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont-dessous \_\_\_\_\_ domicilié à la Forclaz \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à la Forclaz \_\_\_\_\_ le dix Août mil huit cent soixante-six \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fils de Vurlod, Henri-Vincent, agriculteur à la Forclaz rive Ormont-dessous

domicile des parents :

et de Marie-Luce Bauxe, au même lieu \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° Bonzon, Marie-Lydie, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont-dessous \_\_\_\_\_ domiciliée à la Forclaz \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à la Forclaz \_\_\_\_\_ le vingt Décembre mil huit cent soixante-huit \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fille de Bonzon, François-Vincent, agriculteur à la Forclaz rive Ormont-dessous

domicile des parents :

et de Amélie Bauxe, défunte \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Ormont-dessous le vingt deux Août de l'année  
soixante-dix \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil  
d'Ormont-dessous pour la célébration  
du mariage \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'officier de l'état

civil d'Ormont-dessous. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Henri-Alexis Vurlod  
Marie-Lydie Vurlod

Signatures des témoins :

Charles Rouge-Marnand  
C. Rouge

L'officier de l'état civil :

L. Chauvenet  
3

N° 19.

*Kuhn-Reichhoffer*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt quatre juin* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*douze* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Kuhn, Magnus, photographe* \_\_\_\_\_  
 de *Constance, Grand-Duché de Baden* — domicilié *ci-devant à Bienne,*  
*actuellement, à Aigle.* \_\_\_\_\_ *Célibataire*

né à *Reichenau, G.<sup>d</sup> Duché de Baden* le *3 septembre* mil huit cent *soixante-trois* \_\_\_\_\_  
 fils de *Kuhn, Donat, domicilié à Constance* \_\_\_\_\_  
 et de *Franciska Grötsch, défunte* \_\_\_\_\_

2° *Reichhoffer, Josephine, sans profession* \_\_\_\_\_  
 de *Baetenheim, Dep.<sup>s</sup> du Haut Rhén, Alsace* domiciliée *ci-devant à Bienne*  
*actuellement à Aigle.* \_\_\_\_\_ *Célibataire*

née à *Bartenheim* le *treize Février* — mil huit cent *soixante-un* \_\_\_\_\_  
 fille de *Reichhoffer, Georges, défunt* \_\_\_\_\_  
 et de *Maria Meyer, défunte* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Aigle* le *dix neuf*, à *Bienne* le *vingt-un*, à  
*Constance* le *vingt sept* et à *Bartenheim* le *vingt trois* mai de l'année *courante*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Certificat de publication d'Aigle,*  
*de Bienne, de Constance, de Bartenheim.*  
 2° *Autorisation du Département des*  
*Justices & Police pour la célébration du*  
*mariage.* \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'officier de l'état civil  
 de *Bienne* et à la chancelière d'Etat à  
*Trarbach, en double.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Magnus Kuhn*  
*Josephine Kuhn*

Signatures des témoins :

*G. Schwarz* à *Aigle*  
*E. Furger* à *Aigle*

L'officier de l'état civil :

*L. Curom*  
 3



N° 20.

Müller-Dixerens

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix neuf juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
douze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Müller, Jean-François-Rodolphe, agriculteur \_\_\_\_\_de Bâle-ville \_\_\_\_\_ domicilié à Yverne, soit à Versoy \_\_\_\_\_veuf de Adèle Fanchette Delacretaz de le deux mars mil huit cent quatre-  
vingt-onze \_\_\_\_\_né à Yverne le vingt-un Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-un \_\_\_\_\_fils de Müller, Rodolphe Emanuel, agriculteur, à Yverne \_\_\_\_\_et de Marianne-Susanne-Louise Gillieron, au dit lieu \_\_\_\_\_2° Dixerens, Marie-Louise, sans profession \_\_\_\_\_de Lutry \_\_\_\_\_ domiciliée à Yverne, soit à Versoy \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Roche \_\_\_\_\_ le sept Avril mil huit cent septante six \_\_\_\_\_fille de Dixerens, Charles-Isaac-Siméon, agriculteur à Roche \_\_\_\_\_et de Marie-Louise Duboule, au même lieu. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Yverne le vingt-neuf juin, à Lutry le même jour,  
et à Bâle le deux juillet de l'année courante. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

1° Certificat de publications d'Argle,  
de Lutry et de Bâle. \_\_\_\_\_

2° acte de décès de la femme de l'époux.

3° autorisation du père de l'épouse

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil Bâle et de Lutry. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

J. Müller  
Marie Müller

Signatures des témoins :

Ex. m. l. l.  
F. Bernand

L'officier de l'état civil :

L. Laurem  
3

Ce mariage a été dissous par le  
divorce le 22 février 1892. par  
jugement du tribunal civil du  
district d'Argle, en vertu de l'article  
46. lettre C, de la loi fédérale du 24  
décembre 1884.

Inscrit le 31 mars 1892.

L'officier de l'état civil.

L. Laurem

N° 21.

*Sulliger - Sonney*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-deux Juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*deux*, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Sulliger, Charles-Philippe, menuisier* \_\_\_\_\_

de *Isreisimmen (Berne)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Argle* \_\_\_\_\_

*veuf de Fanny Sulliger née Blanc dès le dix-neuf Jaurier mil huit cent septante six.* \_\_\_\_\_

né à *Ollon* \_\_\_\_\_ le *dix-neuf juin* mil huit cent *trante-six* \_\_\_\_\_

fils de *Sulliger, Barthélemi* & de *Julie Nani née Nottier, défunte.*

et de \_\_\_\_\_

2° *Sonney, Marie-Angèle, blanchisseuse* \_\_\_\_\_

de *la Rougère (Subourg)* \_\_\_\_\_ domiciliée au *Chatelard* \_\_\_\_\_

*Célibataire* \_\_\_\_\_

née à *la Rougère* \_\_\_\_\_ le *dix-sept juin* mil huit cent *quarante huit.* \_\_\_\_\_

fille de *Sonney, Pierre-Joseph, défunt* \_\_\_\_\_

et de *Marie Josephine, née Genoud, défunte.* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Argle le trente avril, à Isreisimmen, à la Rougère le premier & au Chatelard le deux mai de l'année courante* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° *Certificats de publications d'Argle, de Isreisimmen, de la Rougère et du Chatelard* \_\_\_\_\_

2° *acte de décès de la femme de l'époux.* \_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état

*civil de Isreisimmen, de la Rougère*

*soit de S-Martin, de Fougères, et de*

*Montreux.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Sulliger Ch. Philippe*

*Angèle Sulliger*

Signatures des témoins :

*H. Wahlen, Argle*

*E. Rougère, Argle*

L'officier de l'état civil :

*L. Laumon*

N° 22.

*Burghat-Felley*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt cinq juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-*deux* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Burghat, Jean Adolphe, tonnelier* \_\_\_\_\_de *Bâle* \_\_\_\_\_ domicilié à *Aigle* \_\_\_\_\_*Célibataire* \_\_\_\_\_né à *Bâle* \_\_\_\_\_ le *vingt huit Août* mil huit cent *soixante huit* \_\_\_\_\_fils de *Burghat, Antoine défunt* \_\_\_\_\_et de *Elisabeth Heiner, domiciliée à Bâle* \_\_\_\_\_2° *Felley, Louise Séraphine, cuisinière* \_\_\_\_\_de *Saxon, valais* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Aigle* \_\_\_\_\_*Célibataire* \_\_\_\_\_née à *Saxon* \_\_\_\_\_ le *neuf Septembre* mil huit cent *soixante six* \_\_\_\_\_fille de *Felley, François défunt* \_\_\_\_\_et de *Marie Sauthier, défunte* \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à *Aigle le sept, à Bâle le neuf et à Saxon le huit**juillet de l'année courante* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication d'Aigle,*  
*de Bâle et de Saxon.* \_\_\_\_\_Communiqué : *aux officiers de l'état**civil de Bâle et de Saxon.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*A Burghat*  
*L. Felley*

Signatures des témoins :

*J. Kuebel - Anet*  
*Paul Heiner*

L'officier de l'état civil :

*L. Auron*  
3

N° 23

Rieder - Bause

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt neuf Juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*douze* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Rieder, Charles Emile, cocher* \_\_\_\_\_

de *Frutigen (Dorne)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Aigle* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Aigle* \_\_\_\_\_ le *cinq Juillet* mil huit cent *soixante cinq* \_\_\_\_\_

de *Rieder, Louis Philippe, agriculteur à Aigle* \_\_\_\_\_

et de *Marianne Garin, défunte* \_\_\_\_\_

2° *Bause, Adèle Caroline, sans profession* \_\_\_\_\_

de *Feyson & Ormont-dessous* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Aigle* \_\_\_\_\_

*Célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Aigle* \_\_\_\_\_ le *cinq février* mil huit cent *soixante deux* \_\_\_\_\_

de *Bause, Auguste-Félix-Eugène, défunt* \_\_\_\_\_

et de *Mme Adèle Monod, domiciliée à Aigle* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Aigle le trois, à Feyson & Frutigen le quatre*  
*à Ormont-dessous le cinq* jui de l'année *courante* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication d'Aigle,*  
*de Ormont-dessous et de Frutigen.*  
*à Feyson* \_\_\_\_\_

Communiqué : *auv. Officier de l'état*

*Civil de Ormont-dessous, de Feyson*  
*à de Frutigen.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Emile Rieder*  
*Adèle Bause*

Signatures des témoins :

*Louis Favre, pasteur*  
*E. Hauge*

L'officier de l'état civil :

*L. Lauron*

N° 24

Ruchet-Baudaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

-doux \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ruchet, David-Louis-Auguste, Serrurierde Aigle et Bex \_\_\_\_\_ domicilié à Aigle \_\_\_\_\_

veuf de Catherine Ruchet née Jost, des le quatorze mai mil huit-cent septante six. \_\_\_\_\_

né à Vevey \_\_\_\_\_ le vingt cinq mai mil huit cent vingt-six \_\_\_\_\_fils de Ruchet, David François Samuel, défunt \_\_\_\_\_et de Jeanne Marie née Haillard, défunte \_\_\_\_\_2° Baudaz, Sophie-Lina-Amélie, sans profession \_\_\_\_\_de Arnex \_\_\_\_\_ domiciliée à Aigle \_\_\_\_\_

Célibataire. \_\_\_\_\_

née à Yverne \_\_\_\_\_ le six mai mil huit cent soixante quatre \_\_\_\_\_fille de Baudaz, François Emile Gabriel, domicilié à Aigle \_\_\_\_\_et de Marie Louise née Ritterer-Ruff, défunte \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Aigle le quinze, à Bex le seize, & à Arnex le dix sept juillet de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1° Certificats de publication d'Aigle, de Bex et de Arnex.

2° Acte de décès de la femme de l'époux

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Bex et d'Aigle, d'Arnex.

Signatures des époux :

Auguste Ruchet  
Lina Ruchet

Signatures des témoins :

Witer  
E. Rouget

L'officier de l'état civil :

L. Lauron

N° 25.

*Crot Saladay*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize *Septembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*douze* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Crot, Emile, couvreur* \_\_\_\_\_

de *Lutry & Epesses* \_\_\_\_\_ domicilié à *Aigle* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Aigle* \_\_\_\_\_ le dix-huit *janvier* mil huit cent *septante-un* \_\_\_\_\_

fils de *Crot, Frédéric, couvreur à Aigle* \_\_\_\_\_

et de *Jeanne Susanne Depierreux, au même lieu* \_\_\_\_\_

2° *Saladay, Marie-Lina, sans profession* \_\_\_\_\_

de *Villeneuve* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Villeneuve* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Aigle* \_\_\_\_\_ le dix *Mars* mil huit cent *septante cinq* \_\_\_\_\_

fille de *Saladay, Henri Louis, défunt* \_\_\_\_\_

et de *Lina Sophie née Cottier, à Aigle* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Villeneuve & Lutry le vingt, à Epesses le*  
*vingt-un et à Aigle le vingt deux tout de l'année courante.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° *Certificats de publications des*  
*Lutry, Cully, Villeneuve & d' Aigle*
- 2° *Autorisation de la mère de*  
*l'épouse.* \_\_\_\_\_

Communiqué : *aux officiers de l'état*

*Civil de Lutry, de Cully & de Villeneuve.*

Signatures des époux :

*Emile Crot*

*Marie Crot*

Signatures des témoins :

*Péris Perret*

*Charles Glover*

L'officier de l'état civil :

*J. Courrom*  
3

N° 26.

Pernet-Ansermoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

-doux \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Pernet, Félix, cocher \_\_\_\_\_

de Ormont-Dessus \_\_\_\_\_ domicilié à Aigle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à la Tarray le premier Octobre mil huit cent soixante-sept \_\_\_\_\_

fils de Pernet, Isaac Alexandre, défunt \_\_\_\_\_

et de Françoise Louise née Bron, domiciliée à Aigle. \_\_\_\_\_

2° Ansermoz, Sophie, Rosalie, sans profession \_\_\_\_\_

de Aigle &amp; Yverne \_\_\_\_\_ domiciliée à Yverne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Yverne le vingt huit Octobre mil huit cent soixante-sept \_\_\_\_\_

fille de Ansermoz, Auguste, agriculteur à Yverne \_\_\_\_\_

et de Rose Marguerite née Genillaro, au même lieu \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Aigle &amp; à Yverne le dix huit Août, et à Ormont-dessus le vingt dit, de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication d'Aigle  
& d'Ormont-dessus. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Félix Pernet  
Sophie Pernet

Signatures des témoins :

Charles Clozel  
Emile Trot

Communiqué : et l'Officier de l'état

Civil d'Ormont-dessus. \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

L. Lauron

N° 27.

Clarel Pierron

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

-doute \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Clavel, Charles, François, agriculteur \_\_\_\_\_

de Aigle \_\_\_\_\_ domicilié à Aigle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Olon le vingt-six Décembre mil huit cent soixante-quatre \_\_\_\_\_

fils de Clarel, Jean François Louis, à Aigle \_\_\_\_\_

et de Louise Delphine née Gallay, au même lieu, \_\_\_\_\_

2° Pierron, Marie Désirée, sans profession \_\_\_\_\_

de Martigny-Bourg, Valais, \_\_\_\_\_ domiciliée à Martigny-Bourg \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Martigny-Bourg le six Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-quatre \_\_\_\_\_

fille de Pierron, François Joseph, à Martigny-Bourg \_\_\_\_\_

et de Marie Alexandrine née Guex, au même lieu \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Aigle le quinze \* à Martigny le seize  
Août de l'année courante. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication d'Aigle  
et de Martigny \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Charles Clavel \_\_\_\_\_

Marie Clavel \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

Péla Perret \_\_\_\_\_

Emile Trot \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Officier de l'état

Civil de Martigny \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

L. Lauron  
3



N° 28.

Mattei-Métral

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

-douze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mattei, Paul John Charles, confiseur \_\_\_\_\_

de Teccia, Bessin \_\_\_\_\_ domicilié à Aigle \_\_\_\_\_

veuf de Marie Hortense-Alexandrine-Rosalie née Bond, des le 20 Juni 1890  
Mattei.

né à Aigle \_\_\_\_\_ le huit Août mil huit cent cinquante-deux \_\_\_\_\_

fil de Mattei, Basile Paul, défunt \_\_\_\_\_

et de Victoire Caroline Mattei née Loup, domiciliée à Aigle \_\_\_\_\_

2° Métral, Sophie Julie, sans profession \_\_\_\_\_

de Quillier \_\_\_\_\_ domiciliée à Versoix, Genève \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Quillier \_\_\_\_\_ le seize Mai mil huit cent cinquante-cinq \_\_\_\_\_

fille de Métral, Jean Gabriel Fourn, défunt \_\_\_\_\_

et de Marie Françoise née Ronard, défunte \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Aigle le dix, à Versoix le douze, à Quillier le quinze  
à Teccia, le seize Septembre de l'année courante. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

- 1° Certificats de publications d'Aigle, de Versoix, de Gingins, et de Teccia.
- 2° Acte de décès de la femme de l'époux.

Communiqué : aux officiers de l'état

civil de Versoix, de Gingins et de Teccia

Signatures des époux :

P. Mattei

Julie Métral Mattei

Signatures des témoins :

E. Rouze à Aigle

5112011 191 à Aigle

L'officier de l'état civil :

L. Lauren  
3

N° 29  
 Massip-Emery

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt sept octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 douze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Massip, Charles-Henri, voiturier

Etat civil :

de Genève domicilié à Aigle

Lieu et date de la naissance :

célibataire

Noms, profession et

né à Aigle le vingt cinq mars mil huit cent septante

domicile des parents :

de Massip, Henri, voiturier à Aigle

Nom et profession de l'épouse :

et de Fanny Emma née Drapel, au même lieu

Lieu d'origine et de domicile :

2° Emery, Henriette, sans profession

Etat civil :

de Cullayes domiciliée à Aigle

Lieu et date de la naissance :

célibataire

Noms, profession et

née à Aigle le vingt sept avril mil huit cent septante

domicile des parents :

filles de Emery, Jean Henri-François, gypseur, à Aigle

Date des publications :

et de Juli Pauline née Terréaz, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Aigle le dix, à Genève le sept, aux Cullayes  
 le neuf octobre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication d'Aigle,  
de Genève & de Hélicières

Signatures des époux :

Ch. Massip  
H. Massip

Signatures des témoins :

W. Schneider Bâle  
Jule Caprié Aigle

Communiqué : auv officier de l'état

civil de Genève & de Hélicières.

L'officier de l'état civil :

L. Laurent  
 3

N° 30.

Paris-Reuge

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix-huit novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

-dix-sept \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Paris, François Louis, agriculteur \_\_\_\_\_

de Leyzin \_\_\_\_\_ domicilié à Aigle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Aigle \_\_\_\_\_ le quinze Août mil huit cent soixante \_\_\_\_\_

fils de Paris, Jean François, agriculteur, domicilié à Aigle \_\_\_\_\_

et de Sophie née Rodieux, domiciliée au même lieu \_\_\_\_\_

2° Reuge, Léna Mathilde, sans profession \_\_\_\_\_

de Buttes, Neuchâtel, \_\_\_\_\_ domiciliée à Aigle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Saint Sulpice, Neuchâtel, le 1<sup>er</sup> février mil huit cent soixante-un \_\_\_\_\_

fille de Reuge, Louis Léopold, défunt \_\_\_\_\_

et de Laure Elise née Jacot Descombes, défunte \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Aigle le quatorze, à Buttes & à Leyzin le quinze  
Octobre de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications d'Aigle,  
de Leyzin & de Buttes \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

François Paris

Mathilde Paris

Signatures des témoins :

A. Wahlert à Aigle  
E. Rouge à Aigle

Communiqué : aux Officiers de l'état

Civil de Leyzin &amp; de Buttes. \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

L. Lauron

N° 31

Ruchet-Rittner-Ruff

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

douze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ruchet, Henri, journalier dans une brasserie \_\_\_\_\_

de Olon \_\_\_\_\_ domicilié à Aigle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Vernex \_\_\_\_\_ le huit Avril mil huit cent soixante-huit \_\_\_\_\_

fils de Ruchet, Louis Samuel, domicilié à Aigle \_\_\_\_\_

et de Jeannette Dulceuf, au même lieu, \_\_\_\_\_

2° Rittner-Ruff, Pauline, sans profession \_\_\_\_\_

de Chateau d'Oex \_\_\_\_\_ domiciliée à Aigle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Lausanne le vingt sept Décembre mil huit cent soixante-un \_\_\_\_\_

fille de Marianne Philippine Rittner-Ruff, domiciliée à Aigle \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Aigle le trois, à Olon le quatre, à Huesigny-le-Lac, à Chateau d'Oex et à L'Étrivay le cinq octobre de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication d'Aigle, d'Olon, de Huesigny, de Chateau d'Oex, et de L'Étrivay \_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état

civil d'Olon, de Huesigny de Chateau d'Oex et de L'Étrivay \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Henri Ruchet

Pauline Ruchet

Signatures des témoins :

Martin Jules \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

L. Lamon

N° 32.

Aujourd'hui *vingt deux novembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-*Bonjour-dit-Brasoy-Würsten* -doux \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Bonjour-dit-Brasoy, Frédéric Louis, employé au chemin de fer.*

Lieu d'origine et de domicile:

de *S<sup>t</sup> Léger, la Chie'sax* \_\_\_\_\_ domicilié à *Aigle* \_\_\_\_\_

Etat civil:

*Célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

né à *Corsier* \_\_\_\_\_ le *huit octobre* mil huit cent *soixante trois* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fils de *Bonjour dit Brasoy, Frédéric, domicilié à Aigle* \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de *Marie Elisabeth Daepfen, au même lieu.* \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse:

2° *Würsten, Emma, sans profession.* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de *Gessenay, Berne,* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Ollon.* \_\_\_\_\_

Etat civil:

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

née à *Ollon* \_\_\_\_\_ le *vingt Mars* mil huit cent *soixante-trois* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fille de *Würsten, Jean David, domicilié à Ollon.* \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de *Henriette Marie Favre, défunte* \_\_\_\_\_

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Aigle le vingt six, à Ollon et à Gessenay le vingt-huit, à Huesnoz et à S<sup>t</sup> Léger le vingt neuf octobre de l'année courante*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Certificats de publications de O' Aigle  
Ollon, Gessenay, Huesnoz et de S<sup>t</sup>  
Léger* \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Bonjour Frédéric  
Emma Bonjour*

Signatures des témoins:

*A. Pottet, Aigle  
Ch. Fauber, Aigle*

Communiqué: *aux officiers de l'état civil*

*de Ollon, de Gessenay, de Huesnoz et de  
S<sup>t</sup> Léger.* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil:

*L. Lavon*

N° 33.

*Farod Courne Totterand*

Aujourd'hui *vingt cinq novembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

*1° Farod Courne, François, agriculteur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Château d'Oex et d'Aigle* \_\_\_\_\_ domicilié à *Aigle*

Etat civil :

*veuf de Julie Alice Farod Courne née Genilland des le vingt neuf*  
*Septembre mil huit cent quatre vingt onze*

Lieu et date de la naissance :

né à *Aigle* \_\_\_\_\_ le *quatorze Janvier* mil huit cent *soixante*

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de *Farod Courne, François, défunt*

domicile des parents :

et de *Abrienne née Joyet, domiciliée à Aigle*

Nom et profession de l'épouse :

*2° Totterand, Marie Elise, sans profession*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Saint-Livres* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Aigle*

Etat civil :

*célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *la Bossonat le dix Décembre* mil huit cent *septante un*

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de *Totterand, Jean Louis, défunt*

domicile des parents :

et de *Suzanne Halais née Croisier, domiciliée à Aigle.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Aigle, à Bétvaz le quatre, à Livres le cinq et à*  
*Château d'Oex le six novembre de l'année courante.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*1° Certificats de publications d'Aigle, de*  
*Bétvaz, de Château d'Oex & d'Aubonne*  
*2° acte de décès de la femme de l'époux.*

Signatures des époux :

*F. Farod Courne*  
*Marie Farod Courne*

Signatures des témoins :

*Bonnot* \_\_\_\_\_ *Aigle*  
*Prigent* \_\_\_\_\_ *Aigle*  
*Copé* \_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état civil

de *Château d'Oex, de Bétvaz & d'Aubonne*

L'officier de l'état civil :

*L. Laurin*  
3

N° 34.

*Kultier, Gillieron*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

En date du 29 mai 1919, le Conseil d'Etat du Canton de Neuchâtel, a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens qu'à la commune de Bâle, seule indiquée comme lieu de naissance, doit être ajoutée celle de Dornier (Bâle) omise par erreur.

Inscrit le 7 avril 1919  
l'Officier de l'Etat Civil  
M. Oney.

Aujourd'hui *vingt huit novembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*douze* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Kultier, Joseph, boucher* \_\_\_\_\_

de *Bâle* \_\_\_\_\_ domicilié à *Aigle* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Bâle* \_\_\_\_\_ le *huit novembre* mil huit cent *soixante* \_\_\_\_\_

fils de *Kultier, Eugène, défunt* \_\_\_\_\_

et de *Marie Anna née Binkler, domiciliée à Bâle* \_\_\_\_\_

2° *Gillieron, Fanny Annette, sans profession* \_\_\_\_\_

de *Servion* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Aigle* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Aigle* \_\_\_\_\_ le *vingt deux novembre* mil huit cent *septante trois* \_\_\_\_\_

fille de *Gillieron, Charles Frédéric, boucher, domicilié à Aigle* \_\_\_\_\_

et de *Fanny née Chervalley, au même lieu* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Aigle* le *vingt six*, à *Bâle* et à *Servion*,  
le *vingt neuf* octobre de l'année *courante* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

- 1° *Certificats de publications d'Aigle, de Bâle et d'Oron* \_\_\_\_\_
- 2° *Autorisation du père de l'épouse* \_\_\_\_\_

Communiqué: aux officiers de l'état civil de *Bâle* et d'*Oron*. \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Joseph Kultier*  
*Fanny Kultier*

Signatures des témoins:

*Ch. Gillieron* à *Aigle*  
*A. Vaerier* à *Bâle*

L'officier de l'état civil:

*Chauron*  
3

N° 35.

Rittener-Ruff-Tinard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-douze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rittener-Ruff, Samuel, agriculteur \_\_\_\_\_

de Château d'Oex \_\_\_\_\_ domicilié à Aigle \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à L'Etivaz \_\_\_\_\_ le vingt deux juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante trois \_\_\_\_\_

fils de Rittener-Ruff, Moïse David Samuel, défunt \_\_\_\_\_

et de Anna née Zürcher, défunte \_\_\_\_\_

2° Tinard, Philippine Rosine, sans profession \_\_\_\_\_

de Rances \_\_\_\_\_ domiciliée à Aigle \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Rances le vingt six septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante trois \_\_\_\_\_

fille de Tinard David Louis, défunt \_\_\_\_\_

et de Mari Louise Rosalie née Briol, domiciliée à Aigle \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Aigle et à L'Etivaz le quatre, à Rances le cinq et à Château d'Oex le six novembre de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication d'Aigle, de Château d'Oex, de L'Etivaz et de Baulmes. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Samuel Rittener Ruff  
Rosine Rittener

Signatures des témoins :

L. D. 01173072 \_\_\_\_\_  
Henri Fleury \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

L. Aumont  
3

Ce mariage a été dissous par le divorce le 18 Septembre 1902 par jugement du Tribunal Civil du district de Vevey en vertu de l'art 145 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874. Inscrit le 26 Novembre 1902.  
L'Officier de l'état civil  
Georges Despres

Communiqué : aux officiers de l'état civil de L'Etivaz, de Château d'Oex et de Baulmes. \_\_\_\_\_



N° 36.

Tittet-Kammer

Nom et profession de l'époux:

Aujourd'hui treize décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
douze \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Lieu d'origine et de domicile:

1° Tittet, Louis Félix, agriculteur \_\_\_\_\_  
de Ormont-dessous \_\_\_\_\_ domicilié à Yverne \_\_\_\_\_

Etat civil:

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

né à Bex \_\_\_\_\_ le sept novembre mil huit cent soixante six \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fils de Tittet, Louis Félix, défunt \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Mme Christine Antonie née Follonier, domiciliée à Genève \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse:

2° Kammer, Louise, sans profession \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de Diemtigen (Deane) \_\_\_\_\_ domiciliée à Yverne \_\_\_\_\_

Etat civil:

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

née à Diemtigen \_\_\_\_\_ le six novembre mil huit cent soixante six \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fille de Kammer, Frédéric, domicilié à Yverne \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Abarissime né Gertsch, au même lieu \_\_\_\_\_

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Yverne et à Diemtigen le vingt-deux et à  
Ormont-dessous le vingt-cinq novembre de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificats de publication d'Ormont,  
d'Ormont-dessous et de Diemtigen,

Signatures des époux:

Louis Tittet  
Louise Pittet

Signatures des témoins:

Alphonse Kammer, à Montbray  
Frédéric Kammer, Yverne

Communiqué: aux officiers de l'état

Civil de Ormont-dessous et de  
Diemtigen. \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil:

L. Lauren  
3

N° 37.

*Gillard. Fernet*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt trois décembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
-*douze* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gillard, François-Louis-Félix, brossier* \_\_\_\_\_

de *Veroy* \_\_\_\_\_ domicilié à *Aigle* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Aigle le vingt-deux avril* mil huit cent *soixante-deux* \_\_\_\_\_

fil de *Gillard, François-Josias, défunt* \_\_\_\_\_

et de *Adèle née Aviolat, domiciliée à Aigle* \_\_\_\_\_

2° *Fernet Hélène-Sophie-Sylvie, sans profession* \_\_\_\_\_

de *Ormont-dessus* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Aigle* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Yverne le vingt-six juillet* mil huit cent *soixante-deux* \_\_\_\_\_

fille de *Fernet, Louis-Auguste décédé* \_\_\_\_\_

et de *Madelaine née Gampfer, domiciliée à Aigle* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Aigle le huit, à Veroy et Ormont-dessus,*  
*le neuf novembre de l'année courante* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication, d'Aigle,*  
*de Veroy et d'Ormont-dessus* \_\_\_\_\_

Communiqué : *aux officiers de l'état*  
*civil de Veroy et d'Ormont-dessus.*

Signatures des époux :

*François Gillard*  
*Hélène Fernet*

Signatures des témoins :

*Edouard Wally*  
*Edouard Fernet*

L'officier de l'état civil :

*L. Lauron*  
3

N<sup>o</sup> 38.Droz-Isely

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt huit décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
doux \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Droz, Jean Auguste Alexandre, professeur au gymnase

de Bayards, Neuchâtel domicilié à Lausanne

Célibataire

né à Sandriac (Gironde) le trois octobre mil huit cent cinquante quatre

fil de Droz, Auguste Anacharsis, décédé

et de Jeanne Elisabeth Bonifas, sa femme décédée

2<sup>o</sup> Isely, Susanne Jane, sans profession

de Syens domiciliée à Aigle

Célibataire

née à Dresde le deux septembre mil huit cent soixante trois.

filie de Isely, Jules, professeur au collège, domicilié à Aigle

et de Anne Cunningham, sa femme au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Aigle le vingt cinq, aux Bayards, à Syens,  
et à Lausanne le vingt six novembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier de l'état  
civil de Lausanne pour la célébration  
du mariage

Signatures des époux:

J. A. Droz

Susanne Isely

Signatures des témoins:

Ernest Metz Moudon

E. Dubuis Aigle

Communiqué: aux officiers de l'état

civil des Bayards, de Moudon &  
de Lausanne

L'officier de l'état civil:

L. Leuven

N°

Aujourd'hui

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1°

Lieu d'origine et de domicile :

de

domicilié à

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

né à

mil huit cent

Noms, profession et

fils de

domicile des parents :

et de

Nom et profession de l'épouse :

2°

Lieu d'origine et de domicile :

de

domiciliée à

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

née à

mil huit cent

Noms, profession et

fille de

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

*Le N° 38 à la page 176. est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1892. Les deux doubles au présent registre sont conformes. Ce que nous certifions. Aigle le 31 Décembre 1892.*

*L. Officier de l'état civil.*



*Aigle le 31 janvier 1893.*  
*[Signature]*  
*Jaus*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

N° 1.

Réale-Anet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois Février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
treize \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Réale, Ignazio, Giuseppe Luigi Antonio Maria, joaillier \_\_\_\_\_

de Voghera, Parme, Italie \_\_\_\_\_ domicilié à Sucens \_\_\_\_\_

veuf de Lydie Marie né Chéseaux, dès le vingt-un février mil huit-  
cent quatre vingt dix \_\_\_\_\_

né à Voghera le quinze novembre mil huit cent soixante \_\_\_\_\_

fil de Réale, Ignazio Giuseppe Carlo, Réale, domicilié à Voghera \_\_\_\_\_

et de Adelaide di Bassone, au même lieu \_\_\_\_\_

2° Anet, Alice Anna, sans profession \_\_\_\_\_

de Chailly, Commune du Chatelearv \_\_\_\_\_ domiciliée à Aigle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Aigle le vingt-huit Mars mil huit cent septante deux \_\_\_\_\_

fille de Anet, Henri Vincent, domicilié à Aigle \_\_\_\_\_

et de Anna né Blanc, domiciliée au même lieu \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Aigle le dix, à Sucens et au Chatelearv le  
onze, à Voghera le quinze Janvier de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil  
pour la célébration du mariage,  
état civil de Sucens, \_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état civil  
de Sucens, de Montevy et à la Chamellari  
du Conjeu d'état à Lansanne, \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Antonio Réale  
Alice Réale

Signatures des témoins :

Marie Bonivert à Aigle  
Mossier, rég. à Aigle

L'officier de l'état civil :

L. L. Auron  
 3

N° 2.

Soltermann - Oguey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt Mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
- *trois* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Soltermann, César-Wilhelm, agriculteur* \_\_\_\_\_

de *Vechigen, Berne*, \_\_\_\_\_ domicilié à *Sales-Montreux* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Berne*, le *vingt quatre septembre* mil huit cent *soixante sept* \_\_\_\_\_

fils de *Barbara Soltermann, domiciliée à Glion* \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

2° *Oguey, Lydie Sylvie, sans profession* \_\_\_\_\_

de *Ormont-dessous* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Ormont-dessous* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Ormont-dessous* le *treize novembre* mil huit cent *soixante huit*. \_\_\_\_\_

fille de *Oguey, Josias Alexandre, agriculteur au Sejez* \_\_\_\_\_

et de *Marie Lourie née Dupertuis, au même lieu*. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *u chatebord le onze, à Vechigen & à*  
*Ormont-dessous* le *treize février* de l'année *courante* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat soit autorisation de*  
*l'officier de l'état civil de Montreux*  
*pour la célébration du mariage.*

Signatures des époux :

*Soltermann César*  
*Soltermann Lydie*

Signatures des témoins :

*Haupt Priepandeff*  
*à Vevey*

Communiqué : *aux officiers de l'état*  
*civil de Vechigen, de Montreux*  
*à Ormont-dessous.*

L'officier de l'état civil :

*L. Curran*

N<sup>o</sup> 3.

*Delacrétaz - Delacrétaz.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

-treize \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Delacrétaz, Charles. Emile, boulanger*

de *Yverne* domicilié à *Aigle*

*Célibataire*

né à *Aigle* le *trois février* mil huit cent *soixante-huit*

fils de *Delacrétaz, Jean François Louis, domicilié à Aigle*

et de *Rose Sylvie née Petter, au même lieu.*

2<sup>o</sup> *Delacrétaz, Sophie-Elisa née Tilet, sans profession*

de *Yverne* domiciliée à *Aigle*

*veuve de Delacrétaz, Sully Louis-Samuel, de le huit juin mil-huit-cent quatre vingt. Sept.*

née à *Rossmières* le *vingt-un juillet* mil huit cent *cinquante sept*

fille de *Tilet, Ami-Samuel, domicilié à Romanel*

et de *Françoise Julie Cécile née Massard, défunte*

Les publications ont eu lieu à *Aigle* le *vingt quatre* de *Yverne* le *vingt trois* *février* de l'année *courante.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1<sup>o</sup> *Certificat de publication d'Aigle.*

2<sup>o</sup> *Acte de décès du mari de l'épouse.*

Communiqué : \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Charles Delacrétaz*

*Elisa Delacrétaz*

Signatures des témoins :

*M. M. [Signatures]*

L'officier de l'état civil :

*L. Courrom*

N° 4.

Voutaz Salvady

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

treize \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Voutaz, Louis Adolphe, négociant en comestibles \_\_\_\_\_

de Aigle \_\_\_\_\_ domicilié à Leysin \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Aigle \_\_\_\_\_ le vingt septembre mil huit cent septante \_\_\_\_\_

fils de Voutaz, Désiré Adolphe, défunt \_\_\_\_\_

et de Marie Henriette Camille Elise Gaillard, d'Aigle \_\_\_\_\_

2° Salvady, Catherine, cuisinière \_\_\_\_\_

de Sigornetto, Cebbin, \_\_\_\_\_ domiciliée à Veroy. \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Flaffeyen, Freiburg, le 27 Juin mil huit cent soixante-quatre \_\_\_\_\_

fille de Salvady, Chérubin-Joseph, défunt \_\_\_\_\_

et de Susanne Catherine Von Känel, domiciliée à Veroy \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Aigle le quatre, à Leysin le six, à Veroy et à Sigornetto le huit mars de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation de l'officier de l'état civil de Leysin pour la célébration du mariage \_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Leysin, de Veroy et de Sigornetto. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Louis Voutaz  
Catherine Salvady

Signatures des témoins :

Henri Alexis Perret  
d'Aigle

L'officier de l'état civil :

L. Courm



N° 5.

*Deladoey- Massip*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

treize \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Deladoey, Louis Frédéric, agriculteur* \_\_\_\_\_de *Yverne* \_\_\_\_\_ domicilié à *Yverne* \_\_\_\_\_*célibataire* \_\_\_\_\_né à *Yverne* \_\_\_\_\_ le vingt quatre juin mil huit cent soixante six \_\_\_\_\_fils de *Deladoey, Auguste Frédéric, agriculteur à Yverne* \_\_\_\_\_et de *Louise Rosalie veuve Fauvaux, défunte* \_\_\_\_\_2° *Massip, Emma Sophie, sans profession* \_\_\_\_\_de *Genève* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Aigle* \_\_\_\_\_*célibataire* \_\_\_\_\_née à *Aigle* \_\_\_\_\_ le dix-huit Août mil huit cent soixante huit \_\_\_\_\_fille de *Massip, Henri voiturier, à Aigle* \_\_\_\_\_et de *Fanny Emma veuve Drapel, au même lieu.* \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à *Aigle et à Yverne, le vingt deux mars, et à Genève le vingt quatre dit de l'année courante* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publications d'Aigle et de Genève.* \_\_\_\_\_Communiqué : à l'officier de l'état civil de *Genève* . \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*L. Deladoey*  
*E. Massip*

Signatures des témoins :

*H. Penier à Olon*  
*J. Witt à Aigle.*

L'officier de l'état civil :

*L. Lauron*  
3

N° 6.

*Cherix - Laurent*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-quatre Avoil* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*treize* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Cherix, Louis Félix, négociant en grains et en farines* \_\_\_\_\_

de *Box* \_\_\_\_\_ domicilié à *Sausanne* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Sausanne* \_\_\_\_\_ le *dix-neuf mai* mil huit cent *soixante-deux* \_\_\_\_\_

fils de *Cherix, Amié François Jacob, agent de banque, à Aigle* \_\_\_\_\_

et de *Marie Louise née Haugel, défunte* \_\_\_\_\_

2° *Laurent, Louisa, sans profession* \_\_\_\_\_

de *Fey* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Aigle* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Aigle* \_\_\_\_\_ le *vingt huit mai* mil huit cent *soixante quatre* \_\_\_\_\_

fille de *Laurent, Louis, coursier communal, à Aigle* \_\_\_\_\_

et de *Jeanette Marianna Dupertuis de Novell, au même lieu* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Aigle le vingt, à Fey, à Sausanne le vingt-un,*  
*et à Box le vingt trois mars de l'année courante.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'officier de l'état civil de*  
*Sausanne pour la célébration du mariage*

Communiqué : *aux officiers de l'état civil*

*de Box, de Fey et de Sausanne*

Signatures des époux :

*Louis Cherix*

*Louisa Cherix*

Signatures des témoins :

*François Verboz*

*E. Fougère*

L'officier de l'état civil :

*L. Laum*

N° 7.

Leyraz-Cherix

Nom et profession de l'époux :

1° Leyraz, Jules Henri Siméon, fabricant de better

Lieu d'origine et de domicile :

de Saint-Saphorin domicilié à Aigle

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Cochin le vingt-sept Août mil huit cent soixante cinq

Noms, profession et

fils de Leyraz, Jean François Claude, défunt

domicile des parents :

et de Sothie Honorine née Fikaut, domiciliée à Aigle

Nom et profession de l'épouse :

2° Cherix, Fanny Henriette, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Bex domiciliée à Aigle

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Fausonne le vingt quatre Août mil huit cent soixante six

Noms, profession et

fille de Cherix, Aimé François Jacob, agent de Banque à Aigle

domicile des parents :

et de Marie Louise Elisa née Haurel, défunte

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Aigle le trois, à Saint Saphorin le cinq et à Bex le six Août de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publications d'Aigle,  
de Saint-Saphorin et Chexbres, et de Bex.

Signatures des époux :

Leyraz  
Fanny Leyraz

Signatures des témoins :

J. Laurenty, à Aigle  
E. Haug, à Aigle

L'officier de l'état civil :

L. Hauser  
3

Communiqué : aux officiers de l'état civil  
de Saint-Saphorin et Chexbres, et de  
Bex.

N° 8.

Jordan-Cheralley

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-trois. \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jordan, Jascal, Electricien

de S. Jean d'Aulph, Haute Savoie, France domicilié à Aigle.

célibataire

né à Ellon le vingt quatre février mil huit cent soixante-trois

fils de Jordan, Jascal, défunt

et de Victorine née Fosarmay, domiciliée à Aigle.

2° Cheralley, Marie Louise, sans profession

de Morrens domiciliée à Aigle

célibataire

née à Aigle le douze Avril mil huit cent septante-deux

fille de Cheralley, Pierre François Louis, domicilié à Aigle

et de Marie Sylvie née Ternet, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Aigle le sept, à Morrens le dix et à S. Jean d'Aulph, le vingt six mars de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Autorisation du Département de Justice et Police en date du 17 Avril 1893, pour la célébration du mariage

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat

à laudenne à l'officier de l'état civil de Dotten à Poligny grand.

Signatures des époux :

Jascal Jordan

Marie Jordan

Signatures des témoins :

Jules Peller Aigle  
Edouard Salaved Aigle

L'officier de l'état civil :

L. Courton

N° 9.

*Aviolat-Collomb*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *neuf mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
-*treize* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Aviolat, Paul Vincent, agriculteur* \_\_\_\_\_

Etat civil :

de *Ormont-dessous* \_\_\_\_\_ domicilié à *Aigle* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

*veuf de Léon Sylvie Aviolat né l'aux des le vingt-deux Décembre*  
*mil huit cent quatre-vingt-onze* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

né à *Aigle* \_\_\_\_\_ le *neuf mai* mil huit cent *soixante-trois* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

fil de *Aviolat, David Vincent Alexandre, défunt* . \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

et de *Marie Sophie née Ricollier, défunte* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

2° *Collomb, Aline-Julie, sans profession* \_\_\_\_\_

Etat civil :

de *Provence* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Aigle* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

*célibataire* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

née à *Aigle* \_\_\_\_\_ le *vingt Mars* mil huit cent *soixante quatre* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

fille de *Collomb, Auguste Agriculteur, à Aigle* \_\_\_\_\_

Date des publications :

et de *Sophie Marguerite Vaudroz, au même lieu* . \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Aigle le vingt huit février, à Ormont-dessous*  
*le trois « à Provence le quatre mars de l'année courante* . \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication d'Aigle,*  
*d'Ormont-dessous & de Provence.*

Signatures des époux :

*Paul Aviolat*  
*Aline Aviolat*

Signatures des témoins :

*Moussy Vincent*  
*Sch. Boudan*  
*à Aigle*

Communiqué : *aux officiers de l'état civil*

*d'Ormont-dessous & de Provence.*

L'officier de l'état civil :

*J. L. Laurent*  
*3*

N° 10.  
Roussy Chabloz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *douze mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
-*neuf* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Roussy, Henri Samuel, agriculteur* \_\_\_\_\_  
de *Aigle* \_\_\_\_\_ domicilié à *Aigle* \_\_\_\_\_  
*Célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Aigle* \_\_\_\_\_ le *deux septembre* mil huit cent *cinquante neuf* \_\_\_\_\_  
fils de *Roussy, Vincent Louis, agriculteur à Aigle* \_\_\_\_\_  
et de *Esther Jeanne Aicé née Tulauf, au même lieu* \_\_\_\_\_

2° *Chabloz, Marie Louise, sans profession* \_\_\_\_\_  
de *Château d'Oex* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Château d'Oex* \_\_\_\_\_  
*Célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Bettes, Neuchâtel, le sept octobre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante cinq* \_\_\_\_\_  
fille de *Chabloz, David Bédal, domicilié à Château d'Oex* \_\_\_\_\_  
et de *Lucie née Dubois, défunte* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Aigle, le vingt-un, à Château d'Oex le vingt-*  
*trois* \_\_\_\_\_ à *l'étranger le vingt trois Avril de l'année courante* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication d'Aigle,*  
*de Château d'Oex & de l'étranger.* \_\_\_\_\_

Communiqué : *aux officiers de l'état*  
*civil de Château d'Oex et de l'étranger.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Henri Roussy*  
*Louise Roussy*

Signatures des témoins :

*Louis Welten, d'Aigle*  
*César Basset Bourge, d'Aigle*

L'officier de l'état civil :

*L. L. L. L.*  
*Lauron*  
3

N° 11.

*Beauverd Bonzon*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*treize* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Beauverd, Louis-Alfred, Instituteur primaire* \_\_\_\_\_

de *Charornay* \_\_\_\_\_ domicilié à *la Forclazrière Orm<sup>t</sup>-dessous*

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Ormont-dessous* le *deux septembre* mil huit cent *soixante neuf* \_\_\_\_\_

fils de *Beauverd, Charles Louis, domicilié à Charornay* \_\_\_\_\_

et de *Julie Marguerite née Honod, domiciliée à Ormont-dessous* \_\_\_\_\_

2° *Bonzon, Marie-Lucie, agriculteur* \_\_\_\_\_

de *Ormont-dessous* \_\_\_\_\_ domiciliée à *la Forclazrière Orm<sup>t</sup>-dessous*

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Ormont-dessous* le *treize septembre* mil huit cent *soixante-neuf* \_\_\_\_\_

fille de *Bonzon, Jean-Vincent, agriculteur, domicilié à la Forclaz.*

et de *Marie-Alexis née Vuclod, au même lieu.* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Ormont-dessous* le *vingt quatre juin* & à *Charornay* le *vingt six* dit, de l'année *courante*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autorisation de l'officier de l'état civil d'Ormont-dessous pour la célébration du mariage* \_\_\_\_\_

Communiqué : aux *officiers de l'état civil de Charornay & d'Ormont-dessous.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*L. Beauverd*

*Lucie Beauverd*

Signatures des témoins :

*Douvenat à Orm<sup>t</sup>-dessus*  
*P. Martelat à Orm<sup>t</sup>-dessous*

L'officier de l'état civil :

*L. Lacroix*

N° 12.

*Blanchod-Burnier*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt huit juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*huit* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Blanchod, Léon-Louis, avocat* \_\_\_\_\_

de *Avenches* \_\_\_\_\_ domicilié à *Fausanne* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Notte* \_\_\_\_\_ le *vingt six Avril* mil huit cent *soixante Sept* \_\_\_\_\_

fils de *Blanchod, Jules-Fritz, domicilié à Genève* \_\_\_\_\_

et de *défunte Adèle-Dresserel* \_\_\_\_\_

2° *Burnier, Marguerite, sans profession* \_\_\_\_\_

de *Lutry* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Aigle* \_\_\_\_\_

*Célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Aigle* \_\_\_\_\_ le *quatre juillet* mil huit cent *septante deux* \_\_\_\_\_

fille de *Burnier, Ernest, domicilié à Aigle* \_\_\_\_\_

et de *Louise-Sophie-Madeleine née Golat, au dit lieu.* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Aigle, à Lutry, le vingt quatre, à Avenches, le vingt six, & à Fausanne le vingt sept juin de l'année courante* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Autosantion de l'officier de l'état civil de Fausanne pour la célébration du mariage* \_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état civil de *Avenches, de Fausanne et de Lutry.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*L. Blanchod avocat* \_\_\_\_\_

*Marguerite Blanchod* \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

*E. Burnier, Aigle* \_\_\_\_\_

*E. Perlot-Burnier, Lutry* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*L. Laurom* \_\_\_\_\_



N° 13.

*Rouge-Tenzer*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *quatorze* *sept* mil huit cent quatre-vingt-*trois* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1° *Rouge, Samuel Henri, cordonnier*de *Aigle* domicilié à *Aigle**célibataire*né à *Aigle* le *quatre juillet* mil huit cent *septante*fils de *Rouge, Samuel, domicilié à Aigle*et de *Sylvie Léa née Bestur, au même lieu*2° *Tenzer, Lina, sans profession*de *Huttswyl, Bone* domiciliée à *Aigle**célibataire*née à *Aigle* le *deux mars* mil huit cent *septante deux*fille de *Tenzer, Ulrich, défunt*et de *Lina née Denoréaz, domiciliée à Aigle*Les publications ont eu lieu à *Aigle le vingt-un*, et à *Huttswyl, le vingt**deux* *juillet* de l'année *courante*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Certificats de publication d'Aigle*  
*et d'Huttswyl*

Communiqué: à l'Officier de l'état

*civil de Huttswyl.*

Signatures des époux:

*Samuel Rouge*  
*Lina Rouge*

Signatures des témoins:

*F. Buset à Aigle*  
*Jn Léchade à Aigle*

L'officier de l'état civil:

*L. Caumont*  
*3*

N° 14.

*Saugy Grosjean*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze *Sept* mil huit cent quatre-vingt-

*trois* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Saugy, Louis Frédéric, ouvrier de pâtisserie*

de *Rougemont* domicilié à *Aigle*

*célibataire*

né à *Rougemont* le quinze janvier mil huit cent soixante sept

fils de *Saugy, Gabriel David, domicilié à Rougemont*

et de *Catherine Thérèse née Ubert, au même lieu.*

2° *Grosjean, Fanny Elisa, sans profession*

de *Yverne* domiciliée à *Aigle*

*célibataire*

née à *Aigle* le seize décembre mil huit cent septante-trois

fille de *Grosjean, Charles François, domicilié à Aigle*

et de *Fanny née Saussaz, au même lieu*

Les publications ont eu lieu à *Aigle* le vingt, à *Yverne* le vingt, et à *Rougemont* le vingt deux juillet de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication d'Aigle, et de Rougemont.*

Communiqué : à l'officier de l'état civil de *Rougemont.*

Signatures des époux :

*Louis Saugy*

*Elisa Saugy*

Signatures des témoins :

*Louis Pièver : Aigle*

*Thérèse : Aigle (Saussaz)*

L'officier de l'état civil :

*L. Auron*

N<sup>o</sup> 15.

Ray-Lugon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

-seize \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Ray, Jules, agriculteur \_\_\_\_\_

de Echichens \_\_\_\_\_ domicilié à Sigle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Sigle \_\_\_\_\_ le douze février mil huit cent soixante-huit \_\_\_\_\_

fils de Ray, Jean Daniel, domicilié à Sigle \_\_\_\_\_

et de Laselle née Veyre, au même lieu \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Lugon, Amélie Anastasie, sans profession \_\_\_\_\_

de Evionnaz, Valais \_\_\_\_\_ domiciliée à Evionnaz \_\_\_\_\_

célébataire \_\_\_\_\_

née à Evionnaz, le quatorze septembre mil huit cent soixante-cinq \_\_\_\_\_

fille de Lugon, Maurice, domicilié à Evionnaz \_\_\_\_\_

et de Henri Alexandre né Jordan, au même lieu \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Sigle le neuf, à Evionnaz le dix et à Echichens le douze tout de l'année courante. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication à Sigle,  
d'Echichens et d'Evionnaz. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jules Ray  
Amélie Lugon Ray

Signatures des témoins :

A. Wahl  
Ch. Rossier, rect.

Communiqué : aux officiers de l'état civil

de Vufflens-le-Château et d'Evionnaz \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

L. Courton  
3

N° 16.

Saladey-Quillet

Aujourd'hui quinze septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

treize \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Saladey, Édouard Charles, agriculteur \_\_\_\_\_

Etat civil :

de Villeneuve \_\_\_\_\_ domicilié à Aigle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Aigle \_\_\_\_\_ le trente mars mil huit cent soixante cinq \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Saladey, Henri, domicilié à Aigle \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Marguerite née Hehrly, au même lieu \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° Quillet, Célestine Marie, sans profession \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Saint-Aubin, Fribourg \_\_\_\_\_ domiciliée à Aigle \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Saint-Aubin le dixsept septembre mil huit cent septante \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Quillet, Julie Antoine, domiciliée à Saint-Aubin \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Marie Augustine née Quillet, au même lieu \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Aigle le onze, à Villeneuve le douze et à Saint-Aubin le treize août de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication d'Aigle, de Villeneuve, et de Saint-Aubin

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Villeneuve et de Saint-Aubin

Signatures des époux :

Édouard Saladey  
Célestine Saladey

Signatures des témoins :

Henri Bröder - Aigle  
Auguste Non Baron - Aigle

L'officier de l'état civil :

L. Lauron  
3

N° 17.

Gavillet - Magnin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-treize \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gavillet, Pierre Maurice, teneur de café

de Esmont et Biommens, Tribourg, — domicilié à Aigle

veuf de Anne Marie Gavillet nee' Bouct, de le vingt cinq juin mil huit cent quatre-vingt-treize \_\_\_\_\_

né à Esmont \_\_\_\_\_ le vingt juin \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante trois \_\_\_\_\_

fil de Gavillet, Joseph, défunt

et de Hélénie nee' Chappuis défunte

2° Magnin, Mariamne Sophie, sans profession

de Seytoux, Dep't de Haute-Savoie, France domiciliée à Yverne

célibataire \_\_\_\_\_

née à Yverne \_\_\_\_\_ le quinze Mars mil huit cent septante-un \_\_\_\_\_

filie de Magnin, Jean Louis, défunt

et de Josette Anastasie nee' Fremat, domiciliée à Yverne

Les publications ont eu lieu à Aigle la Yverne le vingt six, à Esmont et à Biommens le vingt huit Août et à Seytoux les trois et dix septembre de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

\* Certificats de publication d'Aigle, d'Ussy & de Seytoux. & autorisation de la mère de l'épouse \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'officier de l'état civil

d'Ussy & la Chancelière au Conseil d'état. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Gavillet Pierre  
Sophie Gavillet

Signatures des témoins :

[Signature] à Aigle  
[Signature] à Aigle

L'officier de l'état civil :

[Signature]  
3

N° 18.

Viret-Émery

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-treize \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Viret, William-Henri Jules, Préposé aux faillites \_\_\_\_\_  
de Villars-Viercelin \_\_\_\_\_ domicilié à Aigle \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Orbe \_\_\_\_\_ le huit juin \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante huit \_\_\_\_\_

fils de Viret, Naxi, défunt \_\_\_\_\_

et de Jenny née Viehauer, domiciliée à Aigle \_\_\_\_\_

2° Émery, Sophie-Henriette, Sans profession \_\_\_\_\_

de Cullayes \_\_\_\_\_ domiciliée à Aigle \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Aigle le vingt trois Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante huit \_\_\_\_\_

fille de Émery, Henri Samuel, domicilié à Aigle \_\_\_\_\_

et de Louise née Voulay, au même lieu \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Aigle le dix huit, à Villars-Viercelin le vingt deux & aux Cullayes le vingt trois jour de l'année courante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication de Aigle,  
de Dottens & des Cullayes, soit de  
Abzévères \_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de Dottens & de Abzévères.

Signatures des époux :

[Signature]  
[Signature]

Signatures des témoins :

[Signature] Aigle  
[Signature] Villars-Viercelin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N° 19.

Masson-Seanneret

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui deux octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

-treize \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Masson, Jules Auguste, employé de commercede Veytaux \_\_\_\_\_ domicilié à Lurich \_\_\_\_\_célibataire \_\_\_\_\_né à Veytaux le vingt-un février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante cinq \_\_\_\_\_fils de Masson, Paul Jacques Louis François défunt \_\_\_\_\_et de Marie Louise née Bruant, défunte \_\_\_\_\_2° Seanneret, Eugénie, sans profession \_\_\_\_\_de Craxers, Neuchâtel, \_\_\_\_\_ domiciliée à Aigle \_\_\_\_\_célibataire \_\_\_\_\_née à Aigle \_\_\_\_\_ le vingt deux juin \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante six \_\_\_\_\_fille de Seanneret, Arnold, défunt \_\_\_\_\_et de Louise née Moreillon, domiciliée à Aigle \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Aigle le douze, à Veytaux et Craxers le  
quatorze et à Lurich le quinze tout de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Autorisation de l'officier de l'état  
civil de Lurich, pour la célébration  
du mariage \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Jules Masson  
Eugénie Seanneret

Signatures des témoins:

Seanneret Aigle  
A. Jacquard Aigle

L'officier de l'état civil:

L. Laumon  
3

Communiqué: aux officiers de l'état  
civil de Montreux, de Craxers,  
et de Lurich. \_\_\_\_\_

N° 20.

Hüller-Buchs

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui deux novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

treize \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>er</sup> Hüller, Charles. Baptiste, menuisier

de Chessel \_\_\_\_\_ domicilié à Aigle \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Aigle \_\_\_\_\_ le douze Septembre mil huit cent soixante-deux \_\_\_\_\_

fils de Hüller, Jean Baptiste, domicilié à Aigle \_\_\_\_\_

et de Caroline née Jetter, défunte. \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Buchs, Louise, sommelière \_\_\_\_\_

de La Fente, Berne \_\_\_\_\_ domiciliée à Aigle \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à La Fente \_\_\_\_\_ le deux décembre mil huit cent soixante-six \_\_\_\_\_

filles de Buchs, Jean, domicilié à La Fente \_\_\_\_\_

et de Rosine née Stelten, au même lieu \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Aigle le douze, à Chessel et à La Fente, le treize Octobre de l'année courante \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication d'Aigle, de Villeneuve et de La Fente. \_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état civil de Villeneuve et de La Fente \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Ch<sup>s</sup> Müller

Louise Müller

Signatures des témoins :

Friedrich Raug \_\_\_\_\_  
J. Raug fils \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

L. Haum  
3



N° 21.

Aujourd'hui sept novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Dupertuis dit Neveu -

- treize \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Schopfer  
Nom et profession de l'époux:

1° Dupertuis dit Neveu, Marc Samuel, agriculteur \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de Ormont-dessous \_\_\_\_\_ domicilié à Fontanroz sur Aigle \_\_\_\_\_

Etat civil:

veuf de Louise Hélène Dupertuis dit Neveu née Aeschbacher des le seize Janvier mil huit cent quatre vingt treize . \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

né à Aigle le vingt huit décembre mil huit cent cinquante trois \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Dupertuis dit Neveu, Jean Samuel, défunt \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Louise Dupertuis dit Neveu née Dupertuis dit Neveu, défunte \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse:

2° Schopfer, Caroline, sans profession \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de Lauenen, Berne, \_\_\_\_\_ domiciliée à Aigle \_\_\_\_\_

Etat civil:

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

née à Chatelet, Neuch, le deux juin \_\_\_\_\_ mil huit cent septante trois . \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Schopfer, Christian, d'Ormont-dessus \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Rosine née Blum, au même lieu \_\_\_\_\_

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Aigle le vingt cinq, d'Ormont-dessus, le vingt neuf septembre et à Lauenen le quatre octobre de l'année courante, \_\_\_\_\_

Le mariage a été dissous par le divorce le 27 septembre 1915 par jugement du Tribunal civil du District d'Aigle en vertu de l'Art 46 lettre B de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Inscrit le 8 décembre 1915  
L'officier de l'état civil  
Lig. de l'officier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

1° Certificats de publication d'Aigle, d'Ormont-dessus et de Lauenen. 2° acte de décès de la femme de l'époux. \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Marc Dupertuis  
Carolina Schopfer

Signatures des témoins:

A. Kalfus, Aigle  
L. Mommart, Aigle

Communiqué: aux officiers de l'état civil de Lauenen & d'Ormont-dessus. \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil:

L. Laum  
3

N° 22.

*Kälin. Nicolas*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-un novembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
-*trois* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Kälin, Joseph-marie, mécanicien* \_\_\_\_\_

de *Schwyz*, \_\_\_\_\_ domicilié à *Paris cit. Bertrand 8.*  
*11. arrondissement. En séjour à Aigle*

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Schwyz*, \_\_\_\_\_ le *quatre décembre* mil huit cent *soixante cinq* \_\_\_\_\_

fils de *Kälin, Melchior, défunt* \_\_\_\_\_

et de *Madelaine née Harty, domiciliée à Schwyz* \_\_\_\_\_

2° *Nicolas, Jeanne Marie, couturière* \_\_\_\_\_

de *Eaux-Vives (Genève)*, \_\_\_\_\_ domiciliée à *Aigle* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née aux *Eaux-Vives* le *quatorze juillet* mil huit cent *septante* \_\_\_\_\_

filie de *Nicolas, Jacques, défunt* \_\_\_\_\_

et de *Thérèse Graylot, défunte* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Paris* le *huit*, à *Aigle* le *vingt six*, aux *Eaux-*  
*Vives* le *vingt sept* octobre & à *Schwyz* le *trois novembre* de l'année  
*courante* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication, de Paris*  
*11. arrondissement, d'Aigle, des Eaux-*  
*Vives & de Schwyz* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Marius Kälin*  
*Jeanne Kälin*

Signatures des témoins :

*Magnus Krumholz*  
*Jacq. Leuzinger*

Communiqué : aux officiers de l'état

*civil des Eaux-Vives, de Schwyz & à la*  
*Chancellerie d'Etat à Lausanne.* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*Auron*

N° 23.

*Durgniat-Jochon*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *vingt-quatre novembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*treize* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Durgniat, Louis Auguste, agriculteur* \_\_\_\_\_

de *Ormont-dessous et Feysin* \_\_\_\_\_ domicilié à *Yverne* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Yverne* \_\_\_\_\_ le *seize décembre* mil huit cent *soixante* \_\_\_\_\_

fils de *Durgniat, Louis défunt* \_\_\_\_\_

et de *Marianne Henriette Amélie née Ansermoz, domiciliée à Yverne* \_\_\_\_\_

2° *Jochon, Hélène, sans profession* \_\_\_\_\_

de *Éviennat, Valais,* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Aigle* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Aigle le vingt deux avril* mil huit cent *septante-trois* \_\_\_\_\_

fille de *Jochon, Jacques Maurice, défunt* \_\_\_\_\_

et de *Jeanne Louise Diderens, domiciliée à Aigle* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Aigle le trois, à Yverne et à Éviennat le*  
*quatre et à Feysin le cinq novembre de l'année courante.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Certificats de publication d'Aigle,*  
*de Feysin, d'Ormont-dessous et*  
*de Éviennat* \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Auguste Durgniat*  
*Hélène Durgniat*

Signatures des témoins:

*Henri Dupel* \_\_\_\_\_ à *Yverne*  
*Marie Dupel* \_\_\_\_\_ à *Yverne*

Communiqué: aux officiers de l'état

*civil de Feysin, d'Ormont-dessous*  
*et d'Éviennat.* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil:

*L. Auron*

N° 24

*Drapel Cabord*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt quatre novembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
-*treize* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Drapel, Henri, agriculteur* \_\_\_\_\_

de *Yvorne, Aigle et Seysin* \_\_\_\_\_ domicilié à *Yvorne* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Yvorne le vingt huit avril* mil huit cent *septante deux* \_\_\_\_\_

fils de *Drapel, Henri David, défunt* \_\_\_\_\_

et de *Marie Sophie née Ferris, défunte* \_\_\_\_\_

2° *Cabard, Lucie Marie, sans profession* \_\_\_\_\_

de *Yvorne* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Yvorne* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Yvorne* \_\_\_\_\_ le *trois janvier* mil huit cent *septante deux* \_\_\_\_\_

fille de *Cabard, Jules François, défunt* \_\_\_\_\_

et de *Marie Marguerite née Dubuis, défunte* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Aigle le trois à Yvorne le quatre et à*  
*Seysin le cinq novembre de l'année courante* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication d'Aigle,*  
*et de Seysin.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Henri Drapel*  
*Lucie Drapel*

Signatures des témoins :

*Auguste Durgniat*  
*Hélène Durgniat*

Communiqué : *à l'office de l'état*

*civil de Seysin* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*L. Lauron*

N° 25.

*Chablaix-Boller*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *douze décembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*trois* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chablaix, Emile Henri, domestique* \_\_\_\_\_

de *Ormont-dessous* \_\_\_\_\_ domicilié à *Aigle* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Ormont-dessous le quatre janvier* mil huit cent *soixante-huit* \_\_\_\_\_

fil de *Chablaix, Jean David, domicilié à Ormont-dessous* \_\_\_\_\_

et de *Julie Marie née Hottier, défunte* \_\_\_\_\_

2° *Boller, Louisa-Ida, cuisinière* \_\_\_\_\_

de *Hœrlen, Zurich* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Aigle* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Hönchaltorf, Zurich, le six mai* mil huit cent *soixante-deux* \_\_\_\_\_

filie de *Boller, Wilhelm, domicilié à Gëssryl, Obwalden* \_\_\_\_\_

et de *Barbara née Belleter, défunte* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Aigle le dix-huit, à Ormont-dessous le dix-neuf, à Hœrlen le vingt novembre de l'année courante.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificats de publication de :*  
*Aigle, Ormont-dessous et de*  
*Hœrlen* \_\_\_\_\_

Communiqué : aux officiers de l'état  
civil de *Hœrlen & d'Ormont-*  
*dessus.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*E. Chablaix*  
*Louisa-Ida Boller*  
*Ida Chablaix*

Signatures des témoins :

*Henri Chablaix*  
*Aigle*

L'officier de l'état civil :

*L. Courten*  
3

N<sup>o</sup> 26.  
Francioli - Battaglia

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui dix-neuf décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-treize \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> Francioli, Liburzio, fabricant

Etat civil :

de Rumianca, Province de Novare, Italie — domicilié à Aigle

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Rumianca — le vingt novembre mil huit cent soixante cinq

Noms, profession et

fil de Francioli, Vincent, cultivateur, de Rumianca

domicile des parents :

et de Catherine née Loy, de Rumianca

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Battaglia, Marie, sommelière

Lieu d'origine et de domicile :

de S<sup>t</sup> Barthelémy, Province de Como, Italie domiciliée à Brigue, Valais,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à S<sup>t</sup> Barthelémy le vingt six octobre — mil huit cent cinquante huit

Noms, profession et

filles de Battaglia, Jacques, mineur, de S<sup>t</sup> Barthelémy

domicile des parents :

et de Modeste né Gabucchi, de Rumianca

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Aigle le quatre, à Brigue le trois, à Rumianca et à S<sup>t</sup> Barthelémy les huit, quinze et vingt deux octobre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

1. Certificat de publication d'Aigle et de Brigue ; 2. autorisation du Département de Justice et Police en date du 13 décembre 1893 pour la célébration du mariage.

Signatures des époux :

Francioli Liburzio  
Francioli Marie

Signatures des témoins :

Desjardins Francis  
Guillard Marie

Communiqué : à la Chancellerie d'Etat

à Lausanne et à l'Officier de l'état civil de Brigue.

L'officier de l'état civil :

El

N°

Aujourd'hui

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

1°

de

né à

fils de

et de

2°

de

née à

fille de

et de

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

*mi: Aigle le 6. I. 94. Le préfet*

*Ce volume se termine par le N° 26 des inscriptions de l'année 1893. La suite se trouve dans le volume commençant par le N° 27. Ce que nous certifions. Aigle le 22 Décembre 1893. L'officier de l'état civil.*



*Un double a été remis le 9 Janvier 1894. à l'autorité cantonale en exécution de l'article 2 de la loi. Aigle le 9 Janvier 1894. L'officier de l'état civil.*

N° \_\_\_\_\_

Aujourd'hui

mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

1°

de

né à

fils de

et de

2°

de

née à

fille de

et de

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

Signatures des témoins:

Communiqué:

L'officier de l'état civil:

*mi: Aigle le 6. I. 94. Le préfet*

*Ce volume se termine par le N° 26 des inscriptions de l'année 1893. La suite se trouve dans le volume commençant par le N° 27. Ce que nous certifions. Aigle le 22 Décembre 1893. L'officier de l'état civil.*



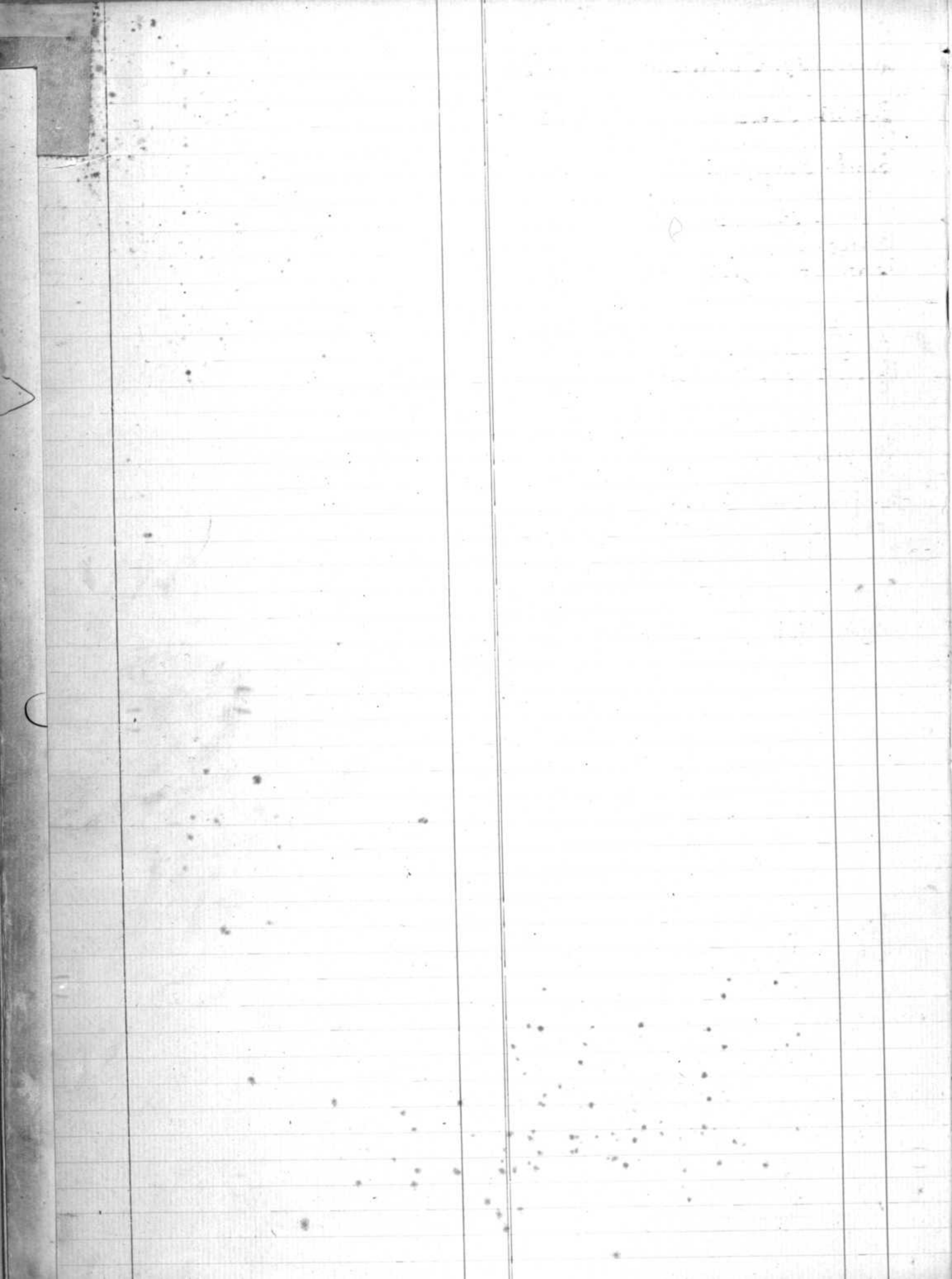
*Un double a été remis le 9 Janvier 1894. à l'autorité cantonale en exécution de l'article 2 de la loi. Aigle le 9 Janvier 1894. L'officier de l'état civil.*



Ansermoz. Guillemain  
Aviolat - Petitmermet  
Aviolat - Collomb

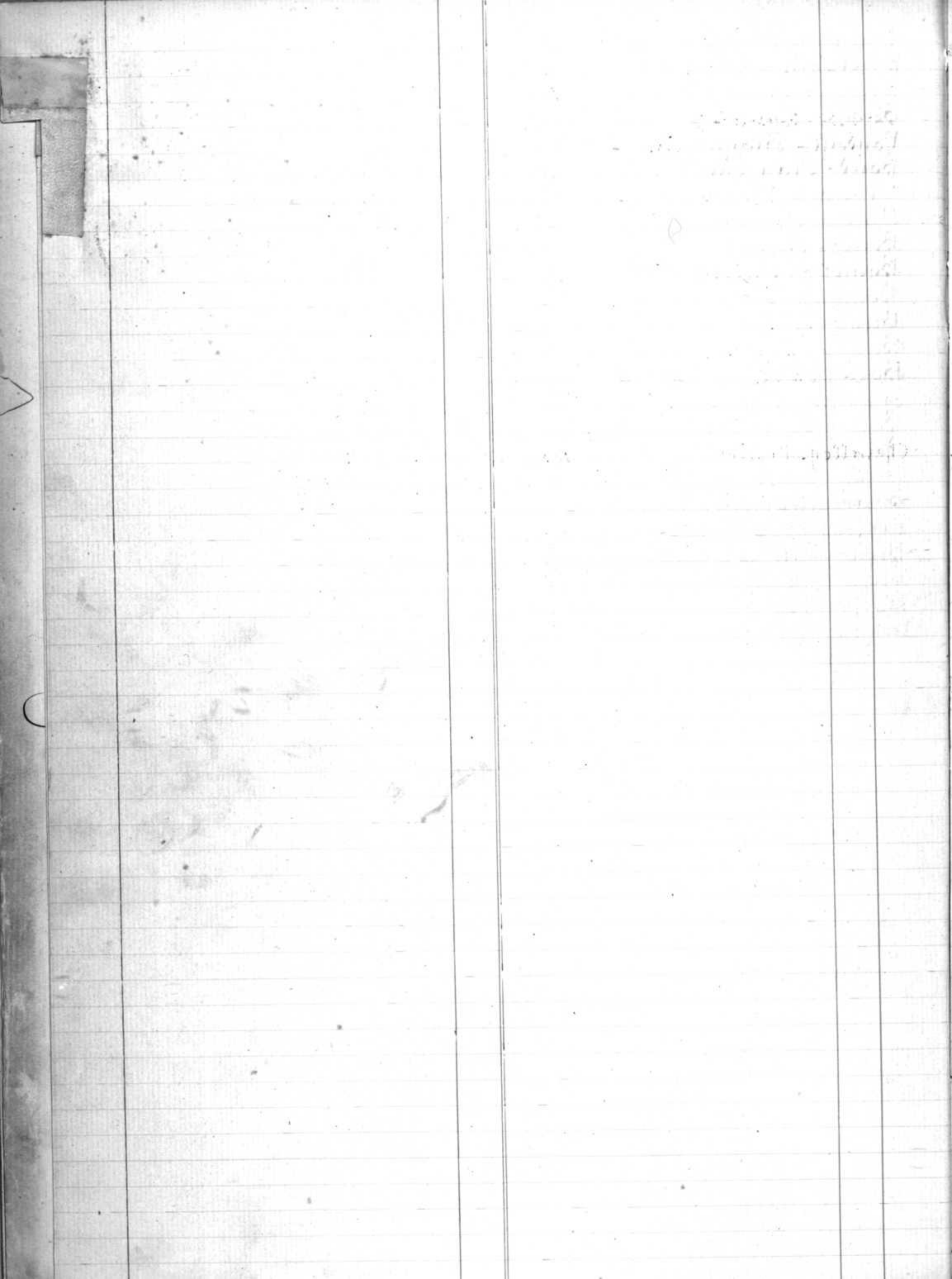
73  
121  
186

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Bunn. Genillard	3.
Briol. Ritterer Ruff.	8.
Briol. Rochat	16
Berthod. Favre	25
Balsiger. Burger	36
Baud. Manzoni	41.
Blenler. Kaufmann	50
Butty. Bruant	56.
Borloz. Hoven	57
Bornet. Linder.	67.
Boulenaz. Ogay	68.
Brogli. Gillard	71
Bally. Paris née Ritterer Ruff	95
Borloz. Isoz	98
Bischof. Schwenter	107
Balif. Darbellay	113
Baunaz. Buffat	123
Borloz. Denoiaz	126
Bonjour dit Braray. Tollen	132
Bonzon. Bertholet	136
Borloz. Yersin née Ogney	141.
Buffat. Delacretaz	155.
Burghat. Felley	160
Bonjour dit Brasey. Wursten	170
Beauverd. Bonzon	188.
Blanchod. Burnier	189

B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



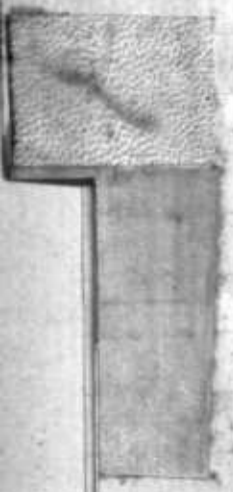
Chevalley - Briol	12.
Chevalley - Reichenbach	13
Chevalley - Rigoud	21.
Crosasso - Ansermoz	24
Candolfi - Klopstein	40.
Chabloz - Chappuis	49
Cransax - Monod	52.
Cuany - Diserendrie Prin	70.
Chavannes - Veillard	77.
Cornioley - Guerin	88
Cherix - Dufour nei Anod	89
Cottier - Colomb	92
Cornioley - Fernet	96.
Crot - Saladey	105
Chevalley - Dupertuis	109
Chesaux - Ansermoz	f: 130. n° 43
Chevalley - Rossier	135
Cordey - Foss	140
Capré - Monney	153
Cransax - Belten	154
Crot - Saladay	163
Clavel - Tierroz	165
Cherix - Laurent	183
Chablaix - Boller	202

C  
D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Denoréat - Deladoey	1.
Dupertuis - Ansermoz	7.
Dubuis - Ferret	10
Dupuis - Jant	20.
Décosterd - Byrde	29.
Duthorex - Gillieron	33.
Deleysin - Fournier	38
Dubelbeiss - Schmid	59.
Dupertuis - Bonzon	60.
Dufour - Kubeli	65.
Dubuis - Sollen	69.
Duplan - Eby	76.
Dubuis - Borlat	84
Descartier - Bonzon	91
Dufour - Sulliger	93
Deladoey - Delacretaz	94.
Dupertuis - Chabloz	99
Dufresne - Waricot	102
Dubois - Brélaç	104.
Drapel - Wèren	107
Despland - Fleuti née Mettler	124
Dufresne - Massip	127
Dubuis - Berger	128
Delacretaz - Thuillard	129
Dubuis - Hiem	131
Delerse - Chabloz	144
Dufrene - Marquet	150
Droz - Isely	176
Delacretaz - Delacretaz	180
Deladoey - Massip	182
Dupertuis dit Neveu - Schopfer	198
Durgniat - Tochon	200
Drapel - Faborde	201

D  
E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



*[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]*



Eby. Delacretax  
Ecuyer: Vnagniaux

119

125

E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

1. *[Faint handwritten text]*

2. *[Faint handwritten text]*



101

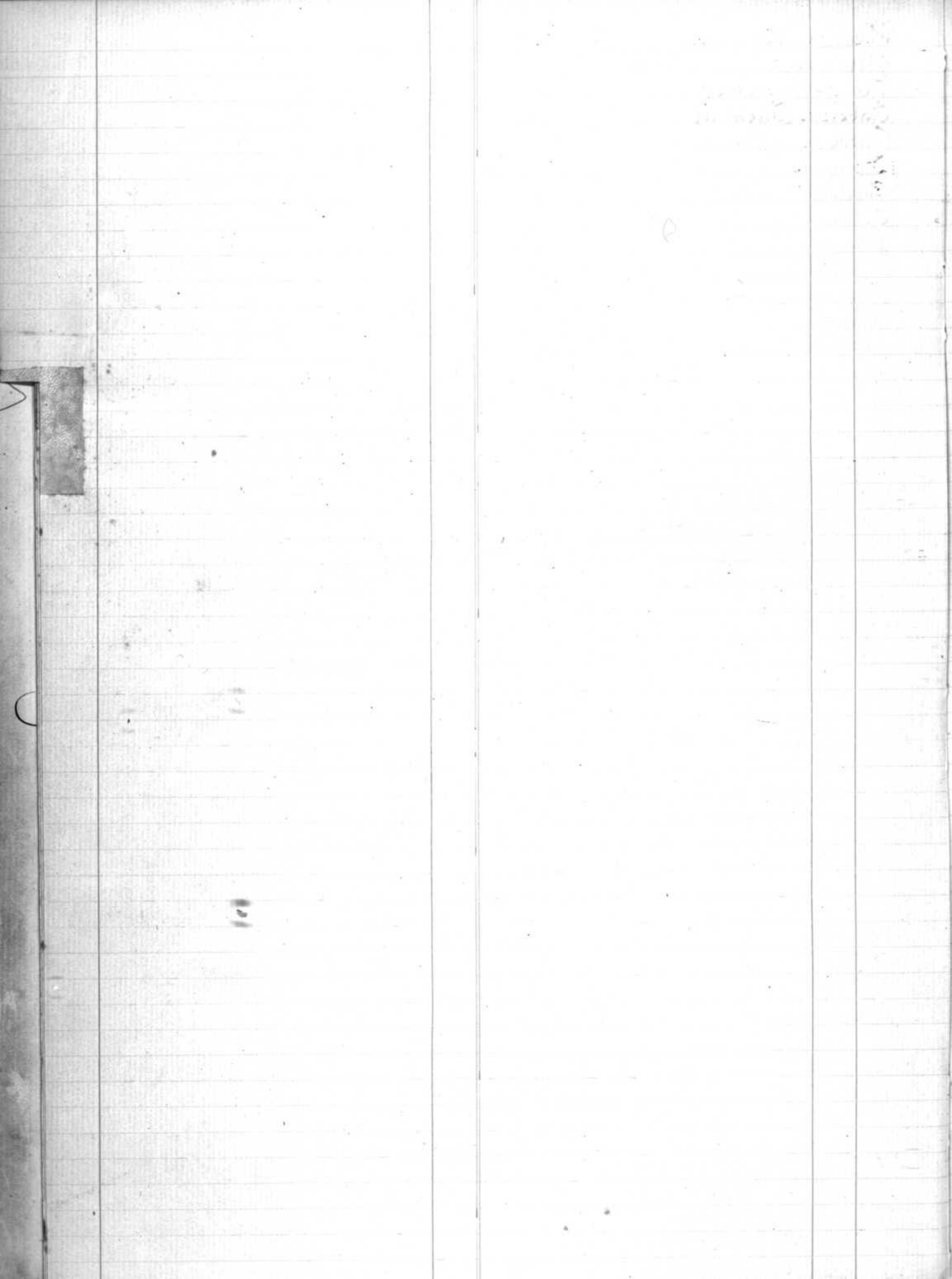
Favrod-Coune - Siedler	112
Fontannaz - Dufresne	103
Favrod-Coune - Genillard	111.
Fellay - Trolliet	139.
Fenand - Roch	143
Favrod-coune - Dotterand	171.
Francioli - Battaglia	203
Favrod-Coune - Siedler	42

F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Genillard - Kehly	17
Giméron - Marer	18
Getaz - Ansermoz	32.
Gaberel - Duchuat	34.
Gasser - Kaldi	43.
Girard - Cornut	48.
Gattiker - Perret	66
Gasner - Warlétaç	108.
Golaç . Denzer	117
Guérin . Légeret .	151
Grosjean . Courajoud	152
Gillard . Fernet	175
Gavillet . Magnin	194

G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Hénard - Piamont	35
Kaldi - Perret	72.
Kallada - Favre	86
Kennard - Veillard	75.
Kuggler - Dubuis	114.
{ Senard    Ciseau	} 35
{ Piamont    Stephanie Barbe	

H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





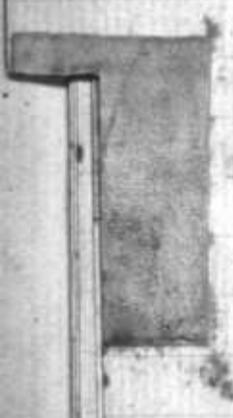
Daquerod - Cropt  
Josi - Beetschen  
Inäbnit - Billoud  
Jordan - Chevalley

47  
112  
120  
185

J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

Handwritten text at the top right of the page, possibly a title or header, which is mostly illegible due to fading.

A small handwritten mark or character, possibly a letter 'P', located in the upper right quadrant of the page.



A small handwritten mark or character, possibly a number '100', located in the lower left quadrant of the page.

Höchlin - Münster

9.

Kälin - Dupuis

39

Knebel - Dorsaz

115.

Kuhn - Kirchhofer

157

Kälin - Nicolas

199

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z



Sevraat - Moier  
Sarent - Capré  
Sevraat - Cherix

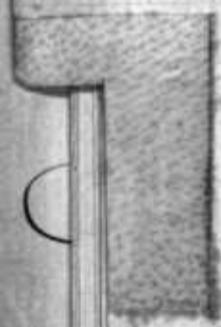
6.  
148.  
188  
4

L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Mattei. Gavillet	4.
Monod. Kaut	15.
Maillard. Grosjean	19.
Martin. Knébel	27.
Martin. Kenchog	63
Meier. Ammann	79
Maret. Dupertuis	85
Marro. Nandor	90
Martin. Pierron	116
Mühlener. Wamin	147
Muller. Dirrens	158.
Mattei. Métral	166.
Massip. Emery	167
Masson. Jeanneret	196
Müller. Buchs	197

M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



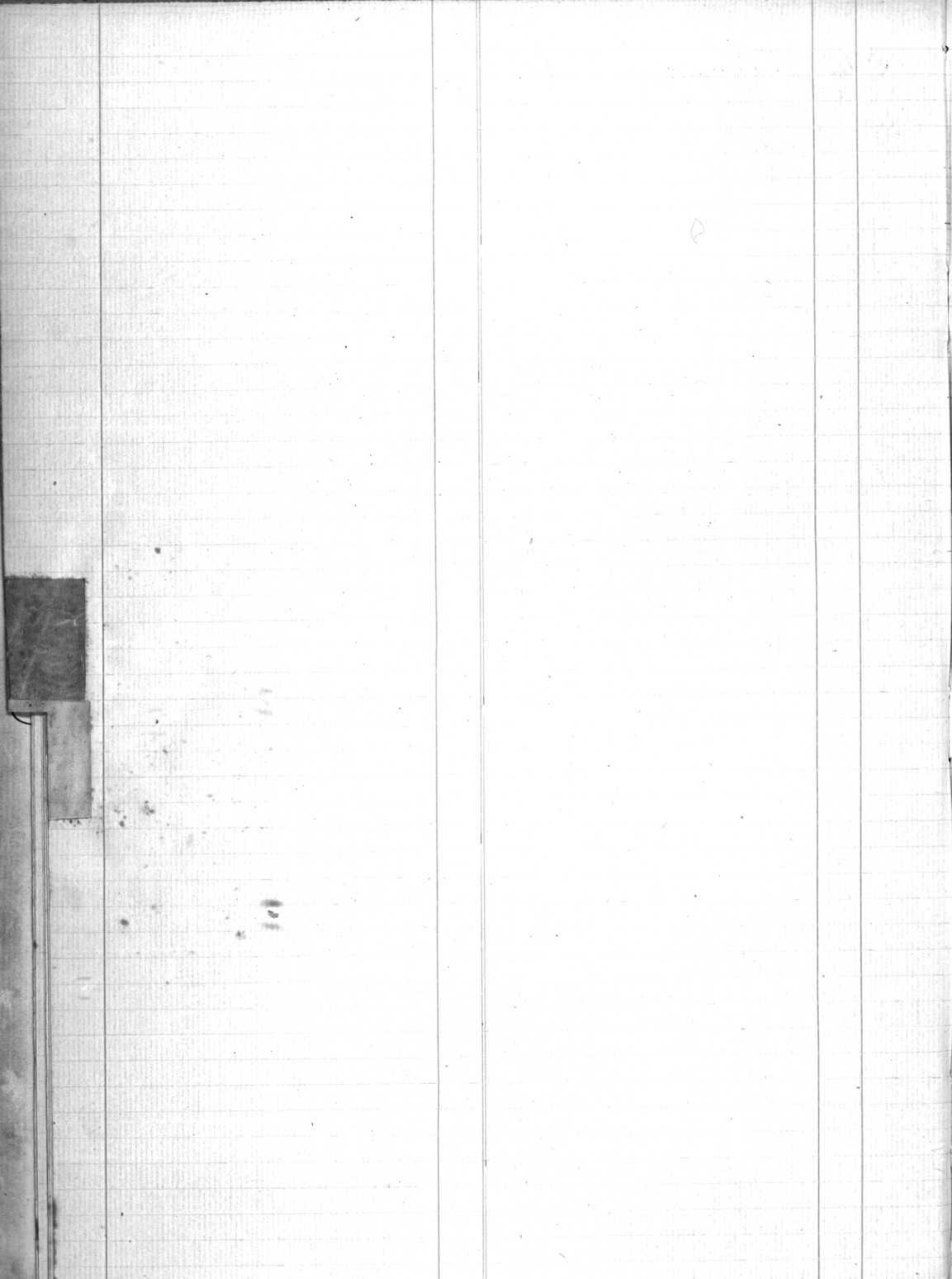
*[Faint, illegible handwriting in the top right corner, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]*



Keef. Delahey

58.

N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Oulevay - Stamuz

83

	O
	P
	Q
	R
	S
	T
	U
	V
	X
	Y
	Z

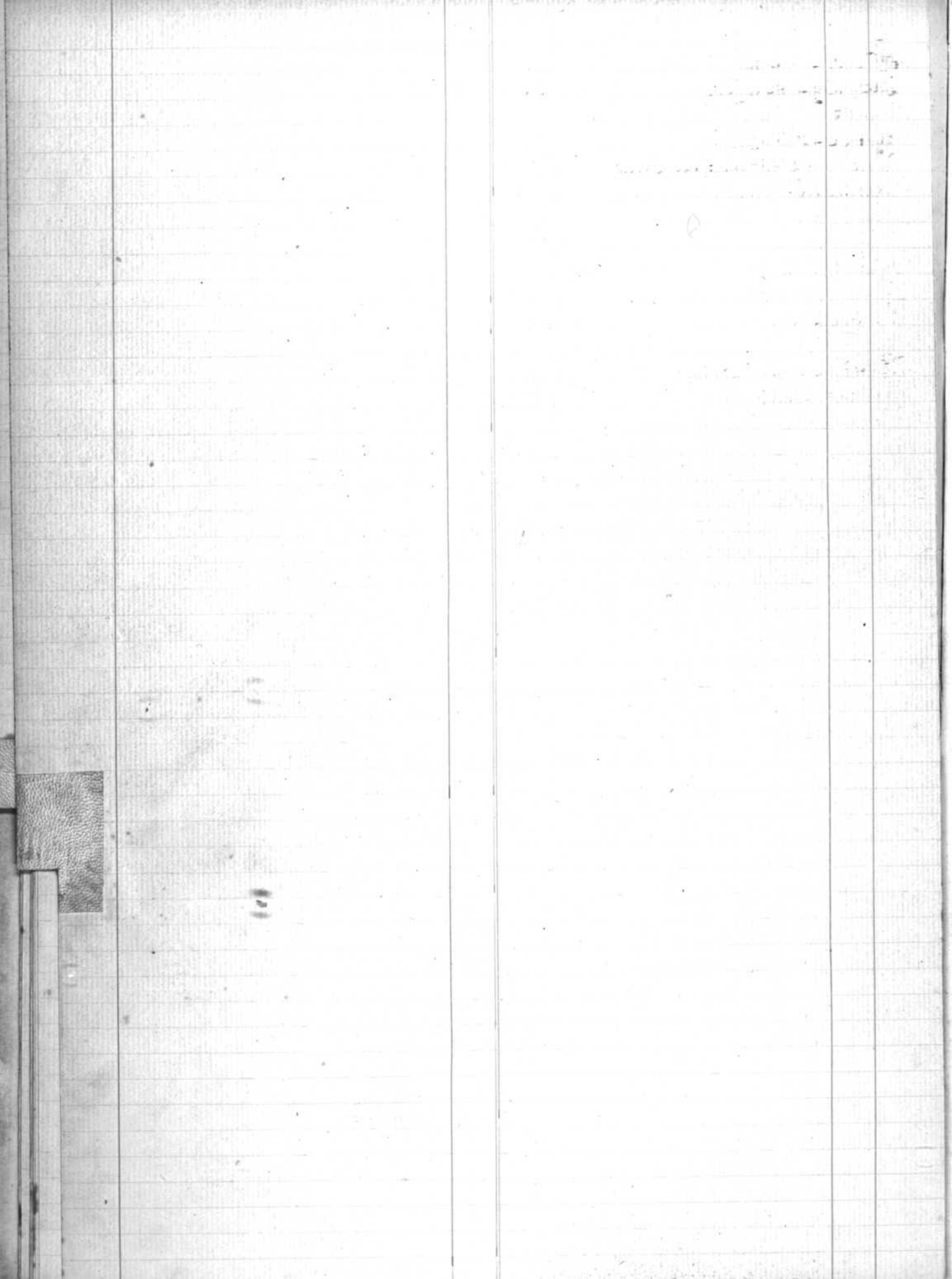


Lercéak, Paris	5.
Pollen - Equey	22r.
Petitmermet - Andermoz	44.
Pernet - Andermoz	164
Paris. Reuge	168
Pittet. Hammer	174

P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z





Rieder - Perret	23
Roussy - Buffat	26.
Rieder - Linard <i>mi Driol</i>	30.
Rouge - Michoud	62
Ruchet - Chambaz <i>nie Anex</i>	64.
Rennaud - Denoiaz	74.
Ramus - Delacretaz	82.
Rieder - Raaflaub	137
Rieder - Fittier	145
Rouge - Depallens	146.
Rieder - Gauxe	161
Ruchet - Baudax	162
Ruchet - Rittener	169
Rittener - Rug - Linard	173
Réale - Anet	178.
Roussy - Chabloz	187
Rouge - Jentzer	190
Ray - Eugon	192

R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y  
Z

Handwritten notes in the top right corner, including a circled letter 'A' and some illegible text.



Schärer - Ringgenberg	2.
Stalder - Fleuti	53.
Streit - Guillard nie Rossier	54.
Senger - Christin	55
Schibli - Barbey ne Nied	61.
Schwendy - Kaufman	100.
Schneeberger - Moret	101.
Secretan - Vannod	133
Sulliger - Sonney	159
Soltermann - Oguey	179
Saugy - Grosjean	191
Saladey - Zillet	193

S

T

U

V

X

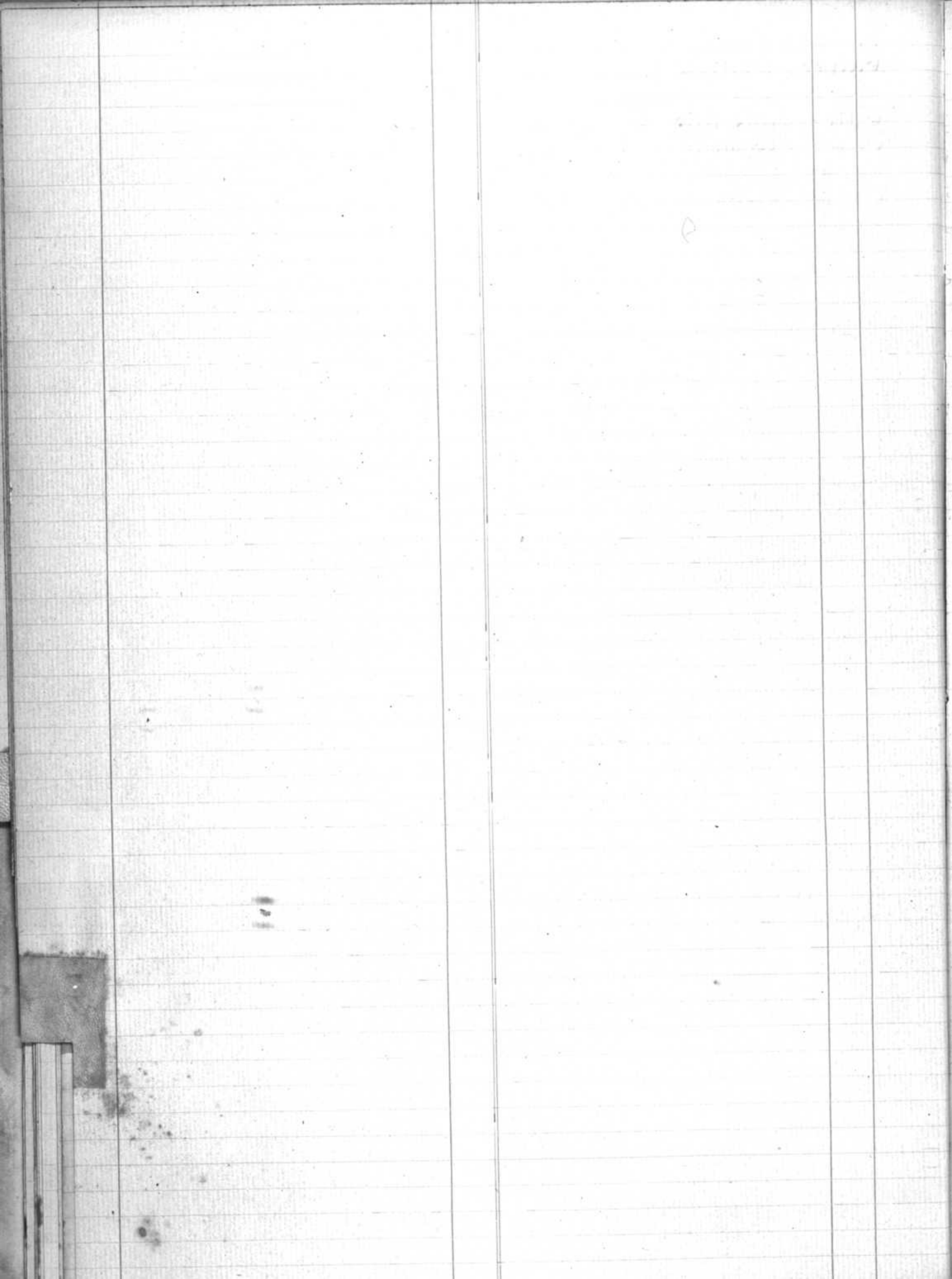
Y

Z



Vauxe. Ogney	14.
Vauxe. Berthex	45
Vauxe. Favrod. Coune	80
Ville - Dupertuis	81.
Virel - Heymond	110.
Vauxe. Ruchet	118
Vauxe - Wajoux	142.

T  
U  
V  
X  
Y  
Z



Handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is faint and difficult to decipher but appears to include the words "The" and "of".

U  
V  
X  
Y  
Z

Weiss. Regord  
Wuhmann - Ansermoz  
Warpelin - Roud  
Wuest - Kaldi  
Wyss - Vandroz

28.  
31.  
46  
48  
77.



Vaudroz - Veillard	311
Wüest - Haldi	78.
Sandroz - Roussy.	97.
Sandroz - Anet	134
Veillard - Cherix	149
Vurlod - Bonzon	156
Sultier - Gillieron	172
Voutaz - Salvady	181
Viret - Emery	195





